



11

---

No 11.

# REGISTRE DES MARIAGES

## A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Montreux.*



LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents* pages.

Lausanne, le *29* octobre *1896.*

Le Chef de service du Département,

*L. Faud*



N° 11.

Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont des numéros 58 de l'année 1905, au numéros 110 de l'année 1906. Ce que nous certifions.

Montreux, le 15 Novembre 1906.

L'Officier de l'état-civil :



*Eug. H. J. J. J.*

N° 111.

*Georges Brocard*

Aujourd'hui *quinze Novembre* mil neuf cent *six*  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

Nom et profession de l'époux :

*1° Georges Ernest, jardinier,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *La Chappelle (Seine, France)* domicilié à *Bon Port - Pontbeux*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Rezé (Vendée), le quatorze Janvier* mil huit cent *quatre-vingt,*

Noms, profession et

fils de *François-Esprit Georges, de domicile inconnu,*

domicile des parents :

et de *Rosine Alschmann, née Guiz, à Penthelaz.*

Nom et profession de l'épouse :

*2° Brocard Marie-Louise, couturière,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lizy* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Penthelaz, le seize Mars* mil huit cent *quatre-vingt,*

Noms, profession et

fille de *Jules Brocard, agriculteur,*

domicile des parents :

et de *Aline-Rose née Roux, tous deux à Penthelaz*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Saint-18 Oct. le vingt-un & vingt-huit*  
*Octobre, à Lizy le vingt Octobre, à Lausanne & aux Ranches*  
*le dix-huit Octobre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Contentement de la mère du mari.*  
*Déclaration de validité.*  
*Certificats de publications et de*  
*non opposition. Permis de*  
*célébration du Dep. de justice &*  
*Police, du 8 Novembre 1906.*

Communiqué :

*à la Chamotte, la Sarraz et à*  
*Lausanne.*

Signatures des époux :

*George*  
*Marie George*

Signatures des témoins :

*Jean Rosset*  
*Guiz*

L'officier de l'état civil :

*Auguste Puyois*

N° 112  
Dénériaz-Chervalley

Aujourd'hui vingt Novembre mil neuf cent vingt  
~~mil huit cent quatre vingt~~

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° Dénériaz Charles Fernand, négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de Chardonne domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chorroy le vingt trois mil huit cent soixant dix neuf

Noms, profession et

fils de Georges Louis Dénériaz, décédé

domicile des parents :

et de Léon Louis vic Baillinger à Morges

Nom et profession de l'épouse :

2° Chervalley Adèle Emma

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domiciliée à Saxon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Perrex le vingt deux mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fille de Jules Edouard Emile Chervalley

domicile des parents :

et de Elsa Emmanuelle Mayor, tous deux décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chardonne, à Saxon et au  
Châtelard le onze Octobre et à Lausanne le  
seize Octobre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'officier de  
l'état civil de Lausanne  
le onze Octobre de cette  
année

Signatures des époux :

Dénériaz  
A. Dénériaz

Signatures des témoins :

E. Nollin Nancy Nicollin  
J. Pélissier

Communiqué : à Cousier, Lausanne

et à Saxon

L'officier de l'état civil :

F. Rossier

N° 113.

Schwartzmann - Bavoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Novembre mil neuf cent six, mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schwartzmann Joseph-Wilhelm, peintre en bâtiments de Tschuggun (Autriche) domicilié aux Thuarnes-Pontoux veuf de Lina née Oberbold des le premier Mai mil neuf cent un,

né à Plainpalais le vingt-dix Mai mil huit cent soixante treize (Genève) fils de François-Joseph Schwartzmann, à Renens, et de Elisabeth née Roth, décédée.

2° Bavoux Françoise, cuisinière, de Evian les Bains (France) domiciliée à Vernex-Pontoux célibataire

née à Evian les Bains le dix décembre mil huit cent soixante-treize fille de André Bavoux, décédé, et de Françoise née Pagnin, à Evian les Bains.

Les publications ont eu lieu à Tschuggun le ... à Evian les Bains les vingt-trois et trente Septembre, et au Châtelard le dix neuf Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des 2 époux Acte de décès de la mère de l'époux du père de l'épouse. Consentement de la mère de certificats de publications et de non opposition. Déclaration de validité. Permis de célébration du Département de justice et Police du 15 novembre 1906.

Communiqué : à la Chancelerie

Signatures des époux :

J. William Schwarzman Françoise Schvarzman

Signatures des témoins :

François Roulet Adam Heumann

L'officier de l'état civil :

[Signature of the officier de l'état civil]

N° 114.

Dind. Cheddes

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-trois novembre mil neuf cent six  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Dind Louis-Gustave, comptable,

de St.-Biorges domicilié à Sals-Pontreux

célibataire

né à ux Planches, le treize novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Louis-Alexandre Dind, employé,

et de Hélène-Euphrasie née Bonzon, domiciliés à Sals.

2° Cheddes Sophie, sans profession,

de Planches domiciliée à Clarent

célibataire

née à Clarent, le premier mars mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Adolphe Cheddes, agriculteur,

et de Elisabeth née Palmer, domiciliés à Clarent.

Les publications ont eu lieu à St.-Biorges le vingt Octobre, au  
Châtelard et aux Planches le dix-huit Octobre  
de cette année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publications  
et de non opposition.Les actes de naissance des  
époux sont au Volume II,  
folios 287 et 369.

Communiqué: à St. Cingis.

Signatures des époux:

Louis Dind  
Sophie Dind

Signatures des témoins:

J. Desfontaines  
Soldat Albin

L'officier de l'état civil:

Eugène Boyer

N° 115.  
*Saugy - Burdet*

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :

Aujourd'hui *vingt-quatre novembre* mil neuf cent ~~quatre-vingt~~ *six*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Saugy Auguste - Léon*, facteur postal,  
 de *Rougemont* domicilié à *La Rouvenettez - Pontcaux*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :

né à *Rougemont*, le *vingt-huit octobre* mil huit cent *quatre-vingt-deux*  
 fils de *Jules - Eugène Saugy*,  
 et de *Marie née Hauser*, tous deux *décédés*.

Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :

2° *Burdet Maria - Joséphine*, couturière,  
 de *Boulois (Doubs, France)* domiciliée à *La Rouvenettez - Pontcaux*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :

née à *Boulois*, le *onze janvier* mil huit cent *quatre-vingt-trois*  
 fille de *Constant - Alvin Burdet*, agriculteur,  
 et de *Marie - Colombe née Faivre*, domiciliés à *Boulois*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Rougemont* le *deux novembre*,  
 à *Boulois* les *quatre et onze novembre*, et au *Châtelain*  
 le *premier novembre* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Contentement des père et*  
*mère de l'épouse.*  
*Certificats de publica-*  
*tions et de non opposition.*

Communiqué : à *Rougemont* et à  
 la *Chancellerie*.

Signatures des époux :

*Léon Aug Saugy.*  
*Emp. Post.*  
*Maria Burdet Saugy*

Signatures des témoins :

*[Signature]*  
*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 116.  
Schlegel - Brunner

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par décision du 20 septembre 1915, le Département politique suisse, en application de l'art. 10 de la loi fédérale du 25 juin 1903 a ordonné la réintégration, à titre gratuit dans le droit de cité du canton de Berne et de la Commune d'Iseltwald, de Marie Schlegel, née Brunner, veuve de Robert dès le 13 février 1913, originaire de Forbach (Lorraine) dont l'acte de mariage est ci-contre.

Inscrit par ordre du Département de Justice et Police du 16 octobre 1915 (Office N° 7187. T)

Montreux, le 19 octobre 1915 -  
L'Officier de l'état civil:

*[Signature]*

Aujourd'hui vingt-sept novembre mil neuf cent six  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Schlegel Robert-Jean, peintre décorateur,  
de Forbach (Lorraine, Allemagne) domicilié à Trait-Fonbeux  
célibataire

né à Forbach, le vingt-trois juin mil huit cent quatre-vingt-un,  
fils de Jacob Schlegel, peintre décorateur,  
et de Charlotte née Walter, domiciliés à Strasbourg.

2° Brunner Marie, sans profession,  
de Iseltwald (Basse) domiciliée à Ellenmoos (Sudof)  
célibataire

née à Ruechmy, le quatre janvier mil huit cent quatre-vingt,  
(Sudof)  
fille de Albrecht Brunner, pierriste,  
et de Elisabeth née Lobdiger, domiciliés à Ellenmoos.

Les publications ont eu lieu à Forbach du quinze au trente Octobre,  
à Interlaken & à Sudorf le quatre Octobre, aux  
Marches le trois Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
et de non opposition.

Permis de célébration  
du Département de Justice  
Police du 24 novembre 1915.

Communiqué: à la Chancellerie,  
Iseltwald & à Sudorf.

Signatures des époux:

Robert Schlegel  
Mari Schlegel

Signatures des témoins:

[Signature]  
[Signature]

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 117.  
Montandon - Hügli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre mil neuf cent six  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Montandon Henri, *Serrurier*,

de Châtelard domicilié à Vernex-Pontevaux

célibataire

né à Estombes, le quatorze Octobre mil huit cent soixante dix-sept  
(Vernex)

fil de Auguste Montandon, agriculteur, à Ranchamp,

et de Regula Caroline née Krebs, à Vernex.

2° Hügli Marie-Anna, *sans profession*,

de Gessenay (Orne) domiciliée à Vernex

célibataire

née à Gessenay, le cinq Août mil huit cent soixante-douze

fille de Jean-Frédéric Hügli, agriculteur, à Gessenay

et de Marianne née Mezenen, à Coire.

Les publications ont eu lieu à Gessenay le dix-sept novembre  
et au Châtelard le seize novembre de cette  
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux  
Certificats de publications  
et de non opposition  
(L'acte de naissance de  
l'époux est au volume I,  
folio 193.)

Communiqué : à Gessenay

Signatures des époux :

H. Montandon

M. A. Montandon.

Signatures des témoins :

E. Pignat

E. Métraux

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 118.

Ralini - Paucci

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui

premier décembre

mil neuf cent six  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1°

Ralini Jean, manoeuvre,

de Turin (Italie) domicilié à Tavel - Fontenay

célibataire

né à Turin, le deux juillet mil huit cent soixante dix neuf

fils de parents inconnus.

et de

2° Paucci Marie Adèle, sans profession,

de Pulazzo (Piazza Carrara) domiciliée à La Cordaz - Fontenay

célibataire

née à Bonfert, le vingt un mars mil huit cent quatre vingt sept

fille de Baptiste Paucci, défunt,

et de Antoinette née Tarantola, domiciliée à La Cordaz.

Les publications ont eu lieu à Turin les quatorze et vingt un Octobre, au Châtelard et aux Fanches le vingt deux Septembre de cette année. La publication à Pulazzo a été dispensée.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications et  
de non opposition. Dispense de  
publication à Pulazzo.

Acte de décès du père de l'épouse  
et consentement de sa mère.  
Permis de célébration du dép. de justice  
et d'Élise du 7 novembre 1906.

Communiqué :

à la Chamellon

Signatures des époux :

Ralini Giovanni

Paucci Adèle

Signatures des témoins :

Maurizio Giuseppe

(Parque du  
témoin Caniff Joseph qui a  
siègé ne s'arrête à signer)  
L'officier de l'état civil :

Eugène Bryon

N° 119  
Baastard - Rohr

Aujourd'hui premier Décembre mil neuf cent ~~quatre-vingt~~ <sup>six</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux : 1° Baastard Louis-Émile, *tapissier*  
Lieu d'origine et de domicile : de Lemoret domicilié à Yverdon  
Etat civil : *célibataire*

Lieu et date de la naissance : né à Yverdon, le vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt deux  
Noms, profession et domicile des parents : fils de Édouard Baastard, greffier du tribunal, et de Rosine née Chautemps, à Yverdon.

Nom et profession de l'épouse : 2° Rohr Lina,  
Lieu d'origine et de domicile : de Hunzenschrygl (Argovie) domiciliée à Territet - Pontreux  
Etat civil : *célibataire*

Lieu et date de la naissance : née à Cordier, le treize Février mil huit cent quatre-vingt six  
Noms, profession et domicile des parents : fille de Alfred Rohr, décédé, et de Mathilde née Tauter, à Territet.

Date des publications : Les publications ont eu lieu à *Flanches* le premier novembre, à *Hunzenschrygl* le deux novembre et à *Yverdon* le huit novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
*Autorisation de célibat*  
*delivrée par l'officier de l'état-civil d'Yverdon le 24 novembre 1906.*

Signatures des époux :  
*Louis Baastard*  
*Lina Baastard*

Signatures des témoins :  
*M. Winay*

Communiqué : à *Mollondin*, *Yverdon* et à *Hunzenschrygl*.

*E. Baastard*  
L'officier de l'état civil :  
*Paul Bupis*

N° 120.

*Charbonnet-Pagnin*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *premier Décembre* mil neuf cent *six*  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Charbonnet Emile, charpentier*de *Tenday (Valais)* domicilié à *Clarens-Pentieux**célibataire*né à *Brigue, le vingt-sept Juin* mil huit cent *soixante dix-sept*fils de *Jacob Charbonnet, chiffonnier*et de *Marie née Imband, domiciliée à Clarens*2° *Pagnin Marie-Cécile, lingère*de *Marigny-Ville (Valais)* domiciliée à *Marigny-Ville**célibataire*née à *Marigny, le dix-sept juillet* mil huit cent *soixante dix huit*fille de *François Pagnin, défunt*et de *Louise-Agapitte née Vouilloz, à Marigny*Les publications ont eu lieu à *Tenday le douze Octobre, à Mar-*  
*signy le dix Octobre et au Châtelard le neuf*  
*Octobre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des*  
*époux.*  
*Certificats de publica-*  
*tions et de non op-*  
*position.*Communiqué: *à Tenday et Marigny.*

Signatures des époux:

*Emile Charbonnet*  
*Cécile Charbonnet*

Signatures des témoins:

*M. Büchler*  
*J. Witz*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 121  
de Preskow-Härtel

Aujourd'hui cinq Décembre mil neuf cent six  
~~mil huit cent quatre vingt~~

Nom et profession de l'époux :

1° de Preskow Walter Hermann Gottlieb, rentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Heimathose domicilié à ux Planches (houchent)

Etat civil :

divorcé d'avec Alvine Anna Emilie née Glier du le  
vingt novembre mil huit cent quatre vingt dix sept

Lieu et date de la naissance :

né à Chodan / Rustic longe / Pringthor<sup>Juris</sup> mil huit cent cinquante cinq

Noms, profession et

fils de Hermann de Preskow, propriétaire à Chodan

domicile des parents :

et de Adelaide née de Härdel, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Härtel Katharina, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Heimathose domiciliée à ux Planches

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Neudorf Dresden le dix huit mil huit cent soixante trois

Noms, profession et

fille de Oskar Härtel, fabricant

domicile des parents :

et de Franjiska Emilie née Schatz, les deux à Dresden

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à ux Planches le huit novembre

Par jugement rendu le 20 novembre 1912  
le Tribunal civil du District de Vevey,  
a dissous par le divorce le mariage ci-  
contre, des époux :

de Preskow - Härtel.

Le divorce a été prononcé contre les deux  
époux et à leurs torts égaux, en application  
des dispositions de l'art. 142 du Code civil  
suisse. - Un délai de un an est fixé  
pendant lequel chacun des époux ne pourra  
se remarier. -

Dans sa séance du 12 février 1913, le  
Tribunal fédéral suisse a écarté le recours  
interjeté par M. von Preskow contre le  
jugement ci-dessus. -

Inséré le seize avril mil neuf cent  
treize par ordre du Département de Justice  
et Police suivant office du 15 avril 1913  
N° 2440. - et sur production d'un extrait  
du jugement. -

L'officier de l'état civil :

S. F. sup.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Acte du premier mariage et du divorce.  
Acte de jugement en divorce. Acte  
de manifestation. Certificat de  
publication et de non opposition.  
Permis de célébration délivré à Paris  
de la mairie par le Département de  
Communiqé : Justice et Police

Signatures des époux :

Walter de Preskow  
Katharina de Preskow

Signatures des témoins :

V. R. R.  
Richard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 122.

Desargens - Pahud

Aujourd'hui sept Décembre mil neuf cent six  
~~mil huit cent quatre vingt~~

Nom et profession de l'époux :

1° Desargens Victor, comptable,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sargens domicilié à Tavel - Fontbeaux

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Tavel, le trente Mai mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fils de François-Daniel Desargens, chef de service au tramway,

domicile des parents :

et de Adèle-Henriette-Elise née Dubochet, domiciliés à Tavel.

Nom et profession de l'épouse :

2° Pahud Sophie-Suzanne, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de St.-Girges domiciliée à Tavel

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à St.-Girges, le dix Avril mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fille de Héli Pahud, défunt,

domicile des parents :

et de Elise née Peges, à St.-Girges.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sargens et à St.-Girges le dix Octobre, au Châtelard le huit Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
(L'acte de naissance  
de l'époux est au Vo.  
Livre II, folio 193.)  
Communiqué : à Lussan et à St-Girges

Signatures des époux :

V. Desargens  
Sophie Pahud

Signatures des témoins :

Gerard Victor  
A. [Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 123.  
*Nonnet - Ducret*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize Décembre* mil neuf cent ~~seize~~  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Nonnet Clément, agriculteur,*

de *Châtelard* domicilié à *Petit-Fontenay*

*célibataire*

né à *Petit, le dix-sept Août* mil huit cent *soixante-neuf*

fil de *Pierre-David-Daniel Nonnet, décédé,*

et de *Francisque-Louise née Cochard, domiciliée à Petit.*

2° *Ducret Suzanne-Fanny, sans profession,*

de *Châtelard* domiciliée à *Cherney-Fontenay*

*célibataire*

née à *Cherney, le dix Août* mil huit cent *soixante-dix-sept*

fille de *Jean-Vincent Ducret, défunt,*

et de *Louise-Fanny née Pébours, domiciliée à Cherney.*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard* le *vingt-sept*  
*Novembre* dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication  
 et de non opposition.  
 Les actes de naissance  
 des époux sont aux :*  
*Volume XII, folios 86, 8*  
*Volume I, folios 171.*

Communiqué :

Signatures des époux :

*Clément Nonnet*  
*Suzanne Nonnet*

Signatures des témoins :

*J. Julliard*  
*E. Monod*

L'officier de l'état civil :

*Eugène Broyard*



N° 124.

Grindatto - Sudan

Aujourd'hui quinze Décembre mil neuf cent dix  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Grindatto Félix-Joseph, employé,

Lieu d'origine et de domicile:

de Ronco-Canavese (Suva, Italie) domicilié à Tallent-Pontoux

Etat civil:

celibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Chailly, le vingt-un Mars mil huit cent quatre vingt sept  
~~4 Ronco-Canavese~~

Noms, profession et

fils de Ange Grindatto, chaudronnier,

domicile des parents:

et de Rose née Canavese, domiciliés à Tallent.

Nom et profession de l'épouse:

2° Sudan Marie-Aline, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile:

de Broc (Fribourg) domiciliée à Rouvenaz-Pontoux

Etat civil:

celibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Broc, le douze Septembre mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fille de Pierre-Auguste Sudan, agriculteur,

domicile des parents:

et de Marie-Angèle née Barras, domiciliés à Broc.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Ronco-Canavese les onze & dix huit  
Novembre, à Broc le dix-huit Octobre et au Châtelard  
le neuf Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.  
Consentement des parents du mari.  
Certificats de publications et  
de non opposition.  
Permis de célébration du Sup. de  
Justice & Police du 5 Décembre 1910.

Communiqué: à la Chancellerie et

à Broc.

Signatures des époux:

Grindatto Félix  
Grindatto Aline

Signatures des témoins:

Vionnet  
Däppeler

L'officier de l'état civil:

Auguste Puyot

N° 125.

*Cottier Rubin*

Aujourd'hui *quinze Décembre* mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~ *six*

Nom et profession de l'époux :

1° *Cottier Jean-Louis, agriculteur,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Rougemont* domicilié à *Rougemont*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Rougemont, le quinze Novembre* mil huit cent ~~soixante dix-sept,~~ *soixante dix-sept,*

Noms, profession et

fils de *Jean-Rodolphe Cottier, agriculteur,*

domicile des parents :

et de *Marianne née Fick, domiciliée à Rougemont.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Rubin Julie, domestique,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Reichenbach (Berne)* domiciliée à *Rougemont*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Rougemont, le cinq janvier* mil huit cent ~~quatre vingt-deux~~ *quatre vingt-deux*

Noms, profession et

fille de *Louis-Alexis Rubin, sieur,*

domicile des parents :

et de *Marie-Pauline née Tionnet, domiciliée à Rougemont.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Rougemont le vingt-quatre*  
*Novembre, et à Reichenbach le vingt six Novembre*  
*de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de célébration*  
*de l'officier de l'état-*  
*civil de Rougemont en*  
*date du 12 Décembre*  
*1906.*

Communiqué : *à Reichenbach et à*

*Rougemont.*

Signatures des époux :

*J. Louis Cottier*

*Julie Cottier*

Signatures des témoins :

*Meyer*

*E. Monod*

L'officier de l'état civil :

*Eng. Dupuis*

N° 126.

Raemy - Wicky

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Décembre mil neuf cent six  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Raemy Lucien-Léon, agriculteur,

de Planfayon (Fribourg), domicilié à Glion-Pontreux

célibataire

né à Glion, le vingt-cinq juin mil huit cent soixante dix huit

fils de Alexandre-Ignace Raemy, agriculteur, à Baux,

et de Sophie-Félicité née Dougoz, décédée.

2° Wicky Louisa-Terina, blanchisseuse,

de Schupfheim (Lucerne) domiciliée à Glion

célibataire

née à Berisier, le seize Octobre mil huit cent quatre-vingt deux  
à Glion

fille de François-Hidore Wicky, décédé,

et de Rose-Parie-Anna née Hirschi, à Glion

Les publications ont eu lieu à Planfayon le vingt-quatre Novembre,

à Schupfheim le vingt-neuf Novembre, et aux

Ranches le vingt-quatre Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
et de non opposition.

Les actes de naissance

des époux sont aux

Volume I, folio 272 &amp;

" II, . . . 360.

Communiqué : à Planfayon et à

Schupfheim

Signatures des époux :

Lucien Raemy

Louisa Raemy

Signatures des témoins :

Joseph Brévinj

Angèle Tomara

L'officier de l'état civil :



N° 127  
 Genoni - Chiotto

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil neuf cent six  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Genoni Pierre-Jules, maçon,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bolzano (Trevise, Italie) domicilié à Teritet - Pontreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bolzano le vingt-quatre février mil huit cent soixante quinze

Noms, profession et

de fils de Zacharie Genoni, menuisier, à Bolzano,

domicile des parents :

et de Philomène née Brana, défunte.

Nom et profession de l'épouse :

2° Chiotto Anna-Thérèse, repasseuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Settimo Torinese (Turin, Italie) domiciliée à Teritet

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Settimo Torinese, le quatorze février mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et

de fille de Antoine Chiotto,

domicile des parents :

et de Catherine née Gambarra, tous deux décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bolzano et à Settimo Torinese les onze et dix-huit Novembre, aux Ranches le quinze Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
 Actes de décès des parents de l'épouse.  
 Certificats de publications et de non opposition. Permis de célébration du Département de Justice et Police du 19 Décembre 1906.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Genoni Jules  
 Chiotto Anna

Signatures des témoins :

Verminon Vincent  
 Strada Joseph.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 128.

Maurer - Rebullier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt - un Décembre* mil neuf cent *six*  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Maurer Emile, peintre,*  
 de *Greitimmien (Berne)* domicilié à *Trait - Pontaux*  
*célibataire*

né à *Gryon, le onze Novembre* mil huit cent *quatre vingt deux*  
 fils de *Madeline Maurer, Blanchisseuse, au Trait*  
 et de \_\_\_\_\_

2° *Rebullier Jeanne, couturière,*  
 de *Lyon (France)* domiciliée à *Trait*  
*célibataire*

née à *Lyon (2<sup>me</sup> arrt.) le vingt trois Octobre* mil huit cent *quatre vingt - six*  
 fille de *Clemence Rebullier, d'éc. d'éc.*  
 et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Greitimmien le vingt-deux Novembre,*  
*à Lyon les vingt-vingt Novembre et deux Décembre, et aux Hautes*  
*le vingt-un Novembre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Acte de décès de la mère de*  
*l'épouse. Contention de la*  
*grand-mère de l'épouse.*  
*Certificats de publications et*  
*de non opposition.*

Communiqué : *à Greitimmien et à*  
*la Chamellerie*

Signatures des époux :

*E. Maurer*  
*Jeanne Maurer*

Signatures des témoins :

*Louis Brunier*  
*Marcel Chesse*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



*Le numéro 128 à la page 18 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1906. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. Montreux, le 31 Décembre 1906. L'officier de l'état civil [Signature]*  
*Un double a été remis le 10 Janvier 1907 à l'autorité cantonale, en conformité de l'article 2 de la loi. L'officier de l'état civil [Signature]*

N° 1.

*Cerutti - De Gaudenzi*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt janvier*

~~mil neuf cent sept~~  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cerutti Apio Giovanni, chaudronnier,*

de *Cesara (Novare, Italie),* domicilié à *la Rouvenettez Pontoux*

unif de *Parcellina ni Barone des le neuf février mil*  
*neuf cent cinq,*

né à *Cesara, le dix-huit Décembre mil huit cent soixante-six,*

fil de *Pierre Cerutti, dentier, à Cesara,*

et de *Thérèse ni Falda, défunte.*

2° *De Gaudenzi Antonia Luigia Polina, ménagère,*

de *Boleso (Novare, Italie),* domiciliée à *la Rouvenettez Pontoux*

*célibataire*

née à *Boleso, le douze Octobre mil huit cent soixante dix sept*

filie de *Angelo De Gaudenzi, défunt,*

et de *Maria ni Ginone, à Arto (Italie).*

Les publications ont eu lieu à *Cesara les vingt-un et vingt-huit*  
*Octobre, à Arto les quatre et onze Novembre, et au Châtelard*  
*le quatre Octobre mil neuf cent six.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Acte de décès de la première*  
*femme de l'époux.*

*Certificats de publications*  
*et de non opposition*  
*Permis de célébration du Dep.*  
*de justice et Police du 23 Novembre 1906.*

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

*A. Cerutti*  
*Cerutti Tutoria*

Signatures des témoins :

*Barriore Celestino*  
*Jean Moreno*

L'officier de l'état civil :

*Emil Dupuis*

N° 2.  
Joubelin - de la Grèverie

Aujourd'hui neuf Janvier mil neuf cent dix-huit  
mil huit cent quatre-vingt

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Joubelin, Arthur Antoine, sans profession

Etat civil :

de Broux Saint-Jobine (Hainaut) domicilié aux Planchas (Hainaut)  
célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Broux (Hainaut) le onze Octobre mil huit cent quarante six

Noms, profession et

et de fils de Alexandre Joubelin

domicile des parents :

et de Marie Antoinette Clément, née d'Orval, les deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° de la Grèverie née Graval Marie Josephine Paul, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Tontardion (Hainaut) domiciliée à Clèves (Hainaut)

Etat civil :

veuve de Théodore Emile Louis de la Grèverie de seize ans  
le dix-huit cent quatre-vingt deux

Lieu et date de la naissance :

née à Tontardion le premier Juin mil huit cent cinquante cinq

Noms, profession et

filles de Jean Baptiste Alfred Graval

domicile des parents :

et de Louise Ernestine née Cris, les deux décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Broux Saint-Jobine et à Tontardion  
le vingt-trois et le vingt-quatre décembre, aux Planchas et  
au hameau de la Grèverie de la commune de la Grèverie.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de mariage. Actes de décès  
des parents des époux. Actes de décès  
du premier mari de l'épouse. Certificats  
de publication et de non opposition.  
L'acte de célébration de l'ère républicaine  
1907 par le Département de l'Est de la Belgique

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Arthur Joubelin  
Marie Graval

Signatures des témoins :

J. Joubelin  
A. Graval

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 3.  
*Vuadens - Rapin*

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :

Aujourd'hui *deuze janvier* mil neuf cent *sept*,  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vuadens Jules-Emile, mason,*  
 de *Blonay* domicilié à *Tavel-Montreux*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :

né à *Aigle, le seize février* mil huit cent *quatre-vingt*,  
 fils de *Auguste Vuadens, défunt,*

Nom et profession de l'épouse :

et de *Marie-Éléonore née Garmy, actuellement femme de*  
*Charles Schreiner, à Aigle.*

Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :

2° *Rapin, née Paula, Elisabeth, ménagère,*  
 de *Sayerne* domiciliée à *Tavel-Montreux*  
*divorcée d'avec Louis Rapin dès le vingt-un pears*  
*mil neuf cent un,*

Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile :

née à *S. Sylvestre, le neuf avril* mil huit cent *soixante onze*  
*(Fribourg)*  
 fille de *Jean-Joseph Paula, bûcheron, à Fribourg,*  
 et de *Françoise-Caroline née Friedli, défunte.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Blonay et au Châtelard* le  
*dix-huit décembre, à Sayerne* le *vingt-deux décembre*  
*mil neuf cent six.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de l'époux.*  
*Acte du premier mariage de*  
*l'épouse avec la mention*  
*du divorce.*

*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*

Communiqué : à *Blonay et à*  
*Sayerne.*

Signatures des époux :

*Vuadens Jules.*  
*Elisabeth Vuadens*

Signatures des témoins :

*Urbain Girsappe*  
*Monte Jean*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 4  
Carciolo - Paglio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Janvier mil neuf cent sept  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Carciolo Goffardo-Angelo-Benvenuto ouvrier-peintre  
de Crusinallo (Novare, Italie) domicilié à Territet  
célibataire

né à Almeno, le deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-deux  
fils de Stefano Carciolo, charpentier,  
et de Alfentina née Pecora, tout deux à Crusinallo.

2° Paglio Virginia-Lavina, couturière,  
de Angera (Como, Italie), domiciliée à Territet  
célibataire

née à Angera, le huit-vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt-six  
fille de Giulio Paglio, manoeuvre, à Territet,  
et de Baria née Tonella, décédée.

Les publications ont eu lieu à Crusinallo les dix-huit et vingt-  
cing Novembre, à Angera les neuf & seize Décembre, et aux  
Marches le vingt-sept Octobre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Consentements des pères des époux.  
Acte de décès de la mère de l'épouse.  
Certificats de publications et de non-  
opposition.  
Permis de célébration du Département de  
Justice et Police du 4 Janvier 1907.

Communiqué : à la Chancellerie

(. 2 exp.)

Signatures des époux :

Carciolo Goffardo  
Carciolo Virginia

Signatures des témoins :

Paul Mayozzi  
Tonella Giuseppe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 5.  
*Glauser - Maibach*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois janvier* \_\_\_\_\_ mil neuf cent *sept*,  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Glauser Hans, négociant,* \_\_\_\_\_

de *Faubrunnen (Berne)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Chailly-Pontreux*

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Berne, le neuf juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de *Johann-Friedrich Glauser, décédé,* \_\_\_\_\_

et de *Rosalie née Gallenbach, à Berne,* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Maibach Lydia-Gertrud, sans profession,*

de *Dürenroth (Berne)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Chailly-Pontreux*

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Berne, le neuf mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de *Johannes Maibach,* \_\_\_\_\_

et de *Margaritha Katharina née Oldelmann, sans deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à *Faubrunnen et à Dürenroth*  
*le huit janvier, et aux Ranches le sept janvier*  
*de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance*  
*des époux.*

*Certificats de publi-*  
*cations et de non*  
*opposition.*

Communiqué : à *Faubrunnen*  
 et à *Dürenroth.*

Signatures des époux :

*Glauser Hans*

*Gertrud Glauser*

Signatures des témoins :

*Constant Sarachini*

*Nico Andrea*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Breyer*

N° 6.  
Borghesan Gantier

Aujourd'hui vingt-six janvier mil neuf cent sept, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Borghesan Henri-Antoine-Louis, maçon,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rorigo (Italie), domicilié aux Ranches-Rouges

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Rorigo, le vingt-huit mai mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

de Nicodème Borghesan

domicile des parents :

et de Marie née Filagrana, veuve de deux défunts.

Nom et profession de l'épouse :

2° Gantier Elina-Gabrielle, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Nice (France), domiciliée aux Ranches

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Nice, le dix Octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

de Charles-Marie Gantier, comptable,

domicile des parents :

et de Marie-Rose née Guillant, domiciliée aux Ranches.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rorigo les onze et dix-huit Novembre, à Nice les quatre et onze Novembre, aux Ranches le vingt-sept Octobre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Actes de décès des père et mère de l'époux  
Consentement de l'époux  
Permis de célébration du département de justice et police du 27 décembre 1906.

Communiqué : à la Chancellerie

(1 v esp. i).

Signatures des époux :

Henri Borghesan  
Elina Borghesan

Signatures des témoins :

Prosper Constantini  
Borghesan Ettore

L'officier de l'état civil :

Eugène Bujard

N° 4  
*Brulhart-Bayard*

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :

Aujourd'hui *quatre février* mil neuf cent *sept*,  
 mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Brulhart Pierre-Joseph, agriculteur,*  
 de *Oberried et Traroman (Fribourg), domicilié à Glion. Pontreux*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :

né à *Oberried, le vingt-six juillet* mil huit cent *soixante deux*  
 fils de *Pierre-Paul Valerien Brulhart,*  
 et de *Barquieite-Joséphine née Golling, tous deux décédés.*

Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :

2° *Bayard Joséphine-Euphémie, cuisinière,*  
 de *Varen (Valais),* domiciliée à *Glion-Pontreux*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile :

née à *Varen, le onze Août* mil huit cent *soixante-quinze*  
 fille de *Sophie Bayard, à Varen.*  
 et de \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Oberried et à Traroman le dix-*  
*huit janvier, à Varen et aux Marches le vingt-janvier*  
*de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à *Traroman et*  
 à *Varen.*

Signatures des époux :

*Joseph Brulhart*  
*Joséphine Brulhart*

Signatures des témoins :

*Emile Tardie*  
*Meister Meinrad*

L'officier de l'état civil :

*J. B. Bayard*

N° 8.

Veigl - Paillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre février mil neuf cent sept, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Veigl Alfred-François, tailleur,

de Pozsony (Hongrie) domicilié à Vernex-Pombreaux

célibataire

né à Pozsony, le vingt-trois décembre mil huit cent quatre-vingt,

fils de Martin Veigl, tailleur, à Pozsony,

et de Amalie née Pokraisz, défunte.

2° Paillard Jeanne-Cécile, couturière.

de St-Croix domiciliée à Vernex-Pombreaux

célibataire

née à Biemme, le trente novembre mil huit cent soixante-dix-huit

fille de Jean-François Paillard,

et de Louise-Udèle née Hosli, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Pozsony le seize janvier mil neuf cent sept, à St-Croix et au Châtelard le vingt-un novembre, et aux franchises de St-Croix le vingt-deux novembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
et de non opposition.Déclaration de validité  
permis de célébration du Sup. de  
justice Police du 30 janvier 1907.Communiqué : à la Chancellerie  
et à St-Croix.

Signatures des époux :

Alfred Veigl  
Jeanne Veigl

Signatures des témoins :

Paul Karst  
Tola Smit

L'officier de l'état civil :

Eugène Buisson

N° 9  
*Roberti - Dussess*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf février* mil huit cent *sept*  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Roberti Robert-Louis-Ferdinand, employé aux C.F.F.*

de *Moudon* domicilié à *Genève*

*célibataire*

né à *Cofonnes, le dix trois* mil huit cent *quatre vingt quatre*  
*(Moudon)*

fils de *Jean Charles-François Roberti, décédé,*

et de *Clémence née Chapuis, à Tavel-Montreux*

2° *Dussess Elise-Emilie, couturière,*

de *Salins (Valais)* domiciliée à *Tavel-Montreux*

*célibataire*

née à *Fonfrevant, le huit juillet* mil huit cent *soixante seize*  
*(Montreux)*

fille de *Pierre-Joseph Dussess,*

et de *Louise-Emilie née Jaton, domiciliés à Tavel-Montreux.*

Les publications ont eu lieu à *Moudon, à Genève, au*  
*Châtelard le huit janvier, et à Salins le dix*  
*janvier de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de célébra-*  
*tion de l'officier de*  
*l'Etat-civil de Genève*  
*du 25 janvier 1907.*

Communiqué : à *Moudon,*  
*Genève et à Salins.*

Signatures des époux :

*R. Roberti*

*Emilie Roberti*

Signatures des témoins :

*Alfred Dubach p. l.*

*A. Pedrocchi*

L'officier de l'état civil :

*R. Puyis*

N° 10.

Aujourd'hui dix-huit février mil neuf cent sept, mil huit cent quatre-vingt-

Ebel - Smorenberg

Nom et profession de l'époux :

1° Ebel Nicolas-Martin, musicien,

Lieu d'origine et de domicile :

de Groningue (Hollande), domicilié au Trait-Pontcusa

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Delfzijl, le onze février mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fils de Albert Ebel, négociant,

domicile des parents :

et de Jacoba-Pieterdina née Bremer, domiciliés à Groningue

Nom et profession de l'épouse :

2° Smorenberg Engelina-Iselina-Catharina, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Amsterdam (Hollande), domiciliée au Trait-Pontcusa

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Alkmaar, le vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre,

Noms, profession et

fille de Jakob-George Smorenberg, entrepreneur,

domicile des parents :

et de Maria-Catharina née Roos, domiciliés à Amsterdam.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Groningue et à Amsterdam  
le vingt-quatre juin mil neuf cent six, et aux Planches  
le vingt-trois janvier mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications et  
de non opposition.

Permis de célébration du  
Département de Justice & Police  
en date du 12 février 1907.

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Engelina Ebel

N. Ebel

Signatures des témoins :

M. J. J.

G. J. J.

L'officier de l'état civil :

E. J. J.

N° 11.  
*Willener-Binkert*

Aujourd'hui *vingt-trois février* mil neuf cent ~~sept~~ *sept*  
 mil huit cent ~~quatre-vingt~~

Nom et profession de l'époux :

1° *Willener Charles-Hyppolite, cocher,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sigriswyl (Bâle),* domicilié à *Glion sur Montboux*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *la Rivière, le vingt-deux janvier* mil huit cent ~~soixante-dix-neuf~~ *soixante-dix-neuf*  
*(égulation)*

Noms, profession et

fil de *Christian Willener, à la Chaussée du Bilibou,*

domicile des parents :

et de *Margdalena née Brunni, défunte,*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Binkert Emma, lingère,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Leibstadt (Argovie),* domiciliée à *Glion*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Leuggern, le vingt janvier* mil huit cent ~~quatre-vingt-deux~~ *quatre-vingt-deux*  
*(Argovie)*

Noms, profession et

fille de *Joseph Binkert, décédé,*

domicile :

et de *Kreszentia née Tögele, à Leuggern.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Sigriswyl, à Leibstadt, et aux*  
*Hanches le quatorze décembre mil neuf cent-*  
*vingt.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux.*  
*Certificats de publi-*  
*cations et de non*  
*opposition.*

Communiqué : à *Sigriswyl et à*  
*Leibstadt.*

Signatures des époux :

*Charles Willener*  
*Emma Willener*

Signatures des témoins :

*Joseph Scherzinger*  
*Paul Hünzler*

L'officier de l'état civil :

*Paul Bupied*



N° 12.

*Baag-Weinmann*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 25 septembre 1915, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné que l'acte de mariage ci-contre des époux : *Baag-Weinmann* — soit rectifié en ce sens que l'époux indiqué par erreur comme originaire de Zurich et de Bachenbilach, doit être indiqué comme originaire de Zurich seulement.

Inscrit par ordre du Département de Justice et Police du 28 septembre 1915 (off. N° 6683.I)

Montreux, le 2 octobre 1915.

L'Officier de l'état civil :

*[Signature]*

Comm. au Dep. à Zurich et à Bachenbilach le 3.10.15.

Aujourd'hui *vingt-six février* mil neuf cent ~~sept~~ *sept* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Baag Henri, surveillant de travaux*  
de *Zurich et de Bachenbilach* domicilié à *Sales-Pontenus*  
*célibataire*

né à *Dufourbühl, le quinze septembre* mil huit cent *soixante-seize*  
fils de *Henri Baag, défunt,*  
et de *Elisabeth née Rindig, à Zurich.*

2° *Weinmann Charlotte-Bertha, sans profession,*  
de *Zurich* domiciliée à *Zurich*  
*célibataire*

née à *Enge Zurich, le vingt février* mil huit cent *soixante-seize*  
fille de *Gottfried Weinmann, agriculteur, à Zurich,*  
et de *Bertha née Schrag, défunte,*

Les publications ont eu lieu à *Zurich et à Bachenbilach* le  
*deux février, au Châtelard le premier février*  
*de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux*  
*Certificats de publica-*  
*tion et de non oppo-*  
*sition*

Signatures des époux :

*H. Baag.*  
*Charlotte Baag-Weinmann*

Signatures des témoins :

*J. Munderlin*  
*H. Rudach*

Communiqué : à *Zurich et à*  
*Bachenbilach.*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 13.

*Bretin Richard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier Mars* \_\_\_\_\_ mil neuf cent *sept,*  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bretin Charles-Albert, menuisier,*

de *Vaumarais-Vernier (Neuchâtel)* domicilié à *Bon Port - Pontbeux*

*célibataire*

né à *Boudry, le cinq Août* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante quinze*

fils de *Charles-Louis Bretin,*

et de *Emma-Paulette née Romang, tous deux décédés.*

2° *Richard Marie-Virginie-Germaine, lingère,*

de *Triennaz (Valais)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Bon Port - Pontbeux*

*célibataire*

née à *Chandolin, le douze février* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre vingt,*  
*(Savoie)*

fille de *Louis Richard, défunt,*

et de *Germaine née Debord, à St-Germain (Savoie).*

Les publications ont eu lieu à *St-Aubin, à Triennaz et aux*  
*Hanches le vingt-deux Décembre mil neuf cent*  
*six.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux.*

*Certificats de publica-*  
*tions et de non oppo-*  
*sition.*

Communiqué : à *St-Aubin et à*  
*Triennaz.*

Signatures des époux :

*Albert Bretin*

*Marie Bretin*

Signatures des témoins :

*Robert Bretin*

*E. Morel*

L'officier de l'état civil :

*Eugène Dupuis*

N° 14  
*Bolomey Piller*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui

*vingt*mil neuf cent sept  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ~~ont comparu :~~~~qui s'est transporté au domicile des futurs époux, ont comparu :~~1° *Bolomey Charles-Eugène, voyageur de commerce,*de *Lutry et de Riez* domicilié à *Ternex-Bonbraux**célibataire*né à *Tevey, le vingt-un Octobre* mil huit cent *soixante dix huit*fils de *Maai-Frédéric Bolomey, appareilleur,*et de *Anna née Delapraz, domiciliés à Tevey.*2° *Piller Marie, lingère,*de *Fribourg* domiciliée à *Fribourg**célibataire*née à *Soubrier, le trente-un Mai* mil huit cent *quatre-vingt-un,*fille de *Theobald-Jean Piller, forgeron,*et de *Marie née Meyer, domiciliés à Fribourg.*

Les publications ont eu lieu à *Lutry le vingt février, à Riez, à Fribourg et au Châtelard le dix-neuf février de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

*Le mariage a été célébré au domicile de l'époux vu la maladie grave de celui-ci, constatée par déclaration médicale.*

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.**Certificats de publications et de non opposition.**Certificat médical constatant la maladie grave de l'époux.*

Communiqué : à *Lutry, à Cully et à Fribourg.*

Signatures des époux :

*Charles Bolomey*  
*Marie Bolomey*

Signatures des témoins :

*P. Schneider*  
*Honoré Guiseppe*

L'officier de l'état civil :

*Rufin Piller*

N° 15.  
Ronchi Dubochet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf ~~par~~ <sup>mil neuf cent sept,</sup>  
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ronchi Joseph César, mason,

de Peina (Novare, Italie), domicilié au Chêne-Hauteux

célibataire

né à Peina le vingt-neuf ~~par~~ mil huit cent quatre vingt deux

fils de Ange Ronchi, défunt,

et de Marianna née Tanigada, domiciliée à Peina.

2° Dubochet Cécile, sans profession,

de Châtelard, domiciliée au Chêne-Hauteux

célibataire

née au Chêne, le trois ~~par~~ mil huit cent quatre vingt sept

fille de Marc Henri Louis Dubochet, défunt,

et de Julie Haline née Emery, actuellement dame Glisenti,

Les publications ont eu lieu à Peina les treize & vingt janvier

1907, au Châtelard le vingt-neuf <sup>au Chêne</sup> Décembre 1906

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Consentement de la mère du mari.  
Certificats de publications et de non  
opposition. Fournis de celerbra.  
tion du Dep. de justice et  
Police du 2 janvier 1907.  
Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Ronchi Giuseppe Cesar  
Cécile Ronchi

Signatures des témoins :

Trisconi Clemente  
Lilla Lorenzini

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par décret du Grand Conseil du  
16 novembre 1927, Ronchi Joseph Cesar  
désigné ci-contre  
lequel ayant rempli toutes les formalités  
prescrites à cet effet, a été naturalisé  
Vaudois et reçu au nombre des bour-  
geois de la commune de  
Olson.

Inscrit le 12 mars 1928

L'officier de l'état civil :

*[Signature]* Copie à Olson

N° 16.  
Bühler-Sauvageat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent sept  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bühler Jaques-Henri, menuisier,de Erizy (Percy) et de Fleurier domicilié à Clarent-Bonheur  
(Neuchâtel),célibatairené à Fleurier, le quatre avril mil huit cent soixante dix-septfils de Alphonse-Auguste Bühler,et de Lise-Adèle née Terky, sans deux décédés.2° Sauvageat Hélène-Louise, sans profession,de Percy et de Villars-Tiercelin domiciliée à Sales-Bonheurcélibatairenée à St-Lupice, le onze juin mil huit cent soixante dix-huit  
(Neuchâtel),fille de Alfred Sauvageat, employé, à Sales,et de Marie-Louise née Bosson, défunte.

Les publications ont eu lieu à a Schwarzenegg et à Villars-Tiercelin le vingt-quatre janvier, à Fleurier et au Châtelard le vingt-trois janvier, à Percy le vingt-cinq janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux.Certificats de publi-  
cations et de non  
opposition.Communiqué : à Schwarzenegg, à  
Fleurier, Villars Tiercelin et à Percy.

Signatures des époux :

H. BühlerHélène Bühler

Signatures des témoins :

A. RomeroseC. P. Bühler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 17.  
Chessex-Normet

Aujourd'hui quinze Mars mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Chessex Alexis, Ingénieur

Lieu d'origine et de domicile :

de Planches domicilié à Planches

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Planches le vingt-trois Janvier mil huit cent soixante-dix-neuf

Noms, profession et

fils de Clément Chessex

domicile des parents :

et de Elise Blin née Normet, les deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Normet Marguerite, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Châteland domiciliée à Planches

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Planches douze Septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fille de Louis Normet, défunt

domicile :

et de Eugène Tomy né Defour, domicilié à Planches

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Planches et au Châteland le vingt-cinq février de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Cert. privés de publications et de non opposition

Signatures des époux :

A Chessex  
M<sup>lle</sup> Chesse

Signatures des témoins :

J. P. P. P.  
Léon N. Parent

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

A. P. P.

N° 18.  
Bonnin - LattionAujourd'hui seize Mars mil neuf cent sept  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Bonnin Jean-Marius, jardinier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Erian les Bains (H. Saône) domicilié à Caux sur Fontenay

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Erian les Bains, le dix-neuf mil huit cent quatre-vingt-un  
Septembre

Noms, profession et

fils de Louis Bonnin, défunt,

domicile des parents :

et de Joséphine née Burdet, domiciliée à Lyon.

Nom et profession de l'épouse :

2° Lattion Marie-Valentine, femme de chambre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Liddes (Valais) domiciliée à Glarens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Liddes, le vingt-quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-six  
Château de Vechère,

Noms, profession et

fille de Etienne-Marie Lattion,

domicile des parents :

et de Marie-Louise née Barenay, tous deux décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Erian les Bains les dix et dix-sept  
février, à Liddes, aux Planches et au Châtelard le  
sept février mil neuf cent sept.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Consentement de la mère de l'époux  
et acte de décès de son père.  
Certificats de publications et de non  
opposition.  
Permis de célébration du Dep. de  
Justice et Police du 12 Mars 1908.Communiqué : à la Chancellerie  
et à Liddes.

Signatures des époux :

Jean Marius Bonnin

Valentine Bonnin

Signatures des témoins :

Estivini Robert

Droz Maurice

L'officier de l'état civil :

Eugène Breyer

N° 19.  
Vago - Jakob

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un Mars* <sup>mil neuf cent sept</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vago Ami - Félix, cimenteur,*

des *Flanches* domicilié à *Vernex - Montreux*

*divorcé en 2<sup>mes</sup> noces d'avec Juliette Mathilde née Beylan des*  
*le huit Novembre mil neuf cent six,*

né à *Vernex, le vingt-neuf Novembre mil huit cent soixante dix-sept*

fil de *Etienne - Marie Vago, défunt,*

et de *Julie née Aubert, à Vernex.*

2° *Jakob Ida, lingère,*

de *Lauperswil (Berne)* domiciliée à *Vernex - Montreux*

*célibataire*

née à *Berne, le vingt-un Décembre mil huit cent quatre vingt huit,*

filles de *Friedric Jakob, portier, domicilié à Berne,*

et de *Marie née Selhofer, défunte,*

Les publications ont eu lieu à *Lauperswil, aux Flanches et*  
*au Châtelard le dix-neuf février mil neuf*  
*cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de l'épouse*  
*Embaumement de son père.*  
*Certificats de publications et de non*  
*opposition*  
*L'acte du précédent mariage de*  
*l'époux, avec la mention du divorce,*  
*est au Vol. X, folio 14, de cet Arrondissement.*

Communiqué : à *Lauperswil.*

Signatures des époux :

*Ami Vago*

*Ida Vago.*

Signatures des témoins :

*Giobello Mac Giuseppe*

*Verso Domenico*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 20

*Gasch - Stoecklin*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Landgericht de  
Breslau, rendu en date du 23 Mars 1922,  
le mariage indissoluble ci-contre a été dissous  
par le divorce.

Dame Lina Gasch, veuve Stoecklin,  
née Fontannaz, a en outre été autorisée,  
en vertu de l'article 1577 du code civil  
allemand, et suite d'autorisation de  
l'Amtgericht de Königstein (Saxe) à  
repréparer son nom de fille, soit celui de  
Fontannaz.

Intuit le 20 avril 1922.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

*E. Buehler*

Aujourd'hui *vingt-trois Mars* mil neuf cent ~~sept~~ <sup>sept</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Gasch Otto-Johannes, maître d'hôtel,*  
de *Geising (Royaume de Saxe)* domicilié à *Territet*  
*célibataire*

né à *Geising, le vingt-deux Août* mil huit cent *soixante-dix sept*  
fils de *Karl-Julius Gasch, agriculteur, à Geising,*  
et de *Amalie Auguste née Kadner, défunte.*

2° *Stoeklin Lina, née Fontannaz, sans profession,*  
de *Bingen (Grand Duché de Baden)* domiciliée à *Genève*  
*veuve de Auguste-Emile Stoeklin des le vingt-*

*sept Décembre mil huit cent quatre-vingt dix huit*  
née au *Châtel, rive Droite, le premier Janvier* mil huit cent ~~quatre-vingt dix huit~~ <sup>soixante-dix sept</sup>

filles de *Charles-François Fontannaz, agriculteur,*  
et de *Louise-Jeanette née Richard, domiciliés au Châtel*  
*rive Droite.*

Les publications ont eu lieu à *Geising et à Bingen le vingt-*  
*un février, aux Hanches le dix-neuf février et à*  
*Genève le vingt février de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage. *Approuvé les mots, soixante-dix, rempla-*  
*çant, quatre-vingt dix huit, corrigé au à la quatorzième ligne.*

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Acte du premier mariage*  
*de l'épouse et acte de décès*  
*de son premier mari.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*  
*Déclaration de la Préfecture*  
*de Sigmaringen.*  
*Permis de célébration du Dé-*  
*partement de Justice et*  
*Police du 13 Mars 1922.*

Communiqué : à la Chancellerie  
et à Genève.

Signatures des époux :

*Otto Gasch*  
*Lina Gasch*

Signatures des témoins :

*H. Haury*  
*J. L. Dubois*

L'officier de l'état civil :

*E. Buehler*

N° 21.  
Gaillard - Grépin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mars mil neuf cent sept,  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gaillard Jacques-Henri, parqueteur,

de S. Gingolph (H. Lorie) domicilié à Trait-Fontaine

célibataire

né à S. Gingolph, le quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Alphonse-Nicolas Gaillard,

et de Thérèse Peruiset, tous deux décédés.

2° Grépin Violette-Adélaïde-Louise, demoiselle de magasin

de Froiderville domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le vingt-huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois

filles de Emile Grépin, garde-malades,

et de Louise née Biolley, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à S. Gingolph le trois et dix Mars,  
à Froiderville le premier Mars, aux Hanches et à  
Lausanne le vingt-huit février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Actes de décès des père et  
mère du mari.  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
Déclaration de l'Ambassade  
de France.  
Formis de célébration du  
Département de justice  
et Police en date du  
19 Mars 1907.

Communiqué : à la Chancellerie,  
à Froiderville et à Lausanne.

Signatures des époux :

H. Gaillard  
V. Grépin

Signatures des témoins :

D. Coepf  
Marc Durus

L'officier de l'état civil :

Eng. Breyer

N° 24.

Paggi - Mafioli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décret du Grand Conseil du  
29 août 1928, Paggi Ferdinand Jean  
Evanille délégué et contre,  
lequel ayant rempli toutes les formalités  
prescrites à cet effet, a été naturalisé  
Vandois et reçu au nom des bour-  
geois de la commune de  
Yverdon.

Inscrit le... 12 décembre 1928

L'officier de l'état civil:

B. Puchon

Aujourd'hui cinq Avril

mil neuf cent sept  
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Paggi Ferdinand Jean Evariste, chauffeur,

de Yverdon (Suisse) domicilié à Yverdon

veuf de Louisa née Pothier des le vingt un janvier  
mil neuf cent six

né à Yverdon, le vingt huit avril mil huit cent quatre vingt un

fils de Angèle Eugène Paggi, défunt,

et de Elise Adèle née Durvoisin, domiciliée à Yverdon.

2° Mafioli Marie Eugénie Joséphine, dite Louise, repaquet,

de Granges (Valais) domiciliée à Veytaux

célibataire

née à Yverdon, le dix neuf août mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Charles Mafioli, maçon,

et de Eugénie née Baristhoud, domiciliés à Veytaux.

Les publications ont eu lieu à Yverdon les vingt quatre février  
et trois mars, à Granges le treize février, aux  
Ranches et à Veytaux le treize février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Livret de famille constatant :

a) le premier mariage de l'époux

b) le décès de sa première femme.

Acte de naissance de l'épouse.

Certificats de publications et de non opposition

Permis de célébration du Rep. de

justice et Police du 30 mars 1904.

Communiqué : à la Chancellerie

et à Granges.

Signatures des époux :

Paggi Ferdinand

Louise Paggi

Signatures des témoins :

Mafioly Joseph

Mafioly Charles

L'officier de l'état civil :

B. Puchon

N° 23

Renan-Hänzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Avril mil neuf cent sept,  
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Renan Adrien, tailleur,

de Hallsmyl bei Niederbipp (Berne) domicilié à Trait-Souboux

célibataire

né à Straßburg, le dix-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre

fil de Rosa Renan, à Paris.

et de

2° Hänzi Rosa, cuisinière,

de Safneren (Berne), domiciliée à Tales-Souboux

célibataire

née à Safneren, le trois Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre,

fille de Jean Hänzi, défunt,

et de Anna-Maria Pratschi née Pratschi, à Safneren.

Les publications ont eu lieu à Niederbipp, aux Ranches, et  
au Châtelard le vingt-trois Mars, à Gottstadt le vingt-  
vingt Mars mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux.

Certificats de publications  
et de non opposition.

Communiqué : à Niederbipp et  
à Gottstadt.

Signatures des époux :

Adrien Renan.

Marianne Pratschi

Signatures des témoins :

H. H. H.

E. B.

L'officier de l'état civil :

E. B.

Par jugement du Tribunal de Soleure - Sebern rendu en date du 2 octobre 1917 déclaré définitif et exécutoire le 10 octobre 1917 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à - an le délai pendant lequel - ne pourr - contracter un nouveau mariage.

Renan - Hänzi

Inscrit le 13 octobre 1917

L'officier de l'état civil :

E. B.

N° 24  
**Desargens - Chédal**

Aujourd'hui dix Avril mil neuf cent sept,  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Desargens Albert, comptable,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sargens domicilié à Tavel - Montreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Tavel, le onze Octobre mil huit cent soixante dix neuf

Noms, profession et

fil de François-Daniel Desargens,

domicile des parents :

et de Adèle-Henriette-Elise née Dubachet, domiciliés à Tavel.

Nom et profession de l'épouse :

2° Chédal Marie-Euphrasie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lullin (H. Savoie) domiciliée à Tevey

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lullin, le quinze février mil huit cent soixante dix neuf

Noms, profession et

fille de Joseph-François Chédal,

domicile des parents :

et de Marie-Rosalie née Vollet, tous deux décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sargens et au Châtelard  
le vingt-un mars, à Tevey le vingt mars, à Lullin  
le vingt-quatre et trente un mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse  
Actes de décès de ses père et mère.  
Certificats de publications et de  
non opposition.

(L'acte de naissance du mari  
est au Vol. II, folio 11.)

Communiqué : à Lucens ; à la  
Chancellerie et à Tevey.

Signatures des époux :

Desargens Albert

Desargens Marie

Signatures des témoins :

A. Quereh

E. Morval

L'officier de l'état civil :

R. P. P. P.

N° 25.

*Meister - Porcillon*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix Avril* mil neuf cent *sept*  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Meister Alfred, tailleur,*

de *Lumiswald (Berne)* domicilié à *le Rouvenaz - Montreux*

*célibataire*

né à *Lumiswald* le *dix Avril* mil huit cent *soixante quinze*

fils de *Jacob Meister, à Hinterthur,*

et de *Anna née Heibel, décédée.*

2° *Porcillon Berthe, ménagère,*

de *Bex* domiciliée à *Baugy - Montreux*

*célibataire*

née à *Frenières, le dix-huit Octobre* mil huit cent *quatre-vingt-deux*  
*sur Bex*

filles de *Jenny Porcillon, domiciliée aux Fosset, sur Bex.*

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lumiswald et au Châtelard,*  
*le quinze Mars, à Bex le seize Mars de cette*  
*année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux.*

*Certificats de pu.*  
*lications et de non*  
*opposition.*

Communiqué : à *Lumiswald*  
et à *Bex.*

Signatures des époux :

*Alfred Meister*

*Berthe Meister*

Signatures des témoins :

*C. Amigé*

*Jean Bolli*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° **36**  
**Benoit Hirschy**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui **douze Avril** ~~mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Benoit Georges-Arthur, électricien**

de **La Sagne et Les Ponts** domicilié à **Salles-Ponsbeux**

**célibataire**

né à **La Ferrière, le seize juin** mil huit cent **quatre vingt**,

fil de **Georges-Guillaume Benoit, horloger,**

et de **Amanda née Terret, domiciliés à St. Emier.**

2° **Hirschy Lina, couturière,**

de **Trub (Berne)** domiciliée à **Zürich**

**célibataire**

née à **La Sagne, le dix huit Septembre** mil huit cent **quatre vingt**,

filles de **Paul-Auguste Hirschy, décédé,**

et de **Marina née Kaufmann, à Turcie.**

Les publications ont eu lieu à **la Sagne, aux Ponts de Partel**  
**et à Trub le quinze Mars, à Zurich le quatorze**  
**Mars et au Châtelard le douze Mars dernier.**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

**Actes de naissance des**  
**époux**

**Certificats de publications**  
**et de non opposition.**

Signatures des époux :

**Arthur Benoit**

**Lina Benoit**

Signatures des témoins :

**Besemval Germain**

**S. Maue**

Communiqué : à **la Sagne, les**  
**Ponts, Trub et à Zürich.**

L'officier de l'état civil :

**Eug. Poyais**

N° 27  
*Ramella - Terzoglio*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize avril* \_\_\_\_\_ mil neuf cent *sept*,  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ramella François-Félix-Joseph, manoeuvre,*  
 de *Buronzo (Novare, Italie)* \_\_\_\_\_ domicilié aux *tuarennes - Pontboux*  
*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Buronzo, le six juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre vingt quatre*  
 fils de *Antoine Ramella, manoeuvre, domicilié aux tuarennes,*  
 et de *Françoise née Olearo, défunte.* \_\_\_\_\_

2° *Terzoglio Caroline-Joséphine, laveuse,*  
 de *Buronzo (Novare, Italie)* \_\_\_\_\_ domiciliée aux *tuarennes*  
*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Buronzo, le vingt huit* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre vingt,*  
 fille de *Eugène Terzoglio, manoeuvre,* \_\_\_\_\_  
 et de *Madeline née Otero, domiciliés aux tuarennes.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Buronzo les trois et dix Mars,*  
*au Châtelard le dix-neuf février mil neuf*  
*cent sept.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Consentement du père du mari.*  
*Certificats de publications et*  
*de non opposition.*  
*Permis de célébration du Département*  
*de Justice et Police du 4 avril 1907.*  
 Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

*Ramella François*

*Terzoglio Caroline*

Signatures des témoins :

*Terzoglio Luigi*

*Terzoglio Teresa*

L'officier de l'état civil :

*Paul Boyard*



N° 28.  
Franel Rosset

Aujourd'hui seize Avril mil neuf cent sept, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Franel Jean-Etienne, professeur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vevey et de Provence domicilié à la Chaux de Fonds

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Vevey le vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fils de Jean-Paul Franel, défunt,

domicile des parents :

et de Pauline Louise née Rieder, à Vevey.

Nom et profession de l'épouse :

2° Rosset Marguerite-Elise, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Neytaux et de Villeneuve domiciliée à Nyon-Pontbeaux

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne, le vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt-sept,

Noms, profession et

fille de Louis Rosset, notaire,

domicile des parents :

et de Jenny Louise née Rochat, sans domicile à Pontbeaux.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à la Chaux de Fonds, à Vevey, à Villeneuve, à Neytaux et au Châtelard le cinq mars, à Provence le neuf mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration de l'officier de l'état civil de la Chaux de Fonds, du 23 mars 1907.

Signatures des époux :

Jean Franel

Marguerite Franel

Signatures des témoins :

J. Franel

J. Rosset

J. Rosset

Communiqué : à Vevey, à Provence, à la Chaux de Fonds et à Villeneuve.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 29.  
Imhaus-Chessex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Avril mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Imhaus Georges Albert Jules Marc, imprimeur-éditeur

de Nancy domicilié à Nancy

célibataire

né à Nancy le vingt juillet mil huit cent quatre-vingt

fils de Alexandre Henri Nicolas Gustave Imhaus, imprimeur-éditeur

et de Emma Henriette Caroline née Volz, domiciliée à Nancy

2° Chessex Emma, sans profession

de Planches domiciliée à Fécillet

célibataire

née à Fécillet le vingt huit Juin mil huit cent dix-neuf

filles de Ami Rodolphe Henri Chessex, propriétaire

et de Rosine née Imry, domiciliée à Fécillet

Les publications ont eu lieu à Nancy le dix et dix-sept Mars et aux Planches le quatre Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Contour  
Lettre de père et mère des époux. Acte  
de publication et de non opposition  
Acte de célébration de l'état civil  
Publi 25 Mars 1907.

Communiqué :

à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Imhaus

Emma Imhaus

Signatures des témoins :

E. Imhaus  
R. Chessex  
Paul Chessex

L'officier de l'état civil :

Eug. Broyard

N° 30.

Burdet - Fornaro

Aujourd'hui vingt Avril mil neuf cent sept  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Burdet Henri-Louis, mason,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domicilié à Chailly-Fontaine

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chailly, le premier Juin mil huit cent quatre-vingt-vingt

Noms, profession et

fils de Jean Burdet, agriculteur,

domicile des parents :

et de Julie née Curdy, domiciliés à Chailly.

Nom et profession de l'épouse :

2° Fornaro Justine-Marie-Louise, domestique,

Lieu d'origine et de domicile :

de Varallo Sesia (Novare, Italie), domiciliée à Chailly-Fontaine

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née Marie Chamoson, le vingt-quatre mil huit cent quatre-vingt-sept  
Octobre

Noms, profession et

fille de Jean Fornaro, mason,

domicile des parents :

et de Catherine née Schmidly, à Chamoson.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard le quatre Avril  
courant. La publication en Italie a été dis-  
pensée.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.  
Compte-rendu de son père.  
Certificat de publication et de  
non opposition.  
Dispense de publication en Italie.  
(L'acte de naissance de l'époux  
est au vol. IV, folio 52.)

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Burdet HenriBurdet Marie

Signatures des témoins :

Bridet AlbertBurdet Alfred

L'officier de l'état civil :

E. Prigent

N° 31.

Francey - Favrod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Avril mil neuf cent sept  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> Francey Louis-David, agriculteur,

de Châtelard domicilié à Crin-Pontreux

célibataire

né à Crin, le vingt-sept Avril mil huit cent soixante dix-sept,

fils de Vincent-Louis-Alexandre Francey, défunt,

et de Adèle née Tuenzieux, domiciliée à Crin.

2<sup>e</sup> Favrod Henriette-Suzanne, sans profession,

de Château d'Oex domiciliée à Vernex-Pontreux

célibataire

née à Vernex, le dix-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq

filles de Henri Favrod, agriculteur,

et de Marie-Henriette-Pauline née Richard, } domiciliées à Vernex.

Les publications ont eu lieu au Châtelard et à Château d'Oex

le dix Avril mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
et de non opposition.

(Les actes de naissance  
des époux sont aux :

Volume I, folio 140  
II 66.

Communiqué : à Château-d'Oex.

Signatures des époux :

L. Francey.

H<sup>te</sup> Francey.

Signatures des témoins :

Henri Gilliard

J. Vulliamd. H. Favrod.  
P. Francey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 32

Kourtskoi-Schroeder

- Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril mil neuf cent sept, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kourtskoi Leonide, étudiant en droit,

de Trouta-Schirkova (Kourtsk), Russie domicilié à Lausanne

célibataire

né à Trouta-Schirkova le vingt-huit mil huit cent quatre-vingt-un

Décembre fils de Vladimir-Nicolaevitch Kourtskoi, propriétaire,

et de Anastasie Bertschansky, domiciliés à Kremianoye (Russie),

2° Schroeder Marie, étudiante en sciences.

de Posen (Russie), domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Posen le deux quatorze Paris mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Jean-Friedrich Schroeder, décédé,

et de Vera Koudivanoff, sa veuve, à Posen,

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-huit Paris mil

neuf cent sept. Le certificat de non opposition de l'Eglise russe à Genève a été délivré le premier avril courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration  
délivrée par l'officier  
de l'état-civil de  
Lausanne le 16 avril  
1907.Communiqué : à la Chancellerie  
et à Lausanne.

Signatures des époux :

Leonide de Kourtskoi

Marie Schroeder

Signatures des témoins :

P. Sliva

M. Neussichin

L'officier de l'état civil :

E. Broyard

Les époux ont été informés  
que leur mariage ne sera va-  
lable en conformité de la loi  
russe, qu'après avoir été  
célébré religieusement.  
Ils se sont engagés à  
produire à bref délai  
le certificat constatant  
ce fait.

L'officier de l'état-civil  
E. Broyard

N° 33.  
*Pasche-Zimmermann*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre Mai* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ *sept.* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pasche Louis, menuisier,*

de *Servion* domicilié à *la Courbe-Honheur*

*célibataire*

né à *Servion, le deux Mai* mil huit cent *soixante dix huit*

fils de *Jean-Louis Pasche, décédé,*

et de *Henriette née Nicolas, à Ferlent.*

2° *Zimmermann Frieda, femme de chambre,*

de *Graben (G. Duché de Baden)* domiciliée à *Servitot*

*célibataire*

née à *Lyss (Berne), le vingt-six Août* mil huit cent *quatre-vingt,*

fille de *Philippe-Christophe Zimmermann, cordonnier,*

et de *Caroline née Hunziker, domiciliés à Lyss.*

Les publications ont eu lieu à *Servion et à Graben le quatre*  
*Avril, aux Hanches le trois Avril de cette*  
*année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance*  
*des époux.*  
*Certificats de pu.*  
*bliations et de*  
*non opposition.*

Communiqué : à *Servion et à*  
*la Chancellerie.*

Signatures des époux :

*Louis Pasche*  
*Frieda Pasche*

Signatures des témoins :

*Magnin Edouard*  
*Eugène Jolay*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 34  
Collet-Massou

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

État civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de Première Instance du Canton de Genève rendu en date du 17 juin 1937 déclaré définitif et exécutoire le 13 août 1937 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an, le délai pendant lequel l'... ne pourr... contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 25 août 1937

L'officier de l'état civil  
Com. en l'ég.

Aujourd'hui six mai mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Collet William Léon, géologue

de Genève (ville) domicilié à la Romme (Chêne-Bougeries)

célibataire

né à Fiez (Vaud) le vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-

fil de William Simon Collet

et de Marie Gilliard, sans domicile à la Romme

2° Massou Sophie Fanny, sans profession

de Neyhaut et Villeneuve domiciliée à Pont Port-Blanchet

célibataire

née à Pont Port le vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Georges Eugène Massou

et de Françoise Benjamin Clémentine née Baroz, domiciliée à Anserin

Les publications ont eu lieu à Genève le huit avril, à Chêne-Bougeries le huit mai, aux Planchas et à Neyhaut le 4 avril et à Villeneuve le huit avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de célébration  
d'un officier de l'état civil  
de l'ancien Canton de Genève  
le vingt-huit avril dernier

Signatures des époux :

Léon W. Collet

Sophie Collet

Signatures des témoins :

A. Collet

J. Collet, Georges Massou

Communiqué : à Genève, au  
Chêne-Bougeries et à Villeneuve

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 35  
Mayor - Hornet

Aujourd'hui Six Mai mil neuf cent Sept  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Mayor Jean Eugène, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domicilié à Charnus

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Charnus le vingt deux Mars mil huit cent soixante sept

Noms, profession et

fils de Eugène Mayor, agriculteur à Charnus

domicile des parents :

et de Louise Eugène veuve Rambert, décedée

Nom et profession de l'épouse :

2° Hornet Suzanne Pauline, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domiciliée à Perthuis

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Perthuis le dix Avril mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et

fille de Pierre David Daniel Hornet, décedé

domicile :

et de Thérèse Louise veuve Scherer, Perthuis

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt et

un Avril de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
et de non opposition

Signatures des époux :

Eug Mayor fils  
Suz Mayor

Signatures des témoins :

Eug Mayor  
P. Cochard

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 36

Aujourd'hui treize mai mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

Avanthay-Blanche

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Avanthay Damien-Lucien, maître charpentier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Champéry (Valais) domicilié à Champéry

Etat civil :

veuf de Amélie née Serin des le huit février mil neuf cent cinq,

Lieu et date de la naissance :

né à Champéry, le vingt sept mai mil huit cent sixante huit

Noms, profession et

et de Joseph Avanthay

domicile des parents :

et de Marie-Innocente née Escour, tous deux décédés.

Nom et profession de l'épouse :

2° Blanche Marianna, née Rauch,

Lieu d'origine et de domicile :

de Brian les Bains (H. Sarine) domiciliée à Barent-Fontenex

Etat civil :

veuve de Joseph Ernest Blanche des le dix Octobre mil huit cent quatre vingt dix sept

Lieu et date de la naissance :

née à Langenargen, le vingt cinq janvier mil huit cent sixante sept

Noms, profession et

et de Joseph Rauch, décédé,

domicile des parents :

et de Catherine née Gherer, à Friedrichshafen (Wurtemberg)

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard & à Champéry le six Avril, à Brian les Bains les sept et quatorze Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer.  
don de l'Officier de  
l'Etat-civil de Cham-  
péry du 23 Avril 1907.

Signatures des époux :

Avanthay Damien  
Marietta Avanthay

Signatures des témoins :

Engene Mour  
Knonen Benedikt

Communiqué : à Champéry et  
à la Chancellerie.

L'officier de l'état civil :

Eng. Broyis

N° 37  
Cretton-Litthi

Aujourd'hui quatorze mai mil neuf cent sept, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Cretton Louis-Emile, valet de chambre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bagnes (Valais) domicilié à Gaccio (Vaud)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Champsec de Bagnes, le dix-neuf mil huit cent dix-huit

Noms, profession et

Octobre  
fils de François-Louis Cretton, agriculteur,

domicile des parents :

et de Marie-Adeline née Guigoz, domiciliés à Bagnes.

Nom et profession de l'épouse :

2° Litthi Rosette, femme de chambre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lützelflüh (Berne) domiciliée à Gaccio (Vaud)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Biglen (Berne) le vingt-huit juillet mil huit cent dix-huit

Noms, profession et

filles de Johann Litthi, charbon,

domicile :

et de Elisabeth née Pieri, domiciliés à Wynigen.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bagnes le vingt-deux Mars, à Lützelflüh et au Châtelard le vingt-un Mars, à Gaccio les vingt-quatre et vingt-un Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications et de non opposition.  
Formul. de célébration du Département de justice et Police du 15 Avril 1907.

Communiqué : à Bagnes, à la Chancellerie et à Lützelflüh.

Signatures des époux :

Louis Cretton  
Rosette Cretton

Signatures des témoins :

Moulin  
S. Monod

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 38.

Gaydon - Umbehr

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize mai mil neuf cent sept  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gaydon Marc-François, comptable,

de Essert-Romand (H. Savie) domicilié à la Rouvenaz-Pontaux

célibataire

né Landans, le vingt-neuf juin mil huit cent quatre-vingt deux

fils de Jean-Louis Gaydon,

et de Marie-Adèle née Permat, tous deux décédés.

2° Umbehr Lucie-Anna, repasseuse,

de Gessenay (Berne) — domiciliée à Crin-Pontaux

célibataire

née à Colombier, le vingt-un juin mil huit cent quatre-vingt un

à Borges fille de Henri-Emile Umbehr, défunt,

et de Marie-Désirée née Bernard, domiciliée à Crin.

Les publications ont eu lieu à Essert-Romand les vingt-un et vingt-huit avril, à Gessenay le quatorze avril et au Cha. delard le treize avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Actes de décès des père &amp; mère du mari.

Certificats de publications et de non opposition.

Déclaration de l'Ambassade de France.

Autorisation de célébration du

Dep. de Justice &amp; Police du 7 mai 1907.

Communiqué : à la Chancellerie

et à Gessenay.

Signatures des époux :

Gaydon

Lucie Gaydon

Signatures des témoins :

H. Despland.

Jules Grosse

L'officier de l'état civil :



N° 39.  
Meyer-Scheidegger

Anjourd'hui dix-sept mai mil neuf cent sept, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Meyer Louis, charbon,

Lieu d'origine et de domicile :

de Offingen (Argovie) domicilié à Clarens Montreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Offingen (Argovie) le vingt-six mil huit cent soixante quinze

Noms, profession et

Octobre  
fils de Maurice Meyer,

domicile des parents :

et de Louise née Kunz, tous deux décédés.

Nom et profession de l'épouse :

2° Scheidegger Anna, repasseuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Huttwil (Berne) domiciliée à Clarens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Nidau, le trois Décembre mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

filles de Hermann Scheidegger, relieur, à Nidau,

domicile :

et de Anna née Päder, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Offingen et à Huttwil le vingt-cinq Avril, au Châtelard le vingt-quatre Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications et de non opposition.

Signatures des époux :

Louis Meyer

Anna Meyer

Signatures des témoins :

M. Wigel

M. Wattenis

Communiqué : à Offingen, et à

Huttwil.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 40.  
*Mayot - Boyet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-huit mai* mil neuf cent *sept*  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mayot Henri, fondeur,*

de *Echallens* domicilié à *la Bordey-Tombeux*

*célibataire*

né à *Trévies le douze février* mil huit cent *quatre-vingt-deux*  
*(Grandson)*

fils de *Charles-Jacques Mayot*

et de *Louise-Rosalie née Senthorey, dont deux décedés.*

2° *Boyet Marguerite-Françoise, employée,*

de *Polienas (Sère, France)* domiciliée à *Trait-Tombeux*

*célibataire*

née à *Yverdon, le quinze juillet* mil huit cent *soixante-dix-neuf*

fille de *Jean-Pierre Boyet, employé d'usine,*

et de *Marie-Adèle née Annon, domiciliée à Yverdon.*

Les publications ont eu lieu à *Echallens et aux Ranches le*  
*vingt-trois avril, à Polienas les vingt-huit*  
*avril et cinq mai de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Contentement des père*  
*et mère de l'épouse.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*

Signatures des époux :

*Mayot Henri*  
*Marguerite Mayot*

Signatures des témoins :

*S. Croft*  
*S. Meunier*

Communiqué : à *Echallens, et à*  
*la Chancellerie.*

L'officier de l'état civil :

*Eng. Pignat*

N° 41

Breitenstein-Hochstrasser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par décision du Grand Conseil du Canton de Bâle-Ville, du 8 novembre 1923, les époux Breitenstein-Hochstrasser, hommes et femmes ci-contre, ont été déclarés légitimes et reçus au nombre des bourgeois de la commune de Riehen.

Intant le 11 janvier 1924

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

Aujourd'hui vingt-un mai mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Breitenstein Karl-Jacob, jardinier,

de Offenbourg (Grand Duché de Baden) domicilié à Clarens-Neuchâtel

célibataire

né à Offenbourg le vingt-cinq mai mil huit cent dix-huit

fils de Elisabeth Breitenstein, défunte.

et de

2° Hochstrasser Maria, couturière,

de Auenstein (Argovie) domiciliée à Bâle

célibataire

née à Auenstein, le quinze janvier mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Johannes Hochstrasser, défunt,

et de Verena née Schwammberger, à Auenstein.

Les publications ont eu lieu à Offenbourg les trente avril et

quinze mai, à Auenstein et au Châtelard le trente avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Certificats de publications et de non opposition.

Formis de célébration du Dep. de Justice & Police du 17 mai 1924.

Communiqué : à la Chancellerie et à Auenstein et à Bâle.

Signatures des époux :

K. Breitenstein

Maria Breitenstein

Signatures des témoins :

Ch. Aguerd

E. Schumann

L'officier de l'état civil :

Eug. Puyot

N° 42.

Genova - Collo det

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mai mil neuf cent sept  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Genova Vincent-Joseph, mason,

de Ghevis (Nove, Italie) domicilié à Clarent-Montaux

celibataire

né à Ghevis le treize Août mil huit cent soixante dix neuf

fils de Julien Genova, défunt,

et de Madeleine née Riboni, domiciliée à Ghevis.

2° Collo det Augustine, sans profession,

de Nus (Turin, Italie) domiciliée à Clarent

celibataire

née à Nus le dix-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt sept

fille de Ange Collo det, défunt,

et de Marie-Candide née Favre, domiciliée à Clarent

Les publications ont eu lieu à Ghevis et à Nus le trente-

un Mars et sept Avril, au Châtelard le douze Mars

de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Consentement de la mère de l'épouse.

Certificats de publications et de

non opposition.

Permis de célébration du Dep. de

Justice Police du 20 Avril 1907.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Vincent Genova

Genova Augustine

Signatures des témoins :

J. R. Moran

S. Crist

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuis

N° 43.

Bonjour - Cruz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mai mil neuf cent sept  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bonjour Frédéric, agriculteur,

de Blonay domicilié à Lonjier

célibataire

né à Textit, le vingt-deux Novembre mil huit cent quatre vingt quatre

fils de François-Louis Bonjour, agriculteur,

et de Anna, dite Anna-Marie-Joséphine, née Heintz, domiciliée à Lonjier

2° Cruz Marie, domestique,

de Bonnevaux (H. Savie) domiciliée à Clarend

célibataire

née à Bonnevaux le quatorze Avril mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Pierre Cruz, agriculteur, à Bonnevaux,

et de Angeline née Pichaud, défunte.

Les publications ont eu lieu à Blonay et au Châtelard le vingt-cinq Avril, à Bonnevaux les vingt-huit Avril et cinq Mai mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.  
Contentement du père de l'épouse & acte de décès de sa mère.  
Certificats de publications et de non opposition.  
(L'acte de naissance de l'époux est au Vol. III, folio 198.)  
Communiqué : à Blonay et à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Bonjour Frédéric  
Marie Bonjour

Signatures des témoins :

S. Crofte  
Jean Rosset

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 44

Marchini - Tabord

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit mai mil neuf cent sept  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Marchini Maurice-Joseph, plâtrier-peintre  
de Anans (Doubs, France) domicilié à la Rouvenaz Pontaux  
célibatairené à Anans, le vingt sept octobre mil huit cent soixante dix sept  
fils de Pierre-Joseph Melchior Marchini, plâtrier-peintre,  
et de Louise née Chabin, domiciliés à Lyon2<sup>o</sup> Tabord, née Corgiat-Bondon, Augusta-Caroline,  
de Yverne domiciliée à la Rouvenaz  
divorcée d'avec Louis-Auguste Tabord dès  
le onze janvier mil neuf cent sixnée à Crain le cinq mars mil huit cent quatre vingt cinq  
fille de Charles-François Corgiat-Bondon, défunt,  
et de Susanne-Julie née Perret, à la RouvenazLes publications ont eu lieu à Anans le cinq et douze mai, à  
Yverne le six mars et au Châtelard le cinq mars de  
cette année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux. Acte  
du premier mariage de l'épouse  
avec la mention du divorce.  
Concubinage des parents de l'époux  
Certificats de publications et de non oppo-  
sition.  
Déclaration de l'Ambassade de France.  
Fornis du Dép. de Justice Police du 23 mai 1904.  
Communiqué :

à la Chancellerie et à Aigle.

Signatures des époux :

Maurice Marchini

Augusta Marchini

Signatures des témoins :

Léon Buzay

Perret Charles

L'officier de l'état civil :

E. Buzay

N° 45.  
Locatelli - Bussset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Anjourd'hui premier juin mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Locatelli Joseph-François, maçon,

de Selino (Bergame, Italie), domicilié à Clarents-Pomboux

célibataire

né à Sales le dix-neuf Avril mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Joseph-François Locatelli, maçon, à Vernex,

et de Sophie-Louise-Henriette née Cottier, défunte.

2° Bussset Aline-Louise, repassée,

de Ormont-dessus domiciliée à La Tour de Peilz

célibataire

née à Bigle le dix Mars mil huit cent quatre vingt-six

fille de Frédéric Bussset, défunt,

et de Lina-Sophie Saladey née Cottier, à La Tour de Peilz.

Les publications ont eu lieu à Selino le quatorze Avril, à Ormont-dessus le cinq Avril, au Châtelard et à La Tour de Peilz le quatre Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications et de non opposition.  
Comportement du père de l'époux.  
Arrêt du Dép. de justice et Police du 15 Mai 1907.

Communiqué : à la Chancellerie, à Ormont-dessus et à La Tour-de-Peilz.

Signatures des époux :

Locatelli Joseph-F.  
Locatelli Aline

Signatures des témoins :

Henri Simonin  
Victor Cochard

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 46.  
Kalis-Hurni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui

premier juin

mil neuf cent sept  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Kalis Albert, *lancier*,

de Unterginsbach (Wurtemberg), domicilié à Caux sur Fontaines

célibataire

né à Unterginsbach, le quatorze juin mil huit cent quatre vingt,

fils de Valentin Kalis, *cordonnier*,

et de Catherine née Pied, domiciliés à Unterginsbach.

2° Hurni Martha, *Blaise*, *lancière*,

de Gurbrii (Berne), domiciliée à Caux

divorcée d'avec Frédéric Hurni dès le deux mars mil

neuf cent six

née à Funchembuchée le trois avril mil huit cent soixante dix sept

fille de Jean-Jacques Schenk, *courrier*,

et de Elisabeth née Müller, domiciliés à Funchembuchée.

Les publications ont eu lieu à Unterginsbach le dix avril, à

Wylersoltigen le neuf avril et aux Flanches le

huit avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Acte de divorce de l'épouse

Certificats de publications

et de non opposition.

Permis de Dep. de Justice et

Police du 1<sup>er</sup> Mai 1907.

Communiqué : à la Chancellerie

et à Wylersoltigen

Signatures des époux :

Albert Kalis

Martha Kalis

Signatures des témoins :

Hurni Robert

Jean Spichiger

L'officier de l'état civil :



N° 47.  
Schneider. Clerc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par jugement rendu le huit juillet mil neuf cent douze, par défaut, déclaré exécutoire le vingt-trois septembre mil neuf cent douze, le tribunal civil du district de Yveroy a déclaré par le divorce le mariage ci-contre des époux Schneider - Clerc

Le divorce a été prononcé contre l'épouse en vertu de l'article 158 du Code civil suisse. Un délai de deux ans est fixé pendant lequel la défenderesse Octavie - Louise Schneider - Clerc ne pourra se remarier.

Inscrit le seize octobre mil neuf cent douze par ordre du département de Justice et Police suivant office du vingt-sept septembre mil neuf cent douze N° 6171 et sur production d'un extrait du jugement.

L'Officier de l'état civil

G. Rosset sup.

Aujourd'hui cinq juin

mil neuf cent sept  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schneider Oscar - Robert, cariste,

de Bümplitz (Beene) domicilié à la Rucenas - fontaine

célibataire

né à Aigle, le deux février mil huit cent soixante dix neuf

fils de Nicolas Schneider, défunt,

et de Elisa née Tschabold, à Yveroy.

2° Clerc Octavie - Louise, lingère,

de Port - Valais domiciliée à la Cortas - fontaine

célibataire

née à Sâles, le dix Août mil huit cent quatre vingt trois

fille de Estelle - Elise Clerc, au Bourcet.

et de

Les publications ont eu lieu à Bümplitz et à Port - Valais le seize mai, au Châtelard et aux Ranches le quinze mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux

Certificats de publi-  
cations et de non  
opposition

Signatures des époux :

Robert. Schneider

Octavie Schneider

Signatures des témoins :

G. Röppel

Cherpilla Léon

L'officier de l'état civil :

G. Rosset

Communiqué : à Bümplitz et à  
Port - Valais

N° 48.  
*Decombaz-Rebmann*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit juin* mil neuf cent ~~sept~~ *sept*  
~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Decombaz Gabriel-Ligismond-Pare, négociant,*

de *Savigny* domicilié à *Chestres*

*célibataire*

né à *Lausanne, le huit septembre* mil huit cent *quatre vingt un*

fil de *Georges-Pare Decombaz, défunt,*

et de *Louise née Schwob, à Lausanne.*

2° *Rebmann Hélène, sans profession,*

de *Liétal* domiciliée à *Clarens*

*célibataire*

née à *Berne, le huit avril* mil huit cent *quatre vingt huit*

fille de *Adolphe Rebmann, défunt,*

et de *Clara-Wilhelmina née Tiggeler, à Clarens.*

Les publications ont eu lieu à *Savigny et au Châtelard*  
*le seize mai, à Chestres le dix-sept mai, et à Liétal*  
*le vingt-trois mai de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de célé-*  
*bration de l'Officier*  
*de l'état-civil de*  
*S. Saphorin, du 5 juin*  
*1912.*

Communiqué : à *Savigny;*  
*Chestres et Liétal.*

Signatures des époux :

*G. Decombaz*  
*Hélène Decombaz*

Signatures des témoins :

*Elsa Rebmann*  
*J. ...*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

*Un jugement du tribunal de district*  
*de Fribourg du 18 avril 1912, devenu définitif*  
*et exécutoire le 2 juillet 1912, le mariage*  
*révisé ci-dessus a été annulé par la divorce.*  
*Le divorce a été prononcé contre le mari*  
*en vertu de l'article 139 du code civil.*  
*Il résulte en outre d'autorisation de l'administration*  
*de l'Etat-civil de Lausanne du 20*  
*juillet 1912, no 4918.*  
*M. ... le 5 août 1912.*  
*L'Officier de l'Etat-civil*  
*[Signature]*

N° 49.  
Haldi - Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Haldi Jean Pierre, facteur au télégraphe,  
de Gessenay (Bernes), domicilié à Tallens  
célibataire

né à Lausanne, le dix huit avril mil huit cent quatre vingt trois  
fils de Emilie Haldi, défunte.

et de

2° Blanc, née Crosset, Fanny-Julie, garde-malades,  
de Belmont sur Lausanne domiciliée à Vernex  
veuve de Paul-Elie Blanc des le dix neuf février  
mil neuf cent un,

née à Bex le vingt deux mars mil huit cent soixante deux  
fille de Pierre-Samuel Crosset, agriculteur,  
et de Marie-Louise née Ribart, domiciliés à Bex.

Les publications ont eu lieu à Gessenay et au Châtelard le  
vingt un mai, à Belmont le vingt trois mai de  
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.  
Lettre de famille contenant  
l'acte du premier mariage  
de l'épouse et l'acte de  
dissol de son premier mari.  
Certificats de publications.  
Communiqué : à Gessenay et  
à Belmont

Signatures des époux :

Jean Haldi  
Julie Haldi

Signatures des témoins :

Döpper  
Ed. Fortmann fils

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 50.

Aujourd'hui vingt-un mai <sup>mil neuf cent sept</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt~~Aguetta-Picheletti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Aguetta Joseph - Lovard, fabricant,  
de Valtavaranche (Turin, Italie) domicilié au Trait-Pontoux  
célibatairené à Valtavaranche, le deux juillet mil huit cent quatre-vingt-un  
fils de Gaspard Aguetta, agriculteur, à Valtavaranche,  
et de Henriette née Bonfovert, défunte.2° Picheletti Irma - Eleonora - Edouge, repasseuse,  
de Haisance domiciliée aux Planches  
célibatairenée à Haisance, le six juin mil huit cent quatre-vingt quatre,  
fille de Lodovico Picheletti, jardinier,  
et de Julia née Silvestri, domiciliés à Haisance.Les publications ont eu lieu à Valtavaranche et à Haisance  
le vingt-huit avril et cinq mai, aux Planches le onze avril  
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition  
Permis de célébration du P.p.  
de Justice & Police en date duCommuniqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Joseph Aguetta  
Irma Aguetta

Signatures des témoins :

E. Turcheron  
Aguetta Odory

L'officier de l'état civil :

Auguste Puyot

N° 51.  
 RoCHAT - Juillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un juin <sup>mil neuf cent sept</sup> ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° RoCHAT Paul-Louis, architecte,

de l'Abbaye et du Lieu domicilié à Baugy sur Clarend

neuf de Delphine Constance Augustine née Ducrot des le  
neuf juillet mil neuf cent cinq,

né au Pont d'Audanne, le vingt cinq février mil huit cent soixante quatre

fil de Jules Boite RoCHAT, défunt,

et de Elisa née Langel, domiciliée à Baugy

2° Juillard Marguerite, sans profession,

de Souvillier (Borne) domiciliée à Baugy

célibataire

née à Borne, le trente Octobre mil huit cent soixante dix sept

fille de Louis Juillard, défunt,

et de Anna née Raiguel, à Baugy.

Les publications ont eu lieu à l'Abbaye, au Lieu, au Châ.  
de l'Abbaye, le quatorze mai, et à Souvillier le quinze  
mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte du premier mariage de l'époux  
Acte de naissance de l'épouse.  
Certificats de publications et  
de non opposition.  
(L'acte de décès de la 1<sup>re</sup> femme de  
l'époux est au fol. 11, folio 158.)

Communiqué : à l'Abbaye ; à  
 Lieu et à Souvillier.

Signatures des époux :

P. RoCHAT

Marguerite RoCHAT

Signatures des témoins :

W. RoCHAT

J. Vulliamet

L'officier de l'état civil :

Eug. Boyer



N° 52  
 Dufour - Tulver

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux juin <sup>mill neuf cent sept</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dufour Eugène, facteur postal,

de Châtelard domicilié au Chêne-Ponceau,

célibataire

né à Chêne, vingt-deux janvier mil huit cent soixant-neuf,

fil de Jean-Pierre Dufour,

et de Marie née Paillard, tous deux décédés.

2° Tulver Elisabeth, Madeline, sans profession,

de Rueggisberg (Berne) domiciliée à Berne

célibataire

née à Berne, le dix-huit juillet mil huit cent soixante seize

filles de Christian Tulver, défunt,

et de Elisabeth née Roth, domiciliée à Berne.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le trente juin,  
à Berne le trente un juin et à Rueggisberg le  
le premier juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
(L'acte de naissance de  
l'époux est au Volume XII,  
folio 58).

Communiqué : à Rueggisberg, et  
à Berne.

Signatures des époux :

Eugène Dufour

Elisabeth Dufour

Signatures des témoins :

Victor Aubert

Chr. Tulver

L'officier de l'état civil :

Eug. Breyer

N° 53  
Gueit - de Siebenthal

Aujourd'hui vingt-deux juin mil huit cent sept-vingt-quatre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Gueit Emile-Henri, tapissier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Carnoules (Var, France) domicilié aux Flanches-Pontoux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Carnoules, le cinq janvier mil huit cent dix-huit

Noms, profession et

fils de Joseph Benoni Gueit, employé, domicilié à Cannes,

domicile des parents :

et de Magdeleine-Silvie née Gueit, défunte,

Nom et profession de l'épouse :

2° de Siebenthal Louise, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay domiciliée à La Pouvenaz-Pontoux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lezey, le quatorze janvier mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fille de Guillaume de Siebenthal, tapissier,

domicile :

et de Marie-Blaise née Porier, domiciliés à La Pouvenaz.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Carnoules les vingt-six mai et deux juin, à Gessenay le vingt-un mai, aux Flanches et au Châtelard le vingt-mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Compartement du père de l'époux.  
Acte de décès de la mère.  
Certificats de publications et de non opposition.  
Déclaration de l'Ambassade de France.  
Permis de célébration du Département de justice et Police du 15 juin 1904.

Communiqué : à la Chancellerie et à Gessenay.

Signatures des époux :

Emile Gueit  
Louise Gueit

Signatures des témoins :

etff. Siebenthal  
Edouard Weilde

L'officier de l'état civil :

Raymond Puyois

Par jugement du Tribunal de 1<sup>re</sup> instance du Canton de Genève rendu en date du 17 juillet 1910 déclaré définitif et exécutoire le 17 septembre 1910 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le délai pendant lequel l' \_\_\_\_\_ ne pourr \_\_\_\_\_ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 25 septembre 1910.

L'officier de l'état civil :

H. Puthold

N° 54.

Kilchenmann Ramuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre juin mil neuf cent sept  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kilchenmann Wilhelm-Harman, coiffeur,  
de Herzogenbuchsee (Berne), domicilié à Territet  
celibataire

né à Herzogenbuchsee, le dix-neuf octobre mil huit cent sixante quatre  
fils de Johann-Paul Kilchenmann, secrétaire,  
et de Rosine-Katharine née Dolde, à Herzogenbuchsee.  
2° Ramuz Emilie-Fanny, sans profession,  
de Sullens et d'Orbe domiciliée à Veyrier  
celibataire

née à Genève, le dix-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq  
fille de Frédéric-David-Jean-Elie-Louis Ramuz, défunt,  
et de Marie-Pauline née Delapraz, à Veyrier.

Les publications ont eu lieu à Herzogenbuchsee, à Sullens,  
à Orbe, aux Flanches et à Veyrier le vingt-trois mai  
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux  
Certificats de publica-  
tions et de non op-  
position

Signatures des époux :

W. Kilchenmann  
E. Kilchenmann

Signatures des témoins :

J. H. H. H. H.  
H. Ham Delays

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du District  
de Vevey rendu  
en date du 31 mars 1916 déclaré  
définitif et exécutoire le 18 mai  
1916 le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à un an le  
délai pendant lequel la femme  
ne pourra contracter un nouveau  
mariage. (Kilchenmann - Ramuz)

Inscrit le 7 juin 1916  
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à Herzogenbuchsee,  
à Sullens et à Orbe.

N° 55.

Krey - Vuichoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq juin mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Krey Rudolf Friedrich Gustav, libraire, de Naumburg <sup>Prusse</sup> / Saale (Prov. de Saxe), domicilié à Florence (Italie) célibataire

né à Naumburg, le trois février mil huit cent soixante dix neuf fils de Rudolf Krey, fonctionnaire royal en retraite, et de Minna née Röder, domiciliés à Naumburg / Saale.

2° Vuichoud Julie Aline, sans profession, de Châtelard domiciliée à Trait-Ponceaux célibataire

née au Trait, le vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt quatre fille de Jules Vuichoud, défunt, et de Julie Louise Marie née Pouron, domiciliée au Trait.

Les publications ont eu lieu à Naumburg le vingt-trois avril, à Florence les douze et dix-neuf mai, au Châtelard et aux Planches le deux avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications et de non opposition  
Permis de célébration du Dep. de justice Police du 15 juin 1907.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Rudolf Krey  
Aline Krey.

Signatures des témoins :

Jules Vuichoud  
Jules Jaquemond

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

N° 56  
Amlinger - Kuonen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du  
district de Nyon rendu  
 en date du 16 décembre 1919 déclaré  
 définitif et exécutoire le 27 février  
1920 le mariage inscrit ci-contre,  
 a été dissous par le divorce.  
 Le Tribunal a fixé à un an le  
 délai pendant lequel le marri  
 ne pourra contracter un nouveau  
 mariage.

Inscrit le 7 mars 1920  
 L'officier de l'état civil:  
J. Rothstein

Aujourd'hui vingt-six juin ~~mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Amlinger Albert, appareilleur,

de Nyon domicilié à Vernex-Ponthoux

célibataire

né à Sangrissen, Turgenthalen, le huit février mil huit cent soixante douze

fil de Jean Amlinger, mécanicien,

et de Henriette née Egli, domiciliée à Bâle.

2° Kuonen Catherine-Elisabeth-Clémentine, couturière,

de Guttet (Palais) domiciliée à Garens

célibataire

née à Guttet, le dix février mil huit cent soixante douze

filles de Joseph-Marie Kuonen,

et de Anne-Marie née Ruppen, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Nyon et à Guttet le trois  
juin, au Châtelard le deux juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux.  
Certificats de publi-  
cations et de non  
opposition

Signatures des époux :

Alb. Amlinger  
Clémentine Amlinger

Signatures des témoins :

Otto Jull Courrier, H. Moser  
Benedikt Kuonen

Communiqué : à Nyon et à  
Guttet.

L'officier de l'état civil :

J. Rothstein

N° 54.  
*Trichoud - Bulloz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-huit juin* mil neuf cent *sept*,  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Trichoud Charles-Jules, célibataire,*

de *Châtelard* domicilié au *Trait-Pontbeux*

*célibataire*

né à *Trait*, le *seize Septembre* mil huit cent *quatre-vingt*,

fils de *Jules Trichoud, défunt,*

et de *Julie Louise - Marie née Mouron, domiciliée au Trait.*

2° *Bulloz Marie-Tancy, sans profession,*

de *Villars le Comte* domiciliée à *Territet*

*célibataire*

née à *Bex*, le *vingt-un Octobre* mil huit cent *soixante-dix-sept*

fille de *Constant Bulloz, agriculteur,*

et de *Jeanette-Henriette née Croset, domiciliée à Bex.*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard et aux Planches*  
 le *dix-sept mai*, à *Villars le Comte* le *vingt-un*  
*mai* mil neuf cent *sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de l'épouse*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*  
*(L'acte de naissance de*  
*l'époux est au Volume II,*  
*folio 109.)*

Communiqué : à *Denezy.*

Signatures des époux :

*Jules Trichoud.*  
*Marie Tancy*

Signatures des témoins :

*D. Prognier.*  
*E. Monod*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Prognier*

N° 58.  
Diday-Dreyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sur juillet mil neuf cent sept  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Diday Jules-Arni, employé aux C. F. F.

de Bournement domicilié à Lausanne

célibataire

né à Bussy, le neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de Ulysse Diday, employé aux C. F. F.

et de Marie née Richonnat, défunte.

2° Dreyer Marie-Aline, sans profession,

de Trub (Neuchâtel) domiciliée à la Rouvenette, canton de

célibataire

née à Yvon, le vingt-un août mil huit cent quatre-vingt-quatre,

filles de Pierre-Samuel Dreyer, défunt,

et de Marie-Louise née Christen, actuellement femme de François-Félix  
Hauber, à la Rouvenette.

Les publications ont eu lieu à Bournement le seize juin, à Trub, au  
Châtelard et à Lausanne le quinze juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration  
de l'Officier de l'état  
civil de Lausanne, du  
2 juillet 1907.

Communiqué : à Mailens,  
Lausanne et à Trub.

Signatures des époux :

Diday Jules  
Didoy Aline

Signatures des témoins :

Chappuis Louis  
Diday, Constantin

L'officier de l'état civil :

Eugène Dreyer

N° 29.  
Luget - Gerbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juillet mil neuf cent sept  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Luget Joseph Gratien, ouvrier parqueteur,  
de Charvensod (Twin, Italie) domicilié à Clarent Fontbeurn  
célibataire

né à Charvensod, le quatre Septembre mil huit cent soixante dix neuf  
fils de Joseph Janice Luget, journalier,  
et de Marie Caroline née Lucianaz, domiciliés à Dez.

2° Gerbaz Marie Rose Odile, ouvrière de fabrique,  
de Deuz (Twin, Italie) domiciliée à Clarent  
célibataire

née à Deuz, le sept juin mil huit cent quatre vingt six  
fille de Ambroise Gerbaz, agriculteur, à Deuz,  
et de Marie Rosalie née Petitjaques, épouse.

Les publications ont eu lieu à Charvensod et à Deuz les  
deux et neuf juin, au Châllard le sept mai  
mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
contamment du père de l'épouse  
et acte de décès de sa mère.  
Certificats de publications et de non  
opposition. Permis de célébration  
du Sup. de justice et Proc. du 21 juin 1907.  
Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Gratien Luget  
Odile Luget

Signatures des témoins :

Pierre Manzoni  
Ed. Scherrer

L'officier de l'état civil :

Luget



N° *60.*  
*Schmid - Lienhard*

Aujourd'hui *seize juillet* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent *sept*</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Schmid Hamann, tailleur,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Uelfingen (Zurich)* domicilié à *Delémont (Basse)*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Uelfingen, le neuf juin* mil huit cent *soixante-seize*

Noms, profession et

fil de *Jean Schmid,*

domicile des parents :

et de *Barbara née Baltensberger.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Lienhard Elise,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vordemwald (Argerie)* domiciliée à *aux Hauches-Hauteux*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Carbourg, le dix mai* mil huit cent *soixante-dix*

Noms, profession et

fille de *André Lienhard,*

domicile des parents :

et de *Barbara née Stalder.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Delémont, à Vordemwald, à Uelfingen et aux Hauches* les dix *sept, dix huit* *vingt-quatre mai* mil neuf cent *sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de célébration de l'Officier de l'Etat-civil de Delémont, du 11 juillet 1907.*

Signatures des époux :

*Hamann Schmid*  
*Elise Schmid*

Signatures des témoins :

*E. Carrey*  
*B. Mooser*

Communiqué : à *Uelfingen, Delémont et à Vordemwald.*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Pypis*

N° 61.

Nick - Duboux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juillet mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nick Joseph, tailleur,

de Fribourg (Grand Duché de Baden) domicilié à Caux - Bonbeaux

célibataire

né à Fribourg, le dix sept mars mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Jacob Nick, tailleur,

et de Maria Amalia née Reinger, domiciliés à Bernau (Baden)

2° Duboux Henriette - Charlotte, sans profession,

de Grandraux et de Lutry domiciliée à Caux

célibataire

née à Lutry, le neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-sept,

fille de Charles Duboux, décédé,

et de Elise Picassel née Pieville, à Caux

Les publications ont eu lieu à Fribourg i. B., à Lutry et aux Hanches le vingt-deux juin, à Grandraux le vingt-trois juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificat de la mère de l'épouse. Certificats de publications et de non opposition.  
Permis de célébration du Dep. de justice & Police du 10 juillet 1907.

Communiqué : à la Chancellerie, à Cully et à Lutry.

Signatures des époux :

Joseph Nick  
Henriette Nick.

Signatures des témoins :

Paul Walter  
Jean Wottrang

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal du District de Lausanne rendu en date du 24 juin 1920 déclaré définitif et exécutoire le 13 novembre 1920 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an le délai pendant lequel \_\_\_\_\_ ne pourr - contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 27 novembre 1920.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par décision du 31 décembre 1920, le Département fédéral a prononcé la réintégration gratuite de dame Henriette Charlotte Duboux mentionnée ci-contre dans le droit de cité des Cantons de Vaud et des communes de Grandraux et Lutry. Cette réintégration entraîne la naturalisation d'un enfant mineur de dame Duboux soit Eugène Hermann Nick, né à Montreux le 1<sup>er</sup> juin 1908.

Inscrit le 21 janvier 1921.

OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

*[Signature]*

N° 62.

*Bax - Falconnier*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze juillet* mil neuf cent *sept*  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bax Jean Rodolphe, coiffeur,*

de *Aarau* domicilié à *Trait-Muhlen*

*veuf de Clara Kinna née Hirschy des le*  
*quatre part mil neuf cent cinq*

né à *Aarau, le douze Septembre mil huit cent soixante quatre*

fils de *Rodolphe Bax,*

et de *Louise née Lhuiller, tous deux décédés.*

2° *Falconnier, née King, Bertha-Suzette, sans profession,*

de *Vullyens* domiciliée à *Trait*

*veuve de Jules Honoré Henri Falconnier des le*  
*vingt-trois février mil neuf cent cinq*

née à *Yverdon, le dix sept Septembre mil huit cent soixante neuf*

fille de *Charles Denis King, ébéniste, à St. Croix,*

et de *Louise née Vuichet, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *Aarau et aux Hanches le*  
*six juin, à Vullyens le neuf juin de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes des précédents mariages*  
*des époux. Acte de décès du premier*  
*mari de l'épouse. Certificats de*  
*publications et de non opposition.*  
*(L'acte de décès de la première*  
*femme de l'époux est au Vol. 11, folio 113.)*

Communiqué : à *Aarau et à*  
*Mézières.*

Signatures des époux :

*Jean Rodolphe Bax*

*Bertha Bax*

Signatures des témoins :

*C. Bruner*  
*Val. Martin*

L'officier de l'état civil :

*Georg Probst*

*Par jugement rendu le*  
*vingt-sept mars mil neuf*  
*cent neuf, déclaré exécu-*  
*toire le vingt-un avril sui-*  
*vant, le tribunal civil*  
*du District de Vevey a dissous*  
*par le divorce le mariage*  
*ci-contre des époux*  
*Bax - Falconnier.*  
*Le divorce a été pro-*  
*noncé contre le mari*  
*en vertu de l'article 46,*  
*lettre b, de la loi fédé-*  
*rale du 24 décembre 1884.*  
*Inséré le premier mai*  
*mil neuf cent neuf sur*  
*requisition du Département*  
*de Justice et Police (Procès*  
*du 24 avril 1909, N° 2418)*  
*et production d'un extrait*  
*du jugement en divorce.*  
*L'officier de l'état civil*  
*Georg Probst*

N° 64.  
Taroni - Tridondani

Aujourd'hui dix-neuf juillet mil neuf cent sept  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Taroni Baptiste Antoine, serrurier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Laglio (Côme, Italie) domicilié à Vernex-Pontoux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Laglio, le dix-sept janvier mil huit cent soixante-quinze

Noms, profession et

fils de André Taroni, tailleur de pierre,

domicile des parents :

et de Joséphine née Cetti, domiciliés à Laglio

Nom et profession de l'épouse :

2° Tridondani Marie-Catherine Hyacinthe, modiste,

Lieu d'origine et de domicile :

de Cavandone (Novare, Italie) domiciliée à Vernex-Pontoux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née aux Fauchet, le dix-huit mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fille de David Tridondani, menuisier,

domicile :

et de Marie-Louise-Catherine née Tedeschi, domiciliés à Vernex

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Laglio les neuf et seize juin, et  
au Châtelard le vingt-trois mai de cette année.  
La publication à Cavandone a été dispensée.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications et de  
non opposition. - Dispense  
de publication à Cavandone.  
Permis de célébration du Dep. de  
justice & Police, du 4 juillet 1907.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

A Taroni

J Taroni

Signatures des témoins :

D. Carrel

C. Giannoni

L'officier de l'état civil :

Eug. Propit

N° 64.  
Barrai - Duquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept juillet ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent sept</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barrai Quinto-Guelfo, menuisier

de Konzambano (Pantone, Italie) domicilié à Crin-Pontoux

célibataire.

né à Konzambano, le premier Avril mil huit cent soixante dix huit

fils de Tarquino Barrai, défunt,

et de Joséphine née Zaniboni, à Konzambano.

2° Duquet Marie-Thérèse, sans profession,

de Terres (Ticin, Italie) domiciliée à Crin

célibataire.

née à Terres, le dix-sept Août mil huit cent quatre-vingt six

fille de Marie-Virginie Duquet, demeurée à Crin.

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Konzambano et à Terres le vingt  
deux mai et deux juin, au Châtelard le trois mai de  
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Contenement de la mère de l'épouse.  
Certificats de publications et de  
non opposition.

Permis du Département de justice et  
Police du 22 juin 1907.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

G. Barrai  
Thérèse Barrai

Signatures des témoins :

Vivier  
B. Maron

L'officier de l'état civil :

Auguste Dupuis

N° 65.  
*Howald. Damay*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier Aout* ~~mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Howald Jean, employé C. F. F.*

de *Thörigen (Berne)* domicilié à *Toritet - Pontevaux*

*veuf de Adrienne - Hélène née Davet det le cinq*  
*Septembre mil neuf cent quatre*

né à *Pienne, le six juin* mil huit cent *soixante-dix-neuf*

fil de *Jacob Howald*

et de *Robina née Kocher, tous deux décédés.*

2° *Damay Ange-Marie, repasseuse,*

de *Martigny-Ville (Valais)* domiciliée à *La Hanchée (Pontevaux)*

*célibataire*

née à *Martigny-Ville, le vingt-six Décembre* mil huit cent *quatre-vingt,*

filles de *Joseph Emmanuel Damay, défunt,*

et de *Julie Adélaïde née Voedoz, à Martigny-Ville.*

Les publications ont eu lieu à *Herzogenbuchsee, à Martigny-Ville,*  
*et aux Hanches le neuf juillet de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Livret de famille contenant acte*  
*du premier mariage de l'époux*  
*et l'acte de décès de sa première*  
*femme. — Acte de naissance*  
*de l'épouse. — Certificats de*  
*publications et de non opposition.*

Communiqué : à *Herzogenbuchsee*  
*et à Martigny-Ville.*

Signatures des époux :

*Howald Jean*

*Ange Marie Howald*

Signatures des témoins :

*Damay Charles.*

*Paul Vaudroz*

L'officier de l'état civil :

*J. P. P. P.*

N° 66

Boncalvo - Tallino

Aujourd'hui trois Ouit ~~mil neuf cent sept~~  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Boncalvo Louis-Jean, manoeuvre

Lieu d'origine et de domicile :

de Sciolze (Turin, Italie) domicilié aux Thuarnes-Pontena

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sciolze, le vingt-sept Décembre mil huit cent soixante quatre

Noms, profession et

fils de Jean-Baptiste Boncalvo, défunt,

domicile des parents :

et de Thérèse née Cariglione, domiciliée à Turin.

Nom et profession de l'épouse :

2° Tallino Marie, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Saluggia (Novare, Italie) domiciliée aux Thuarnes

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Saluggia, le vingt-sept février mil huit cent soixante dix neuf

Noms, profession et

fille de Louis Tallino, défunt,

domicile des parents :

et de Madeleine née Roverto, domiciliée aux Thuarnes.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sciolze les cinq et douze Mai,  
à Saluggia les vingt-un et vingt-huit Avril, et au Châle,  
lard le cinq Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
Permis de célébration du  
Département de Justice et  
Police du 12 Juin 1907.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Boncalvo Louis-Jean

Boncalvo Marie

Signatures des témoins :

Louis Tallino

Giacomo Brana

L'officier de l'état civil :

*(Signature)*

N° 67.  
Lenoir - Pilet

Aujourd'hui neuf août mil neuf cent sept,  
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Lenoir Amy-Philippe, comptable,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Orx domicilié à Veytaux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à L'Évraz, le dix-huit juillet mil huit cent soixante-dix-huit

Noms, profession et

fils de Emma Lenoir, a Veytaux.

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° Pilet Marie-Cécile, repasseuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rossinière domiciliée à Veytaux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Rossinière le huit juin mil huit cent quatre-vingt,

Noms, profession et

fille de Alme Louis-Adrien Pilet, agriculteur,

domicile :

et de Marie-Lusanne Julie née Buquier, domiciliée à Rossinière.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Château d'Orx et à Rossinière  
le dix-huit juillet, à Veytaux le dix-sept juillet  
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux.  
certificats de publi-  
cation et de non  
opposition.

Signatures des époux :

A. Lenoir

Marie Lenoir

Signatures des témoins :

B. Mazon

A. Coraudey

Communiqué : à Château d'Orx  
et Rossinière.

L'officier de l'état civil :

Eugène Dupuis



N° 68.

*Chevalley-Kälin*

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui *seize Août* mil neuf cent *sept* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chevalley Gustave, charcutier,*  
de *St. Gingolph (H. Savoie)* domicilié à *Tales-Pombreaux*  
*celibataire*

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

né à *Pourcet, le vingt quatre Décembre* mil huit cent *quatre vingt un*  
fils de *Siméon Chevalley, batelier,*  
et de *Jénobie née Roch, sans deux domiciles au Pourcet.*  
2° *Kälin Ottilie partha, cuisinière,*  
de *Beckenried (Unterwald le Bas)* domiciliée à *Trait*  
*celibataire*

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :  
Date des publications :

née à *Courrendlin, le cinq Août* mil huit cent *quatre vingt six*  
*(Berne)*  
fille de *Antoine Kälin, journalier, à Chindes (Berne)*  
et de *Marie-Anne née Keuentchwander, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *St. Gingolph les quatorze & vingt un juillet,*  
*à Beckenried le dix neuf juillet, au Châtelard & aux Planches*  
*le douze juillet de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Par jugement du Tribunal départemental de la Haute Savoie (France) rendu en date du 23 octobre 1928 déclaré définitif et exécutoire le... le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à... an, le délai pendant lequel l... ne pourr... contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 13 mai 1930.  
L'officier de l'état civil  
*A. Burchard* *com. en disp.*

Pièces déposées :

- Actes de naissance des époux.*
- Contentement des père & mère du mari.*
- Certificats de publications & de non opposition*
- Déclaration de l'Ambassade de France*
- Terrmit du Département de justice*
- Police du 3 Août 1927.*

Communiqué : à la Chancellerie et à Beckenried.

Signatures des époux :

*Chevalley Gustave*  
*M<sup>lle</sup> Ottilie Chevalley*

Signatures des témoins :

*Menozzi Carlo*  
*E. Richard*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Boppis*

N° 69.  
*Guillard-Hampfler*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize août* \_\_\_\_\_ mil neuf cent *sept*  
 \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Guillard Camille-Alfred, conducteur au tramway,*  
 de *Saint-Maurice (Talais)* domicilié à *Clarent-Pontreux*  
*célibataire*

né à *Ponthey, le onze juillet* mil huit cent *soixante dix sept*  
 fils de *Maurice-Louis Guillard, agriculteur,*  
 et de *Adèle née Coppes, domiciliés à Clarent.*

2° *Hampfler Adèle, repasseuse,*  
 de *Diemtigen (Berne)* domiciliée à *Clarent*  
*célibataire*

née à *Eudrefin, le quatre novembre* mil huit cent *quatre vingt cinq*  
 fille de *Jacob Hampfler, asphaltier, à Neuchâtel,*  
 et de *Rosine née Thoubberger, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *S. Maurice et au Châtelard le*  
*vingt-cinq juillet, à Diemtigen le vingt-huit juillet*  
*de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance*  
*des époux*  
*Certificats de publi-*  
*cations et de non*  
*opposition.*

Communiqué : à *S. Maurice et à*  
*Diemtigen.*

Signatures des époux :

*Guillard Alfred*  
*Adèle Guillard*

Signatures des témoins :

*S. Crozet*  
*C. Mathy*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Berpès*

N° 40  
Baud-Barrois

Aujourd'hui dix-sept ~~sept~~ <sup>mil neuf cent sept</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Baud Francis, électricien,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bes domicilié à Clarent-Pontoux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Clarent, le dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fils de Auguste-Frédéric Baud, instituteur, à Clarent.

domicile des parents :

et de Françoise dite Fanny Jeanne née Bauguis, défunte.

Nom et profession de l'épouse :

2° Barrois Marie-Louise-Emilie, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Leysin domiciliée à Vein-Pontoux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Colomby, le sept juillet mil huit cent soixante dix huit

Noms, profession et

fille de Louis-Aloy Barrois,

domicile des parents :

et de Olympie née Borgeaud, tous deux décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bes le vingt-une juillet, à Leysin et au Châtelard le vingt-quatre juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.  
(L'acte de naissance de  
l'épouse est au volume II,  
folio 262.)

Communiqué : à Bes et à

Leysin.

Signatures des époux :

F. Baud

E. Barrois

Signatures des témoins :

Vignier  
Richard

L'officier de l'état civil :

J. Puyois

N° 41.  
Corti - Lauener

Aujourd'hui dix-sept Août mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Corti Alberto - Bernardo, plâtrier-peintre

Lieu d'origine et de domicile :

de Agno (Tessin) domicilié à la Neuvaiz - Pontaux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Magliaso, le vingt-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt quatre

Noms, profession et

fils de Lambino Corti, plâtrier-peintre,

domicile des parents :

et de Caterina née Salvade, domiciliés à Chopard (Vevey).

Nom et profession de l'épouse :

2° Lauener Cécile, horlogère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lauterbrunnen (Berne) domiciliée à Coffrane (Vevey).

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Coffrane, le vingt-quatre Août mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et

fille de Adolphe Lauener, défunt,

domicile :

et de Catherine née Blaser, domiciliée à Coffrane.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Agno le vingt juillet, à Lauterbrunnen et à Coffrane le dix-sept juillet, au Châlehard le seize juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications et de non opposition.

Signatures des époux :

Corti et Bert.  
Cécile Corti.

Signatures des témoins :

Désiré Corti  
Arthur Williamson

Communiqué : à Agno, Lauterbrunnen et à Coffrane.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° **72**  
**Niermans-Jordan**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui **vingt deux Aout** ~~mill neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Niermans Willem Dirk, Ingénieur**

de **Amsterdam (Hollande)** domicilié à **Zürich**

**célibataire**

né à **Haarlem le neuf Mars** mil huit cent **soixante quinze**

fils de **Geriet Hermannus Niermans**

et de **Suzette Françoise van Struick, les deux décédés.**

2° **Jordan Marie Johanna, sans profession**

de **Foedberg (Pruke)** domiciliée à **Vernex Pontaux**

**célibataire**

née à **Mattstatt le dix neuf Aout** mil huit cent **quatorze deux**

fille de **Rudolf Jordan, Major en retraite, à Montaux**

et de **Agdine Piper, décédée**

Les publications ont eu lieu à **Zürich le dix huit Aout, au Châte-**  
**land (Montaux) le dix huit Aout et à Foedberg**  
**le vingt six Aout de cette année**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

**Autorisation de célébration**  
**delivré par l'officier de**  
**l'état civil de Zürich le**  
**dix neuf Aout précédent**

Communiqué : à **Zürich** et à  
**la Chancellerie**

Signatures des époux :

**W. Niermans**

**Marie Niermans**

Signatures des témoins :

**Jordan Major a. d.**

**Schröter ing.**

L'officier de l'état civil :

**[Signature]**

N° 73.  
*Golay-Jacquier*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre Août* <sup>mil neuf cent sept</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Golay Louis-Eugène, tapissier,*

de *Genève* domicilié aux *Ranches-Pontaux*

*célibataire*

né à *Hainpalaud, le vingt trois* mil huit cent *soixante treize*

fils de *Pierre Golay, défunt,*

et de *Thérèse née Darelhoffer, à Paris.*

2° *Jacquier Marie Louise Georgine, cuisinière,*

de *Savièse (Valais),* domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Sion, le dix Septembre* mil huit cent *soixante-neuf*

fille de *Germain Jacquier, défunt,*

et de *Marianne née Favery, domiciliée à Saxon.*

Les publications ont eu lieu à *Genève, à Lausanne, et aux Ranches le vingt-cinq juillet, à Savièse le vingt-sept juillet mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*

*Certificats de pu-*

*blication et de non*

*opposition*

Communiqué : au Bureau Can-

tonal d'Etat Civil de Genève

et à Savièse.

Signatures des époux :

*L. Golay*  
*Marie Golay*

Signatures des témoins :

*M. Mouton*  
*R. Hautwirth*

L'officier de l'état civil :

*R. P. P. P.*

N° 74  
Anchisi - SecchiaAujourd'hui Sept Septembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent sept</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Anchisi Joseph, menuisier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Noris (Novare, Italie) domicilié à la Rouvenettes  
Nantuaux.

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Monthey, le vingt-trois janvier mil huit cent quatre-vingt-deux  
(Valais)

Noms, profession et

fils de Joseph Ferdinand Anchisi, menuisier,

domicile des parents :

et de Marie-Louise née Vaillat, domiciliés à la Rouvenettes

Nom et profession de l'épouse :

2° Secchia Hortilde-Catherine-Marie, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Turin (Italie) domiciliée à Lantanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Turin, le douze juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fille de Jean Secchia, propriétaire, à Baderans (Italie)

domicile des parents :

et de Catherine née Garnero, défunte,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Noris et à Turin les seize et  
vingt-trois juin, au Châtelard le trente-un mai, et à  
Lantanne le premier juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux. Certificats de publi-  
cations et de non opposition.  
Permis de célébration du Dep.  
de Justice et de l'Intérieur du 11 juillet  
1907.Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Joseph AnchisiHortilde Secchia

Signatures des témoins :

Ermete FeliceBonfantini Ugo

L'officier de l'état civil :

Eugène Pignatelli

N° 75.  
Freymond Genton

Aujourd'hui dix Septembre mil neuf cent sept  
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Freymond Louis, cordonnier,

Lieu d'origine et de domicile :

de St.-Gierges domicilié au Chêne-Ponceux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à St.-Gierges, le vingt-neuf novembre mil huit cent soixante-seize

Noms, profession et

fils de Aimé Freymond, manoeuvre,

domicile des parents :

et de Marie-Marguerite née Berdoz, domiciliés au Chêne.

Nom et profession de l'épouse :

2° Genton Blanche-Marguerite, repasseuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Tuidoux et de Chardonne domiciliée à Brent-Ponceux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à La Vulpillière, le vingt-sept Juin mil huit cent quatre vingt sept,  
vieux Tuidoux

Noms, profession et

fille de Charles-Henri Genton, pierrrier,

domicile :

et de Louise-Fanny née Dufour, domiciliés à Brent.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St.-Gierges, Tuidoux et

Chardonne le vingt quatre Août, au Châtelard  
le vingt-trois Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.

Signatures des époux :

L. Freymond  
M<sup>lle</sup> Freymond

Signatures des témoins :

B. Monod  
H. Courand

Communiqué : à St.-Gierges,

Chèvres et Corvies.

L'officier de l'état civil :

Jug. P. P. P.



N° 46.  
Schwab - Kaffzer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Septembre mil neuf cent sept  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schwab Gottlieb, concierge,

de Keryes (Fribourg), domicilié à Glion Pontaux

celibataire

né à Keryes, le trois Août mil huit cent quatre-vingt deux

fils de Friedrich Schwab, défunt,

et de Marguerite née Gutznecht, domiciliée à Kallnach.

2° Kaffzer Rosa-Lina, sans profession,

de Metendorf (Berne), domiciliée à Glion Pontaux

celibataire

née à Metendorf, le seize janvier mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Gottlieb Kaffzer, défunt,

et de Anna née Fisser, à Metendorf.

Les publications ont eu lieu à Keryes et aux Planches le  
sept-Sept Août, à Thierachem le vingt-huit Août  
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des

époux.

Certificats de publica.

tion et de non op.

position.

Communiqué : à Keryes et à

Thierachem.

Signatures des époux :

Gottlieb Schwab.

Rosa K. Schwab

Signatures des témoins :

Richard

Diépreux

L'officier de l'état civil :

Auguste Broyer

N° 77  
Chessex-Gilliardi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent sept

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chessex Vincent-Gustave-Edmond, cuisinier,

de Marches domicilié à la Paroisse (Marches)

célibataire

né à Nuilly, le vingt-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-deux

sur Saint fils de Vincent Chessex, comptable,

et de Françoise-Louise née Margairaz, domiciliée à la Paroisse.

2° Gilliardi Emilie, couturière,

de Saint-Gingolph (St. Marie) domiciliée à Vernex-Tomboux

célibataire

née à Cabaret, le huit janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq

à Villanovre fille de Joseph-Marie Gilliardi, cariste,

et de Elisa née Bonzon, domiciliée à Vernex.

Les publications ont eu lieu à Saint-Gingolph les dix-huit  
et vingt-cinq Août, aux Marches et au Châtelard  
le dix-sept Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux  
Certificats de publi-  
cations et de non  
opposition.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Edmond Chessex

Emilie Chessex

Signatures des témoins :

Chessex  
Jeanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 78.  
Barilley-Helten

Aujourd'hui quatorze Septembre mil neuf cent sept  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Barilley Jules - Marie, charpentier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Remaufens (Fribourg), domicilié à Petit-Pontaux

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chessel, le vingt-deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fil de Jean-Alfred Barilley,

domicile des parents :

et de Marie née Droquet, tous deux décédés.

Nom et profession de l'épouse :

2° Helten Sophie - Marie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay (Berne) domiciliée à Vallent-Pontaux

Etat civil :

celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vallent, le vingt-deux Avril mil huit cent quatre-vingt-sept

Noms, profession et

filles de Samuel-Henri Helten, agriculteur.

domicile des parents :

et de Louise née Chabloz, domiciliés à Vallent.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Remaufens le vingt-neuf Août, à Gessenay le vingt-huit Août et au Châtelard le vingt-sept Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.  
Certificats de publications  
et de non opposition.

(L'acte de naissance de  
l'épouse est au volume V  
folio 73.)

Communiqué : à Remaufens  
et à Gessenay.

Signatures des époux :

Barilley Jules.

Barilley Marie

Signatures des témoins :

Ed. Portmann fils

Henri Helten

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 79.  
Cochard-Viret.

Aujourd'hui *vingt septembre* mil neuf cent *sept*  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Cochard Charles-Edouard, batelier,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Châtelard* domicilié à *la Rouvenaz*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Verrier le vingt trois février* mil huit cent *quatre vingt quatre*

Noms, profession et

fils de *Charles-Emmanuel dit Henri Cochard, batelier,*

domicile des parents :

et de *Elie-Marie néé Henchoz, domiciliés à la Rouvenaz*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Viret Louise-Augustine, marçante,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Villars-Tiercelin* domiciliée à *la Rouvenaz*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Corsier le vingt huit décembre* mil huit cent *quatre vingt*

Noms, profession et

fille de *Fritz Louis Viret, agriculteur,*

domicile :

et de *Jeanne-Lydie Emma néé Genton, domiciliés*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Châtelard le vingt quatre*  
*avril* et à *Villars-Tiercelin le vingt cinq août*  
*de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance*  
*de chacun des époux.*  
*Certificats de publica-*  
*tions et de non opposi-*  
*tion.*

Signatures des époux :

*Charles Cochard Fils*  
*Louise Cochard Viret*

Signatures des témoins :

*P. Mooser*  
*Auguste Brunschwig*

Communiqué : à *Bottens*

L'officier de l'état civil :

*Quittet*  
*compt.*

N° 80  
Rubin Fischer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un septembre mil neuf cent sept  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Rubin Jean Robert, gypcier-peintre,

de Reichenbach (Berne), domicilié à La Rouvenettey-Houbaux,

celibataire,

né à Crin, le vingt trois novembre mil huit cent quatre vingt,

fils de Jean Rubin

et de Anna-Barbara née Tillmann, décédée.

2° Fischer Emma Faustine, sans profession,

de Cringen (Lucerne), domiciliée à Sion,

celibataire.

née à Sion, le huit juillet mil huit cent quatre vingt deux,

fille de Nicolas Fischer, charron,

et de Marie-Louise née Delaloye, domiciliés à Sion.

Les publications ont eu lieu au Châtelard le vingt neuf août mil neuf cent sept, à Sion et à Reichenbach le trente du même mois et à Cringen le six septembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'acte de naissance de l'épouse.  
Certificats de publications  
et de non opposition.

(L'acte de naissance de  
l'époux est au volume II  
folio 126)

Communiqué : à Reichenbach,  
Cringen et à Sion.

Signatures des époux :

Rubin Robert

Rubin Emma

Signatures des témoins :

G. Nikles.

Fischer François

L'officier de l'état civil :

Quintus  
reempl.

N° 81.  
Mouron-Waespe.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre septembre~~ <sup>mil neuf cent sept</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mouron César, employé au tramway,  
de Chardonne, domicilié à La Tour de Peilz,  
célibataire,

né à Chardonne le vingt neuf <sup>avril</sup> mil huit cent quatre-vingt-un  
fils de Pierre Samuel Mouron, ~~décédé~~,

et de Louise - China née Ducret, domiciliée à La Tour de Peilz,

2° Waespe Anna-Bertha-Elisa, couturière,  
de Oberhelfenschwil (S. Gall), domiciliée à Clarens,  
célibataire,

née à Clarens le vingt neuf <sup>avril</sup> mil huit cent soixante dix sept,  
fille de Albert Waespe, menuisier,

et de Elisabeth née Egli, domiciliées à Clarens.

Les publications ont eu lieu à Châtellard le vingt six, à La Tour de Peilz et Chardonne le vingt sept et à Oberhelfenschwil le vingt huit <sup>avril</sup> mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration délivrée par l'officier de l'état civil de La Tour de Peilz le treize septembre courant.  
Actes de naissance des époux.

Communiqué : à Corsier, La Tour de Peilz et à Oberhelfenschwil.

Signatures des époux :

Mouron César  
Bertha Mouron.

Signatures des témoins :

Alb. Waespe  
Alb. Waespe fils.

L'officier de l'état civil :

Quintin  
rempl.

N° 82.  
*Klöpper-Bäumlin.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit septembre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent sept.</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Klöpper Hermann, cafetier,*

de *Noos (Baden)* domicilié à *Trait-Montoux,*

*célibataire,*

né à *Noos le vingt six août* mil huit cent *quatre vingt trois,*

fils de *Nickolaus Klöpfer,*

et de *Franziska née Paulus, décédée.*

2° *Bäumlin Anna-Maria, sans profession,*

de *Riedisheim (Alsace)* domiciliée à *Mulhouse,*

*célibataire,*

née à *Riedisheim le vingt neuf mars* mil huit cent *quatre vingt quatre,*

fille de *Albert Bäumlin, contre-maître maçon,*

et de *Clementine née Diebold, domiciliés à Mulhouse.*

Les publications ont eu lieu aux *Planches le douze, à Noos le treize, à Mulhouse le vingt-deux et à Riedisheim le vingt trois août mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.  
 Permis de domicile de l'époux.  
 Certificats de publications et  
 de non opposition. Autorisa-  
 tion de célébration du  
 vingt un septembre présent mois.  
 Communiqué : à la Chancellerie.*

Signatures des époux :

*Hermann Klöpfer.*

*Anna Klöpfer*

Signatures des témoins :

*Emile Klöpfer.*

*Felix Paulus*

L'officier de l'état civil :

*Guat Ritter*  
*reempl-*

N° 83.  
 Masson-Luy.

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :

Aujourd'hui *vingt huit septembre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent sept,</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Masson Henri-Smile, agriculteur,*  
 de *Feytaux et de Villeneuve,* domicilié à *Crin-Nouveaux,*  
*célibataire,*

Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :

né à *Crin le vingt deux mai* mil huit cent *soixante treize,*  
 fils de *Jacques-Aime David Masson, agriculteur, à Crin,*  
 et de *Susanne-Marie née Arnaut, décédée.*

Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :

2° *Luy Léontine-Marie-Honorine, sans profession,*  
 de *Bagnes (Falais),* domiciliée à *Crin,*  
*célibataire,*

Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile :

née à *Colonard (Orne, France), le* <sup>*dis neuf juillet*</sup> mil huit cent *soixante dix neuf,*  
 fille de *Jean-François-Alphonse Luy, placeur,*  
 et de *Marie née Guinet, tous deux domiciliés à Crin.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Châtelard, Feytaux et Villeneuve*  
*le quatre avril mil neuf cent sept, et à Bagnes,*  
*le jour suivant cinq avril.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance et acte de légitimation de la fiancée.  
 L'acte de naissance du fiancé est au vol. XII, fol. 279 / Certificats de publications et de non opposition.*

Communiqué : à *Villeneuve*  
 et à *Bagnes.*

Signatures des époux :

*Henri Masson*  
*Léontine Masson*

Signatures des témoins :

*J. Schier*  
*St. H. W. Witz*

L'officier de l'état civil :

*Quatreflour*  
*reempl.*



N° 84.  
Locherer-Faust.

Aujourd'hui vingt huit septembre mil huit cent sept, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Locherer Joseph Alois, Coiffeur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Gebweiler (Alsace) domicilié à Ferner-Houten,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Gebweiler le quatorze juin mil huit cent quatre vingt,

Noms, profession et

fils de Auguste Locherer, dont le domicile est inconnu,

domicile des parents :

et de Agnès née Gaethé, à Gebweiler.

Nom et profession de l'épouse :

2° Faust Marie-Louise Jeanne, Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Weithalten (Alsace) domiciliée à La Tour de Peily,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Weithalten le trente janvier mil huit cent quatre vingt trois,

Noms, profession et

fille de Edouard Faust, sans profession, à Ruffach (Alsace),

domicile des parents :

et de Marie-Antoinette née Livdan, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à La Tour de Peily le quatorze août, à Gebweiler et à Weithalten le vingt trois août mil huit cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance et permis de domicile des époux, Certificats de publications et de non-opposition. Autorisation de célébration du vingt sept du présent mois.

Communiqué : à la Chancellerie et à la Tour de Peily.

Signatures des époux :

Joseph Locherer.  
Marie Faust

Signatures des témoins :

Félix Alligé  
Eugène Heitzke

L'officier de l'état civil :

E. P. M. H.  
reempl.

N° 85.  
Dubach-Pedrocca

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui trois octobre mil neuf cent sept  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dubach Charles-Alfred, horloger,  
de Tieder-Stocken (Berne) domicilié à la Rouvenzy, Nouben,  
célibataire,

né à St-Jurier le trois avril mil huit cent quatre vingt<sup>quatre</sup>  
fils de Alfred Dubach, négociant,  
et de Lina née Dücher, domiciliés à St-Jurier.

2° Pedrocca, Angèle-Marianne, lingère,  
de Castello Falavaraglia (Rome Italie) domiciliée à Clarens,  
célibataire,

née à Clarens le huit juin mil huit cent soixante dix neuf  
fille de Joseph Ambrogio Pedrocca, cordonnier,  
et de Marie-Jenny née Bally, domiciliés à Clarens.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt sept  
avril et à Reutigen le vingt huit du même  
mois mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des  
époux. Certificats de  
publications et de non-  
opposition. Déclaration  
de validité.

Communiqué : à Reutigen et  
à la Chancellerie.

Signatures des époux :

C. Dubach  
Angeline Dubach

Signatures des témoins :

Ant. Bopp  
Chs. Trummer

L'officier de l'état civil :

Quintillet  
rempl.

N° 86.  
Cochard-Duret.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre mil neuf cent sept  
mil huit cent quatre-vingt-  
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Cochard Paul-Frédéric, pareur,  
de Châtelard, domicilié à Flanchamp,  
célibataire,né à Flanchamp le cinq juillet mil huit cent septante six,  
fils de Alexis Cochard, agriculteur,  
et de Rosine née Gillieron, domiciliés à Flanchamp  
2° Duret Joséphine-Marie-Aune, négociante  
de Harilly (M<sup>te</sup> Savoye) domiciliée à Flanchamp,  
célibataire,née à Harilly le vingt-deux juin mil huit cent quatre-vingt  
quatre  
fille de Claude Duret, agriculteur,  
et de Augustine née Chamot, domiciliés à Harilly.  
Les publications ont eu lieu à Harilly le trente-un août,  
et au Châtelard le vingt-un septembre mil  
neuf cent sept.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
et de non opposition,  
Acte de naissance de la fian-  
cée et consentement à  
mariage. (L'acte de naissance  
du fiancé est au vol. I fol. 54.)

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Paul Cochard  
Maria Cochard

Signatures des témoins :

Dionnet  
Richard

L'officier de l'état civil :

Quat Pittet  
rempl.

N° 87.  
 Neylan Combremont.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre <sup>mil neuf cent sept</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Neylan Louis-Albert, instituteur,

de Cherit, domicilié à Lucent,

célibataire,

né à Cherit le sept février mil huit cent quatre vingt un,

fils de Louis Adrien Neylan, viturier,

et de Louise Adeline née Lecoultré, domiciliée au <sup>Brassus</sup> ~~Cherit~~

2° Combremont Henriette Emma Amette,

de Grandcour, domiciliée à Oment,

célibataire,

née à Levey le vingt trois juin mil huit cent quatre vingt trois,

fille de Henri Samuel Combremont, décédé,

et de Henriette dite Amette née Prot, à Chailly, <sup>Charente</sup> ~~Charente~~

Les publications ont eu lieu à Oment et Lucent le seize,  
au Sentier et au Brassus le dix sept, et à Grand  
cour le dix huit septembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébra-  
tion de l'officier de  
l'état civil de Lucent  
du 7 octobre 1907.

Communiqué : à Concise, Lucent,  
Sentier et à Grandcour.

Signatures des époux :

A. Neylan

H. Neylan

Signatures des témoins :

Edouard Jomini

Victor Magnin

L'officier de l'état civil :

Quatrecas  
reempl.

N° 88.  
 Tanager - Pelten.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre <sup>mil neuf cent sept</sup> ~~mil huit cent quatre vingt~~  
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tanager Joseph, marchand de fruits,  
 de Glis (Falais), domicilié à Peray - Houbreux,  
célibataire,

né à Pevey le quinze février mil huit cent septante neuf,  
 fils de Ignace Tanager, journalier,  
 et de Madeleine née Lottermann, domiciliée à  
 2° Pelten Sylvie - Emile, cuisinière, <sup>Ceritet.</sup>  
 de Gessenay (Berne), domiciliée à Ceritet,  
célibataire,

née à Bev le dix sept juillet mil huit cent quatre vingt deux,  
 fille de François - Emile Pelten, décédé,  
 et de Adèle née Caure, à Genollier s. Lyon.  
 Les publications ont eu lieu à ux Ranches et à Gessenay  
le vingt un septembre et à Glis le vingt  
deux septembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance  
des époux. Certificats  
de publications et de  
non opposition.

Communiqué : à Brigue et à  
Gessenay.

Signatures des époux :

Joseph Tanager  
Sylvie Tanager

Signatures des témoins :

U. Paul Engler  
Tanager Adolphe

L'officier de l'état civil :

Quatmet  
reempl.

N° 89.  
Fittet - Wicky.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt et un <sup>mil neuf cent sept,</sup>  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fittet Victor-Lucien, facteur postal,

de Planches, domicilié à Glion,

célibataire,

né à Glion le cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre,

fil de Jules-Edouard-Louis Fittet,

et de Marie-Alisie née Byrde, domiciliée à Glion.

2° Wicky Marie-Lina, blanchisseuse,

de Schüpfheim (Lucerne), domiciliée à Glion,

célibataire,

née à Sonzier, le vingt-un juin mil huit cent quatre-vingt-sept,

fille de François Théodore Wicky, décédé,

et de Rose-Marie Anna née Hirschi, à Glion.

Les publications ont eu lieu à Planches le quatorze septem-  
bre et à Schüpfheim le dix-neuf septembre  
mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.  
(L'acte de naissance de  
l'époux est au vol. III fol. 174)  
Certificats de publications  
et de non-opposition.

Communiqué : à Schüpfheim.

Signatures des époux :

Victor Fittet

Lina Fittet

Signatures des témoins :

Jean Rosset

Paul Fittet

L'officier de l'état civil :

Quintin  
rempl.

N° 90.  
Ducrét-Dammam.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent sept  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ducrét Jules-Constant, garçon de magasin  
 de Tout (Canton de Fribourg) domicilié aux Flandes,  
célibataire,

né à Tout le quinze décembre mil huit cent septante trois,  
 fils de Rosalie Ducrét, domiciliée à Tout,

~~et de~~  
 2° Dammam Maria-Josefa, femme de chambre  
 de Sempach (Lucerne) domiciliée à Ouchy,  
célibataire,

née à Rain/Scheid, Canton de Lucerne le vingt-trois mai mil huit cent septante,  
 fille de Antoine Dammam,  
 et de Maria-Barbara née Wollemann, décédée.

Les publications ont eu lieu aux Flandes le treize, à Lausanne  
le quatorze, à Tout le quinze et à Sempach le dix-  
neuf septembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux. Certificats de  
publications et de non-  
opposition.

Signatures des époux :

J. Ducrét  
Maria-Josefa Dammam

Signatures des témoins :

Ferré  
Müller Jean

Communiqué : à S. Martin Semp-  
sch et à Ouchy.

L'officier de l'état civil :

Quintet  
rempl.

Par décision du 6 juillet 1915  
 le Département de Justice et Police  
 du Canton de Vaud a ordonné la res-  
 tification de l'acte ci-contre, en ce  
 sens que la nom de famille  
"Ducrét" soit orthographié  
"Ducrédt"

Montreux, le 9 juillet 1915.

L'officier de l'état civil

[Signature]

au: P. Martin, Sempach  
trai 34.

N° 91.  
Häyoz Hertli.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Par décision du 8 février 1916  
le Conseil d'Etat du Canton de Vaud  
a ordonné la rectification de l'acte de  
mariage ci-contre, de Häyoz-  
Hertli en ce sens que  
le nom de famille est par erreur  
Häyoz, soit écrit "Heyoz".

Inscrit le 10 février 1916.-  
L'officier de l'état civil:

Changement de nom

Changement du nom de famille

des époux en "Häyoz", par décision

du conseil d'état du canton de Fri-

bourg, du 3 juin 1960

Montreux le 9 juin 1960

L'officier de l'état civil:

Aujourd'hui douze octobre mil neuf cent sept,  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Häyoz Albin, charpentier,

de St-Ours (Fribourg), domicilié à la Rouvenaz Montreux,

célibataire,

né à Hoffstetten (Solothurn) le douze février mil huit cent septante huit,

fils de Joseph Häyoz,

et de Anna-Maria née Geberind, décédée.

2° Hertli Lydia, couturière,

de Trüllikon (Zürich), domiciliée à Clarens,

célibataire,

née à Trüllikon le six décembre mil huit cent quatre-vingt-dix,

filles de Madeline Hertli, domiciliée à Zurich.

et de

Les publications ont eu lieu à Châtelain le treize septembre

à Trüllikon et à St-Ours le seize septembre

mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Certificats de publications et de non-  
opposition.

Signatures des époux :

Häyoz Albin

Häyoz Lydia

Signatures des témoins :

Hägeli Basil

Detraz Emile

Communiqué : à St-Ours et à Trüllikon.

L'officier de l'état civil :



N° 92.  
Richard-Dupertuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre <sup>mil neuf cent sept</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Richard Eugène-Henri, imprimeur,

de Ormont-dessous domicilié à Lezey,

célibataire,

né à Olon, le seize février mil huit cent quatre-vingt-deux,

fil de Henri-Emile Richard, agriculteur,

et de Marianne née Ouey, domiciliés à Cernat.

2° Dupertuis Frida-Jenny, sans profession,

de Ormont-dessous, domiciliée à Chailly s/Clareuil,

célibataire,

née à Chailly le six décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

filles de Louis Aloys Dupertuis, agriculteur,

et de Frédérique-Marie née Wiedenmann, domiciliés à

Chailly.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le quatre septem-

-bre et à Ormont-dessous le dix sept dit mil

neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébra-  
tion de l'Officier de  
l'état civil d'Ormont-  
dessous du 11 octobre  
1907.

Communiqué : à Ormont-dessous.

Signatures des époux :

Eugène Richard

Frida Richard

Signatures des témoins :

Fritz Arn.

Dupertuis Emile

L'officier de l'état civil :

Paul Vittey  
reempl.

N° 93.  
Odermatt Durer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre ~~mil neuf cent sept~~  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Odermatt Alois-Jacob, concierge,  
de Buchs (Unterwalden), domicilié à Verrier-Houbran,  
célibataire,

né à Kriens (Lucerne), le neuf mai mil huit cent quatre vingt  
fils de Anna Marie Odermatt, domiciliée à Buchs,  
~~et de~~

2° Durer Marie-Adelaide, gouvernante,  
de Kerns (Obwald), domiciliée à Verrier-Houbran,  
célibataire,

née à Kerns le vingt sept octobre mil huit cent quatre vingt  
fille de Alois Durer, agriculteur,  
et de Françoise née Büsch, domiciliées à Allerswilen  
(Zoug)

Les publications ont eu lieu au Châtelard le vingt trois septem-  
bre, à Buchs et à Kerns le vingt sept septem-  
bre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux. Certificats  
de publications et de  
non-opposition.

Communiqué : à Buchs et  
à Kerns.

Signatures des époux :

A. Odermatt,  
Ad. Durer

Signatures des témoins :

Arvanofluk  
A. Stokmayer  
B. Moreson

L'officier de l'état civil :

Quintillet  
rempl.

N° 94.  
Matzak - Hommet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le 16 mars 1916, le Conseil fédéral a prononcé la réintégration de Dame Rosalie Matzak, veuve Hommet née Gauthey, domiciliée à Lausanne, dans le droit de cité de Canton de Vaud et de la Commune du Châtelard (Montreu).  
Inscrit le 6 juin 1916.

L'Officier de l'état civil :

*[Signature]*

Aujourd'hui quatorze octobre

mil neuf cent sept, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Matzak Auguste - Robert - Jean, peintre en voitures, de Horle (Bohême, Autriche), domicilié à Clarens - Montreu, célibataire,

né à Cobourg (Allemagne) le vingt <sup>cinq</sup> mil huit cent soixante dix-neuf, fils de Gotthard Matzak, peintre en voitures, et de Sophie née Wedel, domiciliés à Cobourg,

2° Hommet, née Gauthey, Rosalie, garde-malades, de Châtelard, domiciliée à Clarens, veuve de Charles-John-Henri Hommet dès le 3 février 1904,

née à Belmont sur Jorand le dix mars mil huit cent soixante-seize, fille de David-Louis Gauthey, charbonnier, et de Louise née Gottraux, domiciliés à Belmont.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt deux août mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.  
Lettre de famille de l'épouse constatant son premier mariage et le décès de son premier mari.  
Certificat de validité et autorisation de célébration du 12 courant.

Communiqué : à la  
Chancellerie.

Signatures des époux :

*Robert Matzak*  
*Rosalie Matzak*

Signatures des témoins :

*Abuincy*  
*Elgauthey*

L'officier de l'état civil :

*Quittet*  
reempl.

N° 95.  
Mury-Blanc.

Aujourd'hui die-huit octobre mil neuf cent sept  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Mury Charles, scienc.

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domicilié à Brent,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Brent le douze avril mil huit cent quatre-vingt-trois,

Noms, profession et

fils de Charles Louis Mury, décédé,

domicile des parents :

et de Madeleine née Sulliger, à Brent.

Nom et profession de l'épouse :

2° Blanc Marie Caroline, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard, domiciliée à Chailly 4/ Clarent,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Chailly le trente avril mil huit cent quatre-vingt-trois,

Noms, profession et

fille de David-Henri Blanc, agriculteur,

domicile :

et de Marie Eugénie née Dufey, domiciliés à Chailly.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt-cinq

septembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication et de non-opposition. (L'acte de naissance de l'époux est au fol. 16, vol. III et celui de l'épouse au fol. 24 du même volume.)

Communiqué : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Mury Charles

Mury Marie

Signatures des témoins :

[Signature]  
[Signature]

L'officier de l'état civil :

Paul Piffet  
rempl.

N° 96.  
Schweizer-Aigeltinger.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *die neuf octobre* <sup>mill neuf cent sept,</sup>  
~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Schweizer Alfred, peintre en voitures,*

de *Krauchthal (Berne),* domicilié à *Crin-Houbeux,*

*célibataire,*

né à *Berthoud, le vingt-trois novembre* <sup>mil huit cent quatre vingt deux,</sup>

fil de *Jacob Schweizer, décédé,*

et de *Elisabeth née Scheidegger, domiciliée à Berne,*

2° *Aigeltinger Marie-Josephine, sans profession,*

de *Mühlheim près Cuttlingen* <sup>Wurttemberg</sup> domiciliée à *Meran (Tyrol),*

*célibataire,*

née à *Konstanz Baden, le dix huit* <sup>novembre</sup> <sup>mil huit cent quatre vingt huit</sup>

fille de *Marie Aigeltinger, actuellement femme de Sebastian*

~~et de~~ *Günzryl, blanchisseuse, domiciliée à Meran.*

Les publications ont eu lieu à *Mühlheim le cinq septembre, au*  
*Châtelard et à Krauchthal le six septembre et à Meran*  
*le dix septembre mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux. Certificats de publi-*  
*cations et de non opposi-*  
*tion. Consentement de*  
*la mère de l'épouse.*

Communiqué : à *Krauchthal et*  
*à la Chancellerie.*

Signatures des époux :

*Alfred Schweizer*

*Marie Schweizer*

Signatures des témoins :

*Willaston Emile*

*Jules Tatter*

*Franz Schweizer*

L'officier de l'état civil :

*Quintin*  
*rempl.*

N° 97.

Borret-Bournoud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre octobre* <sup>mil neuf cent sept,</sup>  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Borret Joseph, conducteur d'automobiles,*  
de *S<sup>t</sup>-Jean d'Alph (H<sup>e</sup> Savoie), domicilié à Clarent-Moutrens,*  
*célibataire,*

né à *Cherrier, Commune du Châtelard* <sup>le vingt huit février</sup>  
mil huit cent *quatre vingt quatre*  
fils de *Joseph-Marie Borret, décédé,*  
et de *Marie-Thérèse-Justine née Spicher, aux Crêtes sur* <sup>Clarent.</sup>

2° *Bournoud Emma née Huber, blanchisseuse,*  
de *Corbeyrier,* domiciliée à *Clarent,*  
veuve de *Paul-Julien Bournoud* <sup>de</sup> *le seize*  
*mars mil neuf cent six,*

née à *Sossau (Berne),* <sup>le vingt trois juillet</sup>  
mil huit cent *soixante quinze,*  
fille de *Christian Huber, décédé,*  
et de *Elise née Brand, domiciliée à Bühl (Berne).*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard* <sup>le</sup> *deux huit septembre*  
à *Corbeyrier* <sup>le</sup> *deux neuf septembre* et à *S<sup>t</sup>-Jean d'Alph*  
*les vingt deux et vingt neuf septembre mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de l'époux.*  
*Livret de famille de l'épouse.*  
*Consentement à mariage.*  
*Certificats de publications et*  
*de non opposition. Acte de*  
*de célébration du 11 octobre 1907.*

Communiqué : à la Chancellerie  
et à Aigle.

Signatures des époux :

*Joseph Borret*  
*Emma Borret*

Signatures des témoins :

*B. Moroz*  
*C. Brestensky*

L'officier de l'état civil :

*Guill. Furet*  
*curé*

N° 98

Panzeri Toscio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six octobre* <sup>mil neuf cent sept</sup> ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Panzeri Josue, cordonnier*de *Garlate (Côme, Italie)* domicilié à *Glion-Montreux*,*célibataire,*né à *Garlate, le treize mars,* mil huit cent *quatre vingt*fils de *Charles Panzeri, pêcheur,*et de *Ernestine née Scivotti, domiciliés à Garlate.*2° *Toscio Maria-Pierina Adèle, cuisinière*de *Villadossola (Novare, Italie)* domiciliée à *Glion,**célibataire,*née à *Villadossola le dix huit juillet* mil huit cent *quatre vingt cinq*fille de *Joseph Toscio, maçon,*et de *Angèle née Baecenetti, domiciliés à Glion.*Les publications ont eu lieu à *ex Flanches le vingt quatre*  
*avril, à Villadossola le quinze septembre et à Garlate*  
*le vingt deux septembre mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux. Certificats de pu-*  
*blications et de non-op-*  
*position. Autorisation de*  
*célébration du vingt trois*  
*octobre mil neuf cent sept.*

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

*Panzeri Josue**Panzeri Maria*

Signatures des témoins :

*Battista Cirardo**Zenoni Gaudenzio*

L'officier de l'état civil :

*Quintivy*  
*remplir*

N° 99.  
Schmid-Ochmet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six octobre* mil neuf cent *sept*,  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Schmid Rodolphe, portier d'hôtel,*  
de *Birrhard (Argovie),* domicilié à *Clarens,*  
*célibataire,*

né à *Birrhard, le trente-un mars mil huit cent quatre-vingt six,*  
fils de *Jean-Ulrich Schmid,*  
et de *Anna née Wüst, décédée.*

2° *Ochmet Emma-Lina, sans profession,*  
de *Wintikon (Zürich),* domiciliée à *Clarens,*  
*célibataire,*

née à *Wintikon le trois octobre* mil huit cent *quatre-vingt cinq,*  
fille de *Gottfried Ochmet, employé aux chemins de fer,*  
et de *Barbara née Haasler, domiciliés à Uster (Zürich).*

Les publications ont eu lieu à *Clarens le vingt quatre*  
*septembre, à Birrhard le vingt cinq septembre et à*  
*Uster le vingt sept septembre mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux, Certificats de*  
*publications et de non*  
*opposition.*

Communiqué : à *Birrhard et*  
à *Uster (Zürich).*

Signatures des époux :

*Rudolf Schmid*

*Lina Schmid*

Signatures des témoins :

*Gustave Masson*

*Adolf Schmid*

L'officier de l'état civil :

*Gustave*  
*reusel*



N° 100.

Bertholet - Mayor.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente octobre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bertholet Henri Antoine, voyageur de Commerce, de Roche, Aigle et Villeneuve, domicilié à La Rouvray-Hubert, veuf de Susanne - Sophie dite Emilie Peller, le quatorze novembre mil neuf cent quatre, né à Roche le seize décembre mil huit cent soixante onze, fils de Pierre Louis Bertholet, et de Françoise Fanny née End, décédés.

2° Mayor Marie Blanche Charlotte, sans profession, des Planches, domiciliée à Lausanne, célibataire,

née aux Planches le premier août mil huit cent soixante six, fille de Jules Vincent Mayor, et de Jeanne Henriette née Monod, décédés.

Les publications ont eu lieu au Châtelard et aux Planches le onze octobre, à Aigle, Roche et Villeneuve, et à Lausanne le onze octobre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Livret de famille de l'époux.  
Acte de naissance de l'épouse.  
Certificats de publications  
et de non opposition.

Signatures des époux :

H. Bertholet  
M<sup>lle</sup> Mayor

Signatures des témoins :

P. Feiler  
M. Mayor

Communiqué : à Aigle, Villeneuve  
et à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Quatrinet  
rempl.

N° 101.  
Demarchi Barmatte.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente octobre* <sup>mil neuf cent sept,</sup>  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Demarchi Bellisio Giuseppe, sommelier,*  
de *Sessa (Testin),* domicilié à *Fener-Moutrens,*  
*célibataire,*

né à *Sessa, le dix octobre* mil huit cent *quatre-vingt,*  
fils de *Martimino Demarchi,*  
et de *Domilda née Delmenico, domiciliés à Sessa.*

2° *Barmatte Marie Philomène, femme de*  
de *Aoste (Italie),* domiciliée à *La Cour de Peily,*  
*célibataire,*

née à *Aoste, le huit août* mil huit cent *quatre-vingt,*  
fille de *Louis Barmatte, à Aoste,*  
et de *Marie-Egyptienne née Carrel, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard et à La Cour de*  
*Peily le treize septembre, à Sessa le quatorze sep-*  
*tembre et à Aoste le vingt deux septembre mil neuf*  
*cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance*  
*des époux. Certificats*  
*de publications et de*  
*non opposition.*

Communiqué : à la Chancellerie,  
à Sessa et à La Cour de Peily.

Signatures des époux :

*Bellisio Demarchi*  
*Philomère Demarchi*

Signatures des témoins :

*Zanetti Celestin*  
*Jean Morand:*

L'officier de l'état civil :

*Guillaume*  
*reuss*

N° 102.  
Martin - Kippel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il ressort d'une communication de l'état civil de Bâle du 16 mars 1916 que Jacques-Henri Martin désigné ci-contre est aussi bourgeois de "Fronkendorf" (Bâle campagne).  
Montreux, le 6 juin 1916.  
L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

Aujourd'hui *quatre novembre* mil neuf cent *sept*,  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Martin Jacques-Henri, scoblantier,*  
de *Bâle*, domicilié à *Fernes-Montreux,*  
*célibataire,*

né à *Bâle, le premier avril,* mil huit cent *quatre-vingt-un,*  
fils de *Jacques-Henri Martin, marchand de vins, à Bâle,*  
et de *Ida née Imhof, décédée.*

2° *Kippel Anne Catherine, couturière,*  
de *Guttet (Falais),* domiciliée à *Fernes-Montreux,*  
*célibataire,*

née à *Briège, le vingt quatre juillet* mil huit cent *quatre-vingt-quatre,*  
fille de *André Kippel, voiturier, à Gestanay,*  
et de *Catherine née Ritz, à Fernes.*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard le cinq octobre*  
*à Guttet le six octobre et à Bâle le neuf octobre*  
*mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux. Certificats de publications et de non opposition.*

Signatures des époux :

*Jacques-Henri Martin*  
*Anna Martin*

Signatures des témoins :

*J. Schmid, café Dandis*  
*Alphonse Hoepfel*

L'officier de l'état civil :

*Guttet*  
*rempl.*

Communiqué : à *Bâle et à Guttet.*

N<sup>o</sup> 103.  
*Offmann-Corvi.*

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile :  
 Date des publications :

Aujourd'hui *six novembre* ~~\_\_\_\_\_~~ <sup>mil neuf cent sept,</sup>  
~~\_\_\_\_\_~~ <sup>mil huit cent quatre-vingt-</sup>  
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1<sup>o</sup> *Offmann Marco-Hector, portier d'hôtel,*  
 de *Alexandrie d'Egypte,* — domicilié aux *Planches-Hautain,*  
*célibataire,*  
  
 né à *Alexandrie d'Egypte* le *deux* <sup>février</sup> ~~\_\_\_\_\_~~ <sup>mil huit cent cinquante huit,</sup>  
 fils de *Joseph Offmann* \_\_\_\_\_  
 et de *Anna née de Ballan, décédée.* \_\_\_\_\_  
 2<sup>o</sup> *Corvi Eufemia, domestique,* \_\_\_\_\_  
 de *Città di Castello, Prov. de* <sup>Perouse, Italie</sup> ~~\_\_\_\_\_~~ domiciliée à *ux Planches,*  
*célibataire,* \_\_\_\_\_  
  
 née à *Città di Castello* le *sept* <sup>tembre</sup> ~~\_\_\_\_\_~~ <sup>mil huit cent quatre vingt,</sup>  
 fille de *parents inconnus.* \_\_\_\_\_  
 et de \_\_\_\_\_  
  
 Les publications ont eu lieu à *ux Planches* le *vingt septembre,*  
 et à *Città di Castello* le *six octobre* <sup>mil neuf</sup>  
*cent sept.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
*Acte de naissance de l'épouse.*  
*Acte de notoriété de l'époux.*  
*Certificats de publications et de non opposition. Déclaration de validité du Consulat Ottoman.*  
*Autorisation de célébration du Département de Justice et Police.*  
 Communiqué : \_\_\_\_\_  
*à la Chancellerie.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :  
*Marco Hector Offmann*  
*Offmann Eufemia*  
  
 Signatures des témoins :  
*\_\_\_\_\_*  
*\_\_\_\_\_*  
  
 L'officier de l'état civil :  
*\_\_\_\_\_*  
*\_\_\_\_\_*

N° 104.  
Halbriutter Bucher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décret du Grand Conseil du  
9 mai 1928, Halbriutter Franz  
..... désigné ci-contre,  
lequel ayant rempli toutes les formalités  
prescrites à cet effet, a été naturalisé  
avec sa famille  
Vaudois et reçu, au nombre des bour-  
geois de la commune de  
.....  
.....

Inscrit le 16 août 1928

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*  
Com. à Romersmühl  
le 20 août 1928

Aujourd'hui quinze novembre mil neuf cent sept  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Halbriutter Franz, sommelier,  
de Einsiedl (Marienbad, Bohême) domicilié à Territet-Montreux,  
célibataire,

né à Einsiedl le vingt-trois février, mil huit cent quatre-vingt-deux,  
fils de Joseph Halbriutter, propriétaire,  
et de Anna née David, domiciliés à Einsiedl.

2° Bucher Clara, sans profession,  
de Römenschmühl (Lucerne) domiciliée à Territet,  
célibataire

née à Fevey le vingt-un décembre mil huit cent quatre-vingt-trois,  
fille de Charles Bucher, photographe, à Territet  
et de Jeanette Alice Marie Marguerite née Bircher, domiciliés  
Les publications ont eu lieu à Romersmühl le dix-sept octobre et à Marienbad le  
dix-huit octobre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publication et  
de non opposition. Autorisation  
de célébration du Département  
de Justice et Police du sept no-  
vembre mil neuf cent sept.

Communiqué : à la Chancellerie  
et à Romersmühl.

Signatures des époux :

*[Signature]*  
*[Signature]*

Signatures des témoins :

*[Signature]*  
*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 105.

Razen-Köpfler.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Razen, Francois-Charles-Louis, pâtissier, de Mannheim (Gd Duché de Bade) domicilié à Caux-Houtreux, célibataire,

né à Francfort s/M, le 14 mai le quatorze mil huit cent quatre vingt deux, fils de Elisabeth-Jeanne Razen, domiciliée à Francfort.

2° Köpfler Marie-Anna, cuisinière, de Immeneich (Gd Duché de Bade) domiciliée à Caux,

née à Immeneich le vingt-trois octobre mil huit cent quatre vingt un, fille de Martine née Köpfler, à Immeneich.

Les publications ont eu lieu à Caux le vingt-trois octobre, à Mannheim le vingt-cinq octobre et à Immeneich le vingt-six octobre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, Certificats de publications et de non opposition, Autorisation de célébration du quinze novembre mil neuf cent sept.

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Franz Razen, Marie Razen

Signatures des témoins :

Jos. Werner, O. S. S. S.

L'officier de l'état civil :

Quittet, Reuter

Par décret du Grand Conseil du 21 août 1916 (Razen-Franz) Charles Land désigné officier, lequel ayant rempli toutes les formalités prescrites à cet effet, a été autorisé à procéder et reçoit au nombre des dépositaires de la commune de Vimbroye.

Inscrit le 27 septembre 1917

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 106.  
Genetti-Mauer.

Aujourd'hui seize novembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Genetti Marius, négociant,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ardon (Falais) domicilié à La Rouvenaz-Hautaux,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Ardon, le six juin mil huit cent quatre-vingt-quatre,

Noms, profession et

fil de François Genetti, décédé,

domicile des parents :

et de Virginie née Delaboye, à Moutrens.

Nom et profession de l'épouse :

2° Mauer Ida, demoiselle de magasin,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bleiken (Berne) domiciliée à Feraye-Moutrens,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Foytaux le quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-six,

Noms, profession et

fille de Alexandre Mauer, décédé,

domicile des parents :

et de Elisabeth née Hohl, à Feraye.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à M. Ranches et au Châtelard le vingt-deux octobre, à Oberdiessbach le vingt-trois octobre et à Ardon le vingt-quatre octobre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.  
(L'acte de naissance de l'épouse est au vol. 4 fol. 145). Certificates de publications et de non opposition.

Signatures des époux :

Genetti Marius

Genetti Ida

Signatures des témoins :

M. Raymond

[Signature]

Communiqué : à Ardon et à

Oberdiessbach.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 107.  
Cardinaux - Béguin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre <sup>mil neuf cent sept,</sup>  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cardinaux Pierre-Emile, charpentier,

de Châtel-S<sup>t</sup>-Denis (Fribourg), domicilié à Clarens,

célibataire,

né à Châtel-S<sup>t</sup>-Denis, le vingt <sup>avril</sup> mil huit cent soixante quatre

fil de Jean-Baptiste Cardinaux,

et de Marie Seraphine née Fautley, domiciliée à Clarens.

2° Béguin Louise-Adèle née Dubochet, <sup>blanche</sup>

de S<sup>t</sup>-Léger-La Chiesaz domiciliée à Clarens,

veuve de Jules-Edmond Béguin décédé le premier

septembre mil huit cent quatre vingt dix sept,

née à Sales-Moutrens le dix neuf <sup>avril</sup> mil huit cent soixante dix,

filles de Charles-Edmond Dubochet,

et de Rosette-Marie-Louise née Chabloz, décédée.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le premier no-  
vembre, à Châtel-S<sup>t</sup>-Denis et à S<sup>t</sup>-Léger-La Chiesaz  
le deux novembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.

Acte de mariage de l'épouse.

(L'acte de décès du premier

mari de l'épouse est au vol.

viii fol. 146) Certificats de pu-

blications et de non-opposition.

Communiqué : à Châtel-S<sup>t</sup>-Denis

et à S<sup>t</sup>-Léger-La Chiesaz.

Signatures des époux :

E. Cardinaux,

Adèle Cardinaux

Signatures des témoins :

Emile Müller

Octave Dufaux

L'officier de l'état civil :

Quirinet  
reus 17



N° 108.

*Benedetto Demaria*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt un novembre* mil huit cent *sept* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Benedetto Charles-Joseph, menuisier,*  
de *Savarolo (Turin, Italie)* domicilié à *la Rouvenetaz* <sup>*trévis*</sup>  
*célibataire,*

né à *Savarolo* le *vingt trois* <sup>*embre*</sup> *novembre* mil huit cent *soixante sept,*  
fils de *Jean Benedetto, agriculteur* à *Savarolo,*  
et de *Anna née Varetto, défunte.*

2° *Demaria, Santina-Cécile-Marie cuisinière*  
de *Conzano (Abrandrie, Italie)* domiciliée à *la Rouvenetaz* <sup>*Montreuil*</sup>  
*célibataire,*

née à *Conzano* le *premier* *novembre* mil huit cent *quatre vingt un,*  
fille de *Filii Demaria, agent de police,*  
et de *Adélaïde née Mazza, domiciliés* à *Borgo San* <sup>*Martino, Italie.*</sup>

Les publications ont eu lieu à *Châtelard* le *vingt neuf* *août,*  
à *Borgo San Martino* le *huit* *septembre* et à *Savarolo*  
le *vingt neuf* *septembre* mil huit cent *sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition. Auto-*  
*risation de célébration du*  
*Département de Justice et*  
*Police du seize novembre 1907.*

Communiqué : à *la Chancellerie*

Signatures des époux :

*Benedetto Charles*  
*Benedetto Santina*

Signatures des témoins :

*Ed. Fortmann fils*  
*Ferrara Famille*

L'officier de l'état civil :

*Guillaume*  
*reuss*

N° 109  
Ducret-Behard

Aujourd'hui *vingt deux Novembre* mil neuf cent *sept*  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Ducret Emile Vincent, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Châtelard* domicilié à *Chermex*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Chermex le vingt cinq décembre* mil huit cent *soixante dix huit*

Noms, profession et

fils de *Jean Vincent Ducret décédé*

domicile des parents :

et de *Louise Fanny née Bédoux à Chermex*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Behard Marie Alise, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Châtelard* domiciliée à *Fallons*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Fallons le vingt six février* mil huit cent *quatre vingt un*

Noms, profession et

fille de *Vincent Behard, agriculteur à Fallons*

domicile :

et de *Emmanuèle Vieuchoud, décédée*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Châtelard le quatre et*  
*cinq septembre de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de l'époux  
Celui de l'épouse et au volume  
I folio 324. Certificat  
de publication et de non  
opposition*

Signatures des époux :

*Emile Ducret  
Alise Ducret*

Signatures des témoins :

*E. Chevalley  
Vincent Behard*

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 110.  
Martin-Juillard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux novembre <sup>mil neuf cent sept</sup> ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin Paul, cariste,

de Château d'Os et Rostinières, domicilié aux Planches-Moutans,

célibataire,

né à Rostinières le seize mars mil huit cent soixante dix sept,

fils de Louis-Fincent Martin, charpentier, à Rostinières,

et de Elisabeth née Staeger, décédée,

2° Juillard, Marie-Louise Céline, blanchisseuse,

de Troistorrents (Falais), domiciliée aux Planches,

célibataire,

née à Troistorrents le vingt six <sup>décembre</sup> mil huit cent quatre vingt <sup>trois</sup>

fille de Hyacinthe Juillard, agriculteur, à Troistorrents,

et de Chénère née Wobessy, décédée.

Les publications ont eu lieu aux Planches le vingt cinq octobre, à Château d'Os, Rostinières et Troistorrents le vingt six octobre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux. Certificats de pu-  
blication et de non oppo-  
sition.

Communiqué : à Château d'Os,  
Rostinières et Troistorrents.

Signatures des époux :

Paul Martin

Céline Martin

Signatures des témoins :

Métreux

A. Moret

L'officier de l'état civil :

Guillaume Fille  
rempl

N° *M.*  
*Burdet-Regamey*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois novembre* <sup>mil neuf cent sept</sup> ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Burdet Léon*, *maçon*,

de *Châtelard* domicilié à *Ranchamp s. Clément*,

*célibataire*,

né à *Ranchamp* le *vingt huit juillet* mil huit cent *soixante dix huit*,

fils de *Charles-Emanuel Burdet*, *agriculteur*,

et de *Caroline* née *Montandon*, domiciliés à *Ranchamp*,

2° *Regamey Alice-Lucie*, *ménagère*,

de *Lausanne*, domiciliée à *Chalet s. Gobet*,

*célibataire*,

née à *Chalet s. Gobet* le *cinq juin* mil huit cent *quatre vingt six*

fille de *François-Théodore Regamey*, *agriculteur*, au *Chalet*

et de *Lina-Léa* née *Mellet*, *décédée*.

Les publications ont eu lieu à *Châtelard* le *vingt six octobre*  
et à *Lausanne* le *vingt neuf octobre* mil neuf  
*cent sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de l'époux*  
*(L'acte de naissance de*  
*l'épouse est au vol. 1 fol. 283)*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*

Signatures des époux :

*Léon Burdet*  
*Alice Burdet*

Signatures des témoins :

*Ed. Poppmann fils*  
*[Signature]*

Communiqué : à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*Gustave*  
*recusé*

N° 112.  
Vurlod - Morier.

Aujourd'hui vingt-trois novembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent sept</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Vurlod Paul. Auguste, employé aux tramways

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-dessous, domicilié à Clarent,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Grandchamp r. Feytaud le deux août <sup>deux août</sup> mil huit cent quatre-vingt-trois,

Noms, profession et

fils de Marc-David Vurlod, à Grandchamp,

domicile des parents :

et de Louise-Julie née Briant, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Morier Emma, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château-d'Oex, domiciliée à Clarent,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le deux novembre mil huit cent quatre-vingt-sept,

Noms, profession et

fille de Louis-Samuel Morier, agriculteur,

domicile des parents :

et de Jenny-Isaline née Vestral, domiciliés à Château-d'Oex.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Château-d'Oex  
le six novembre et à Ormont-dessous le sept novem-  
bre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux. Certificats de pu-  
-blications et de non op-  
-position.

Signatures des époux :

Vurlod Paul  
Vurlod Emma

Signatures des témoins :

H. Kalfuss  
M. Kalfuss. A. Morier

Communiqué : à Ormont-dessous  
et à Château-d'Oex.

L'officier de l'état civil :

C. Fittet  
reempl.

N° 113.  
Corbet - Mudy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois novembre* mil huit cent *sept* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Corbet Jean-Albert-Alois, Tapissier,*

de *Ste Croix*, domicilié à *ux Planches*,

*célibataire*,

né à *Tyon* le *dit huit novembre* mil huit cent *quatre-vingt-un*,

fils de *Samuel-Lucien Corbet, décédé*,

et de *Fanny-Louise née Voquet, à Tyon*.

2° *Mudy Marie-Bugeilie, demoiselle de magasin,*

de *Seytroux (H<sup>te</sup> Savoie)*, domiciliée à *ux Planches*,

*célibataire*,

née à *Orian* le *quatorze mai* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*,

filles de *Pierre-Joseph Mudy, décédé*,

et de *Adèle née Repoul, domiciliée aux Planches*.

Les publications ont eu lieu à *ux Planches* le *vingt-deux octobre* à *Ste Croix* le *vingt-trois octobre*, aux *Granges de Ste Croix* le *vingt-quatre octobre* et à *Seytroux* le *vingt-sept octobre* mil huit cent *sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux. Consentement à mariage de la mère de l'épouse et acte de décès du père. Certificats de publications et de non opposition.*

Communiqué : à *Ste Croix* et à la *Chancellerie*

Signatures des époux :

*Corbet*  
*M. Corbet*

Signatures des témoins :

*John Mudy*  
*Rosa Auguste*

L'officier de l'état civil :

*Guillaume*  
*rempl.*

N° 144  
Sarbach-Moser

Aujourd'hui *vingtix Novembre* mil huit cent *sept* mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1° *Sarbach Gottfried Adolf, boucher*  
de *Frutigen (Bern)* domicilié à *Clarus*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à *Frutigen le onze décembre* mil huit cent *quatre-vingt*  
fils de *Filgian Sarbach, potier*  
et de *Susanne née Reichen, domiciliée à Frutigen*

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2° *Moser Claudina, cuisinière*  
de *Täsch (Valais)* domiciliée à *le Rouney*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à *Täsch le dix-huit septembre* mil huit cent *soixante-dix-neuf*  
fille de *Anton Moser*  
et de *Hungrund née Lerjen, les deux décédés*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Frutigen le neuf novembre*,  
*Täsch le dix novembre* et au *Châtelard*  
*le sept novembre* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
*Actes de naissance. Certi-*  
*ficats de publications et*  
*de non opposition.*

Signatures des époux :  
*Gottfried Sarbach*  
*Claudine Sarbach*

Signatures des témoins :  
*Alois Niggely*  
*Charles Schlatter*

Communiqué : à *Frutigen* et à  
*Täsch.*

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

N° 115.  
*Herminod-Imhoff*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingtsept novembre* ~~mil huit cent quatre vingt~~

*sept* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Herminod Jules Adrien, Gendarme*  
 de *Eschimes sur Rolle* domicilié à *La Pourcraz*  
*célibataire*

né à *Saubonnelle dix huit février* mil huit cent *quatre vingt deux*  
 fils de *Caroline Julie Herminod à Lancy*

et de \_\_\_\_\_

2° *Imhoff Aline Louise, sans profession*  
 de *Abrenbach et Buchs (Sarg)* domiciliée à *Pront*  
*célibataire*

née à *Pront vingt deux novembre* mil huit cent *quatre vingt deux*  
 fille de *François Louis Imhoff décédé*

et de *Marie Louise née Dupour à Pront*

Les publications ont eu lieu à *Eschimes le vingt cinq Octobre*,  
 à *Schwarzenegg le vingt quatre Octobre* et au  
*château le vingt trois Octobre* de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance,*  
*Certificats de publica-*  
*tions et de non*  
*opposition.*

Signatures des époux :

*J. Herminod*  
*A. Herminod.*

Signatures des témoins :

*Bäpfer*  
*Wuiler*

Communiqué : à *Gilly* et à  
*Schwarzenegg.*

L'officier de l'état civil :

*F. H. H.*



N° 116.  
Hodel-Meier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingtsept Novembre <sup>mil neuf cent sept</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hodel Jean, concierge

de Neyran (Lucerne) domicilié à ux Planches

célibataire

né à Stettlen le quinze Juillet mil huit cent quatre-vingt

fils de André Hodel, décédé

et de Maria Josepha née Altermann, Suisse

2° Meier Rosa Marie, femme de chambre

de Oberägeri (Zoug) domiciliée à ux Planches

célibataire

née à Stettlen (Lucerne) le vingt dix <sup>décembre</sup> mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Pierre Joseph Meier, agriculteur

et de Maria Anna née Tschammer à Stettlen

Les publications ont eu lieu à Lucerne le quatorze Novembre  
à Oberägeri le neuf Novembre et aux Planches  
le huit Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copie de naissance,  
Certificats de publications  
et de non opposition

Signatures des époux :

Jean Hodel  
Rosa Hodel

Signatures des témoins :

Dr. Oägeri  
Vionnet

Communiqué : à Neyran et  
à Oberägeri

L'officier de l'état civil :

F. F. F.

N° 117.  
Vizio - Falguier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt sept Novembre* mil neuf cent *sept*  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vizio Gio Battista Domenico, cultivateur*

de *Bra (Alpe d'Haut)* domicilié à *Veray*

*célibataire*

né à *Bra le onze février* mil huit cent *soixante dix*

fils de *Petit Vizio*

et de *Catherine née Garnier, décédée.*

2° *Falguier Julie, couturière*

de *Veray* domiciliée à *Veray*

*célibataire*

née à *Aigle le neuf mai* mil huit cent *quatre vingt*

fille de *Pierre Louis Falguier*

et de *Christine née Famy née Gaud, à Veray*

Les publications ont eu lieu à *Bra le vingt quatre Octobre,*

*à Veray et aux Planches le vingt et un*

*Septembre de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance.*  
*Certificats de publications et*  
*procès-verbaux. Permis de*  
*célibat de l'un le 21*  
*Novembre 1907 par le Départe-*  
*ment de Justice et Police.*

Communiqué : à la

*Chancellerie*

Signatures des époux :

*Gio Vizio*  
*Julie Vizio.*

Signatures des témoins :

*J. Marin*  
*J. Guignard*

L'officier de l'état civil :

*J. Pisset*

*Visé par le Préfet*  
*du département de l'Ain*  
*le 28.11.07 J.L. Pisset*

N° 118  
 Voigt-Wahlenmayer

Aujourd'hui vingt-neuf Novembre mil neuf cent sept  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Voigt Edward Friedrich, Chef de cuisine

Lieu d'origine et de domicile :

de Ulm (Wurtemberg) domicilié à Clarens

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Ulm le dix-neuf février mil huit cent soixante quinze

Noms, profession et

fil de Alfred Voigt

domicile des parents :

et de Lisette née Gutzinger, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Wahlenmayer Olga, gouvernante

Lieu d'origine et de domicile :

de Waldhaus, commune de Waldhausen (Wurtemberg) domiciliée à Delémont

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Delémont le quinze septembre mil huit cent soixante dix sept

Noms, profession et

fille de Jean Baptiste Wahlenmayer, boulanger

domicile des parents :

et de Christine née Gerber, domiciliée à Delémont

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ulm le dix sept octobre,  
Waldhausen le vingt un octobre, au Markland et à  
Delémont le dix sept octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance. Certificats de publications et de non opposition. Permission de célébration délivrée par le Préfet de l'arrondissement de Mulhouse le 19 Novembre 1907.

Communiqué : à Delémont et

à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Ed. Friedrich Voigt

Olga Voigt

Signatures des témoins :

Alfred Faraj

Elise Hüngel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 119.  
Talon - Somini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit novembre* mil neuf cent *sept*  
mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Talon Charles Henri Marc, typographe*

de *Châtellard* domicilié à *Gliou*

*célibataire*

né à *Gliou vingt huit novembre* mil huit cent *quatre vingt deux*

fils de *Charles Vincent Talon, agriculteur*

et de *Arvite Touchette Piltet, domicilié à Gliou*

2° *Somini Hélène, couturière*

de *Payenn* domiciliée à *Chaboz vice Payenn*

*célibataire*

née à *Chaboz levent en Mai* mil huit cent *quatre vingt deux*

filles de *François Isaac Somini, agriculteur*

et de *Charlotte Marianne née Sazary, domiciliée à Chaboz*

Les publications ont eu lieu à *Châtellard le vingt novembre, à*

*Payenn le vingt novembre et aux Planches le vingt*

*novembre de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance.*  
*Certificats de publica-*  
*tions et de non*  
*opposition.*

Communiqué : à *Payenn.*

Signatures des époux :

*Charles Talon*

*Hélène Talon*

Signatures des témoins :

*E. Hirsch*

*Jd Rosset*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 120  
Forster-Lamberti

Aujourd'hui *Vingt-neuf novembre* <sup>mill neuf cent ~~sept~~</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Forster Samuel, capitaine*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Kyjos (Fribourg)* domicilié à *Gliou*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Kyjos le dix Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-un*

Noms, profession et

fil de *Samuel Forster, décédé*

domicile des parents :

et de *Maurice Auby, domicilié à Kyjos*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Lamberti Maria Barbara*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Fiora (Italie)* domiciliée à *Gliou*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Fiora le vingt Novembre* mil huit cent *quatre-vingt-six*

Noms, profession et

fille de *Gioratta Lambertini, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Moralda née Santini à Fiora*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Kyjos le vingt Octobre, à Fiora le vingt Octobre et aux Planches le dix Octobre de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance  
Certificats de publications et de non opposition*

Signatures des époux :

*Forster Sam. Gliou  
Lamberti Marie*

Signatures des témoins :

*Kyjos Dreyenstein  
Jean Rosset*

Communiqué : à *Kyjos et à la Chancellerie*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 121.  
Maillard Lavanchy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui treize décembre ~~mil huit cent quatre vingt~~ <sup>mil neuf cent sept</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maillard, Paul-Marc, ferblantier,  
de Chesalles sur Oron, — domicilié à Cin-Houtroux,  
célibataire,

né à Clarens, le dix huit juin mil huit cent quatre vingt sept,  
fils de Louis - Emile Maillard,  
et de Marie - Louise - Julie née Depallens, sécedés.

2° Lavanchy, Alice - Bertha, repasseuse,  
de Savigny et Forel, — domiciliée à Grandchamp <sup>Veysaux</sup> P.  
célibataire,

née à Villeneuve le vingt mars mil huit cent quatre vingt cinq,  
fille de Constant Lavanchy, journalier,  
et de Julie - Henriette née Nicolet, domiciliés à Grand-  
champ.

Les publications ont eu lieu à Châtelard et Veysaux le vingt  
trois novembre, à Chesalles le vingt quatre, à Savigny le  
vingt cinq et à Forel le vingt sept novembre mil neuf  
cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux. Certificats de  
publications et de non-  
opposition.

Communiqué : à Oron, Forel  
et Savigny.

Signatures des époux :

Paul Maillard  
Alice Maillard.

Signatures des témoins :

Guiz Souf.  
M. Coandof.

L'officier de l'état civil :

Guiz Souf.

N<sup>o</sup> 122.  
Beyer-Colch.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize décembre mil neuf cent sept, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Beyer, Kurt-Frédéric, jardinier  
de Ottingen (Bavière) — domicilié à Grandchamp Veytaux  
célibataire,

né à Wödlingen (Bavière) le vingt <sup>deux août</sup> mil huit cent soixante dix neuf,  
fils de Edouard-Auguste Beyer, maître de dessin,  
et de Marie-Rosine Catherine née Geyer, domiciliée à Ottingen,  
2<sup>o</sup> Colch, Laure, garde-malades,  
de la Côte aux Fées (Veuchâtel) domiciliée à Veytaux,  
célibataire,

née à Genève, le deux mars — mil huit cent soixante dix huit,  
fille de Charles-Auguste Colch, décédé,  
et de Marie-Madeleine née Velle, à Veytaux.

Les publications ont eu lieu à Veytaux le vingt-cinq octobre  
à la Côte aux Fées le vingt-six octobre et à Ottingen  
le deux novembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux. Certificats de publi-  
-cations et de non-oppo-  
-sition. Autorisation de Célé-  
-bration du Département de  
Justice et Police du 28 novembre  
1907.

Communiqué : à la Chancellerie  
et à Côte aux Fées.

Signatures des époux :

Beyer Kurt  
Laure Beyer.

Signatures des témoins :

Paul Maillard  
Louis Lamy.

L'officier de l'état civil :

Guillaume  
rempl.

N° 123.  
Grassi-Pasquier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui seize décembre mil neuf cent sept  
mil huit cent quatre vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grassi, Baptiste-Innocent, ébéniste,  
de Cavaglio San Donnino, <sup>(Italie)</sup> domicilié à la Rouvenaz, Haute-Savoie,  
célibataire,

né à Cavaglio San Donnino, le vingt-un octobre mil huit cent soixante seize,  
fils de Antoine Grassi, décédé,  
et de Judith née Ferrari, à Cavaglio San Donnino.

2° Pasquier, Marie-Louise, sans profession,  
de Nauls (Fribourg), domiciliée à Nauls,  
célibataire,

née à Fribourg le vingt-un septem. mil huit cent quatre vingt sept  
fille de Jean-Léon Pasquier, agriculteur, à Nauls,  
et de Marie-Delphine née Losey, décédée.

Les publications ont eu lieu à Châtellart le quatre septem-  
bre, à Nauls le cinq septembre, et à Cavaglio San  
Donnino le treize novembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications et  
de non-opposition. Autori-  
sation de célébration du  
Département de Justice et Poli-  
ce du cinq décembre 1907.

Communiqué : à la Chancellerie  
et à Sâles.

Signatures des époux :

Grassi Baptiste  
Grassi Marie

Signatures des témoins :

VIVILLI  
D. Croptz

L'officier de l'état civil :

Justiney  
rempl.



N° 124.

Schläpfer-Markestijn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept décembre mil neuf cent sept ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schläpfer Jean Ulrich, cordonnier,

de Grub, Appenzell, Rh. ext. domicilié à La Rouvenay, Montbray

veuf de Maria née Veier, ses le onze mars mil neuf cent deux,

né à Grub le deux janvier mil huit cent cinquante deux,

fils de Bartholome Schläpfer,

et de Anna Catharina née Hohl, décédés.

2° Markestijn Christina, cuisinière,

de Culemborg, Prov. Gelderland, <sup>Hollande</sup> domiciliée à Territet, Montbray,

célibataire,

née à Culemborg le onze novembre mil huit cent soixante dix,

fille de Cornelis Markestijn,

et de Adriana - Lena van Ammelrooy, décédés.

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à La Roches le dix neuf novembre, à Grub le vingt novembre et à La Haye le vingt quatre novembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, L'acte de décès de la première femme de l'époux est au vol. x fol. 133. Certificats de publications et de non opposition.

Communiqué : à Grub et à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Jean Ulrich Schläpfer  
Christine Schläpfer

Signatures des témoins :

A. Rogge  
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]  
rempl.

N° 125,  
Dormond-Saussay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept décembre mil neuf cent sept, ~~mil huit cent quatre vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dormond Jules Robert, commis aux P.F.

de Ollon, domicilié à u Châtelard (Vauban)

celibataire,

né à Chesnières le dix sept juin mil huit cent quatre vingt quatre,

fils de Jules Auguste Dormond,

et de Rose - Alisie née Durgnat, domiciliés au Tenthier.

2° Saussay Elise, ménagère,

de Ollon, domiciliée à Roche,

celibataire,

née à Tallueyres le quinze décembre mil huit cent quatre vingt six,

filles de Auguste Saussay,

et de Emilie - Elise née Genet, domiciliés à Roche.

Les publications ont eu lieu à u Châtelard et à Roche le treize novembre, à Ollon le seize et à Héliemoz le dix sept novembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Certificats de publications et de non opposition.

Communiqué : à Ollon et à Héliemoz.

Signatures des époux :

Jules Robert Dormond - Saussay

Elise Dormond Saussay

Signatures des témoins :

Léon Ferrissin

Henriette Saussay

Auguste Durgnat

L'officier de l'état civil :

J. Ferrissin

N° 126.  
Maron - Tasteur,

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit décembre mil neuf cent sept, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maron Emile - Ernest, ~~Candidat notaire~~  
de Berlingen (Thurgovie) domicilié à ux Planches,  
célibataire,né à ux Planches le dix janvier mil huit cent quatre-vingt quatre  
fils de Edouard - Robert Maron, sellier  
et de Madelaine née Tenenschwander, <sup>aux Planches</sup> domiciliée  
2° Tasteur Jeanne - Henriette, sans profession  
de Renens, domiciliée à Territet - Moutrens,  
célibataire,née à Peytaux le six février mil huit cent soixante dix sept  
fille de Henri Ulrich Tasteur,  
et de Fanny née Hogeon, ~~décédée~~.Les publications ont eu lieu à ux Planches le trois décembre,  
à Renens et à Berlingen le quatre décembre  
mil neuf cent sept.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux. Certificats  
de publications et de  
non-opposition.Communiqué : à Berlingen et  
à Romanel.

Signatures des époux :

Henriette Maron

Signatures des témoins :

Camille

Robert Maron

L'officier de l'état civil :

Just Rittler  
reuep

N° 127,  
Hauert-Stalder.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf décembre mil neuf cent sept, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hauert Johannes, comptable,

de Grossaffoltern (Berne) domicilié à Vernier-Moutrens,

célibataire,

né à Gelterfingen le trente-un mai mil huit cent soixante six,

fils de Johannes Hauert,

et de Maria née Berger, décédée,

2° Stalder Charlotte-Bertha, sans profession,

de Lützelflüh, (Berne) domiciliée à Vernier,

célibataire

née à Brent le six février, mil huit cent soixante treize

filles de Anna-Elisabeth Stalder, décédée,

et de

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt-cinq no-

vembre et à Lützelflüh et à Grossaffoltern,

le vingt-six novembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Certificats de publications et de non opposition.

Communiqué : à Grossaffoltern et à Lützelflüh.

Signatures des époux :

J. Hauert

B. Stalder

Signatures des témoins :

H. Krüger

E. Faurby

H. Röger

L'officier de l'état civil :

Justizrat  
Kempfer

N° 128.  
Giroud-Jaquier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~dieu~~ neuf décembre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Giroud Rodolphe, portier,

de Grandevant, domicilié à Ceritet-Henbeur,

célibataire,

né à Veray le treize février mil huit cent quatre-vingt six,

fils de François Abram Henri Giroud, bûcheron,

et de Henriette-Elise-Louise née Tollet, domiciliés à Felleneyne,

2° Jaquier Clémence-Marguerite-Suzanne, sans profession,

de Denges, domiciliée à Feytaux,

célibataire,

née à Denges le vingt quatre février mil huit cent quatre-vingt trois,

fille de Louis-Henri Marc Jaquier, agriculteur,

et de Henriette-Suzanne née Centhorey, domiciliés à Denges.

Les publications ont eu lieu aux Ranches et à Feytaux le vingt huit novembre, à Denges le vingt neuf et à Grandevant le trente novembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Certificats de publications et de non-opposition.

Communiqué : à Fiez et à Louay.

Signatures des époux :

Rodolphe Giroud

Clémence Giroud

Signatures des témoins :

A. Riccard.

M. L. Heff

ijur.

L'officier de l'état civil :

Justinet  
reempl.

N° 129.  
Coppi-Jordan.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un décembre* <sup>mil neuf cent sept</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Coppi Giocondo, maçon,*

de *Quarna-Sotto, Novare, Italie* domicilié à *Chailly sur Clavenet*

*célibataire,*

né à *Quarna-Sotto* le *quatorze* <sup>septembre</sup> ~~novembre~~ *mil huit cent quatre-vingt-cinq,*

fils de *Charles Coppi, maçon,*

et de *Lucie née Ferelli, domiciliés à Quarna-Sotto.*

2° *Jordan Hélène, domestique,*

de *Ormont-dessus,* domiciliée à *le Chêne-Houbreux,*

*célibataire,*

née à *Ormont-dessus* le *vingt-trois* <sup>juillet</sup> ~~septembre~~ *mil huit cent quatre-vingt-sept,*

fille de *Jean-David-Samuel Jordan, décédé,*

et de *Marie-Blaise née Nottier, domiciliée à l'Étang.*

Les publications ont eu lieu à *Châtard* le *trente octobre,*

à *Ormont-dessus* le *premier novembre* et à *Quarna-Sotto* le *dis novembre* *mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.  
Consentement à mariage.  
Certificats de publications et de non-opposition. Autorisation de célébration du département de Justice et Police du 13 décembre mil neuf cent sept.*

Communiqué :

à la Chancellerie et à *Ormont-dessus.*

Signatures des époux :

*Coppi Giocondo  
Hélène Coppi*

Signatures des témoins :

*Ferelli Hippolyte  
Bongatto Giuseppe*

L'officier de l'état civil :

*Justus*

N° 130.

Schönenberger-Jaquot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un décembre mil huit cent sept  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schönenberger, Henri-François, maître,  
 de Oberurdorf (Zürich), domicilié à la Rouvenny-Montben,  
 divorcé d'avec Blise Benigne-Marie Lovetti,  
 née le vingt-deux août mil huit cent quatre-vingt  
 né à Regnins le six septembre mil huit cent soixante-trois,  
 fils de Jean-Jacob Schönenberger, décédé,  
 et de Adèle née Bellay, actuellement veuve de Charles  
 2° Jaquot Claire-Jeanne-Marguerite, sans pro-  
 de Paris (XII<sup>e</sup>-arrondissement), domiciliée à Paris,  
célibataire,

née à Paris le vingt-un octobre mil huit cent quatre-vingt  
 fille de Lucien-Alexandre Jaquot, rentier,  
 et de Claire-Firminie née Lemire, domiciliés à Paris.

Les publications ont eu lieu à Châtellard le vingt-neuf novembre, à  
Oberurdorf le quatorze novembre et à Paris le dix-sept  
novembre mil huit cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.  
Consentement à mariage.  
(L'acte du 1<sup>er</sup> mariage de l'épouse  
avec mention du divorce est au  
vol. I fol. 185). Certificats de  
publication et de non opposition.

Communiqué : à Oberurdorf  
 et à la Chancellerie.

Signatures des époux :

H. Schönenberger  
C. M. Schönenberger.

Signatures des témoins :

guy espagnol  
J. Jaquot

L'officier de l'état civil :

M. Jaquot  
rempl.

N° 131.  
Ruchet-Hänni.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre décembre* <sup>mil neuf cent sept,</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Ruchet Gustave, chauffeur,*

de *Ollon,* domicilié à *Glion-Houbens,*

*célibataire,*

né à *Cligle le seize février,* mil huit cent *quatre vingt deux,*

fils de *Louis-Samuel Ruchet, laitier,*

et de *Jeannette née Zulauf, domiciliés à Horges,*

2<sup>o</sup> *Hänni, Anna, cuisinière,*

de *Coffen,* domiciliée à *Glion,*

*célibataire,*

née à *Coffen le cinq novembre* mil huit cent *quatre vingt cinq*

fille de *Daniel Hänni, agriculteur,*

et de *Maria née Gauer, domiciliés à Coffen.*

Les publications ont eu lieu à *Flanches le dix huit novem-*  
*bre, à Ollon, Hélioz et Belp le dix neuf*  
*novembre mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux. Certificats de*  
*publications et de non-*  
*opposition.*

Communiqué : à *Ollon et à*  
*Belp.*

Signatures des époux :

*Ruchet Gustave*  
*M<sup>me</sup> Anna Ruchet*

Signatures des témoins :

*Ruchet Arthur*  
*Ruchet Louise*

L'officier de l'état civil :

*Gustave*  
*recept.*



N° 132.

*Terribilini - Wagens*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit décembre* mil neuf cent *sept* mil huit cent quatre-vingt-  
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Terribilini Georges, peintre décorateur,*  
de *Vergeletto (Testin),* domicilié à *ux Planches-Monthaux,*  
*Célibataire,*

né à *ux Planches* le *vingt trois février* mil huit cent *quatre vingt trois,*  
fils de *Joachim Abundius Terribilini, décédé,*  
et de *Sophie née Wottier, aux Planches.*

2° *Wagens, Anna Rosa, Couturière,*  
de *Versmold (Westphalie, Prusse)* domiciliée à *ux Planches,*  
*Célibataire,*

née à *Lucerne* le *quatorze novembre* mil huit cent *quatre vingt cinq,*  
fille de *Franz-Wilhelm Wagens, tailleur, à Lucerne,*  
et de *Rosina née Moser, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *ux Planches* le *vingt un octobre,*  
à *Vergeletto* le *vingt quatre octobre* et à *Versmold*  
le *premier novembre* mil neuf cent *sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux. Certificats de publications et de non opposition.*

Signatures des époux :

*G. Terribilini*  
*A. Wagens*

Signatures des témoins :

*Alfred Terribilini*  
*Fernand Cochard*

L'officier de l'état civil :

*Antoine*

*Par jugement rendu le dix janvier mil neuf cent dix, déclaré exécutoire le quatorze juin suivant, le Tribunal civil du District de Yveroy a dissout par le divorce le mariage des époux Terribilini - Wagens, dont l'acte est ci. contre. Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 46, lettre b de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Inscrit le vingt sept juin mil neuf cent dix, suivant l'office du Département de Justice et Police du 23 juin 1910, n° 3813, accompagnant un extrait du jugement en divorce. L'officier de l'état civil :*

Communiqué : à *Vergeletto* et à *la Chancellerie*.

N° 133.  
Diacon-Blanchut.

Aujourd'hui *vingt huit décembre* <sup>mil neuf cent sept</sup> ~~mil huit cent quatre vingt~~  
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Diacon Louis, serurier,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Dombresson (Teuchâtel), domicilié à u *Chay Feytaux,**

Etat civil :

*célibataire,*

Lieu et date de la naissance :

né à *S<sup>t</sup> Imier le deux septembre* mil huit cent *quatre vingt deux,*

Noms, profession et

fils de *Lucien-Justin Diacon, décédé,*

domicile des parents :

et de *Leonie née Colard, à Rezencon,*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Blanchut née Fauthey, Adèle, repasseuse,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Collonges (Falais), domiciliée à Feytaux,*

Etat civil :

*divorcée de Adrien-Louis Blanchut, dès le douze décembre mil neuf cent six,*

Lieu et date de la naissance :

née à *Fevy le huit février* mil huit cent *quatre vingt*

Noms, profession et

fille de *Héli Fauthey, journalier, à Fevy,*

domicile :

et de *Marie-Louise née Rochat, décédée.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Feytaux le quatre décembre,*  
*à Collonges le cinq décembre et à Dombresson*  
*le six décembre mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de l'époux,  
Acte de premier mariage de  
l'épouse avec mention du  
divorce. Certificats de pu-  
blications et de non opposi-  
tion.*

Communiqué : à *Dombresson*  
*et à Ouchy Rhône à Collonges.*

Signatures des époux :

*Louis Diacon*

*Adèle Diacon.*

Signatures des témoins :

*Robt Maron*

*Ed. Fortmann fils*

L'officier de l'état civil :

*Antoine Fauthey*  
*rempl.*

N° 134.  
*Wolf-Läderach.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit décembre* <sup>mill neuf cent sept</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Wolf Oscar-Christian, menuisier,*  
 de *Lotzryl (Berne),* — domicilié à *Territet-Houbeur,*  
*célibataire,*

né à *Clarens, le vingt neuf décem<sup>bre</sup> mil huit cent quatre vingt trois,*  
 fils de *Frédéric Wolf, décédé,*  
 et de *Elisabeth née Tundermühle, à Territet.*

2° *Läderach Anna, repasseuse,*  
 de *Worb (Berne),* — domiciliée à *Fernex-Houbeur,*  
*célibataire,*

née à *Erwann (Berne), le six mars mil huit cent quatre vingt cinq,*  
 fille de *Frédéric-Läderach, agriculteur à Erwann,*  
 et de *Marie née Sahli, décédée,*

Les publications ont eu lieu à *Châtelat et aux Flanches* le  
*quatorze décembre, à Lotzryl et à Worb* le *seize*  
*décembre mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de*  
*l'épouse. (L'acte de naissan-*  
*ce de l'époux est au vol. III.*  
*fol. 104.) Certificats de*  
*publications et de non-op-*  
*position.*

Communiqué : *à Lotzryl*  
*et à Worb.*

Signatures des époux :

*Oscar Wolf.*

*Anna Wolf*

Signatures des témoins :

*J<sup>e</sup> Aubert*

*Notaire Viala*

L'officier de l'état civil :

*Carrière*  
*Reusse*

*Le numéro 134, à la page 152, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1907. Les deux doubles du présent*  
*registre sont conformes à ce que nous certifions. Houbeur, le 31 décembre 1907. L'Officier de l'état civil: Carrière*  
*Un double a été remis le 10 janvier 1908 à l'autorité Cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.*  
*L'Officier de l'état civil: Carrière*

1908.

N<sup>o</sup> 1.  
Ruscio-Aubort.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt janvier <sup>mil neuf cent huit</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Ruscio Pascal, plâtrier-peintre,

de Cremosine Prov. de Brescia domicilié à Grandchamp

célibataire,

né à Cremosine le vingt sept septem<sup>bre</sup> <sup>mil huit cent quatre vingt neuf</sup>

fils de Dominique Ruscio,

et de Marie-Chère née Bertella, domiciliés à Grandchamp.

2<sup>o</sup> Aubort Elsa-Lucie, sans profession,

de Flanches, domiciliée à Glion,

célibataire,

née à Glion le huit octobre <sup>mil huit cent quatre vingt huit</sup>

fille de Théophile Aubort,

et de Jenny née Lepraz, domiciliés à Glion.

Les publications ont eu lieu à Flanches et à Leytaux le quinze novembre et à Cremosine le huit décembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance et consentements à mariage des époux. Certificats de publications et de non opposition. Autorisation du Département de Justice et Police du 28 décembre 1907.

Communiqué : \_\_\_\_\_  
à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Ruscio Pascal

Ruscio Lucie

Signatures des témoins :

Ed. Fortmann fils

Auguste Telli

L'officier de l'état civil :

C. F. [Signature]

Par jugement du Tribunal du District de Vevey rendu en date du 19 septembre 1905 déclaré définitif et exécutoire le 5 décembre 1905, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à \_\_\_\_\_ an, le délai pendant lequel l'\_\_\_\_\_ ne pourr. contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 26 décembre 1907.  
L'officier de l'état civil  
[Signature] Com. au Dept

N° 2.

Ruchet-Wicky.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize janvier mil neuf cent ~~quatre-vingt~~ <sup>huit</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ruchet Samuel, journalier,

de Ollon, domicilié à Glion,

Célibataire,

né à Aigle le premier décembre mil huit cent soixante quatre

fil de Louis-Samuel Ruchet,

et de Jeanette née Zulauf, domiciliés à Morges.

2° Wicky née Hirschi Rose-Marie-Arma, ménagère,

de Schüpfheim (Lucerne), domiciliée à Glion,

veuve de François-Fidore Wicky, dès le trois  
mai mil neuf cent cinq,

née à Château d'Os le premier août mil huit cent cinquante neuf,

fille de Christian Hirschi, agriculteur à Château d'Os,

et de Louise-Sophie née Bertholet, décédée,

Les publications ont eu lieu à Flanches le vingt décembre,  
à Ollon le vingt un, à Hémroz le vingt deux et à  
Schüpfheim le vingt trois décembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux,  
Acte du premier mariage de  
l'épouse et acte de décès de son  
premier mari. Certificats de  
publications et de non-op-  
-position.

Communiqué : à Ollon et à  
Schüpfheim.

Signatures des époux :

Samuel Ruchet

Maria Ruchet

Signatures des témoins :

Auguste Sella

Ed. Portmann fils

L'officier de l'état civil :

C. Ferret  
reun C.

N° 3  
Gonceth-Vuichoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit janvier mil neuf cent huit  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gonceth Charles. Marius, employé postal

de Yessenay (Boège) domicilié à Crin (Châtelard)

célibataire

né à Chigly le vingt-trois septembre mil huit cent quatre-vingt-six

fils de Charles-Félix Gonceth, agriculteur

et de Marie-Louise née Fierroy, domiciliée à Chigly

2° Vuichoud Jeanne-Suzanne, sans profession

de Châtelard domiciliée à Sâles (Châtelard)

célibataire

née à Sâles, Commune Châtelard, le trois août mil huit cent nonante

filles de Louis-Ernest Vuichoud, décédé

et de Louise-Marguerite, née Bernard, domiciliée à Sâles

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt-huit décembre  
et à Yessenay le vingt-huit décembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,  
Certificats de publication  
et de non opposition.

Signatures des époux :

Charles Marius  
Suzanne Gonceth

Signatures des témoins :

E. Vuichoud  
E. Göttsman

Communiqué à Yessenay

L'officier de l'état civil :

G. Fiebert

RECTIFICATION

Par décision du 16 mai 1956  
le département de justice et police  
du canton de Vaud a ordonné la  
rectification de l'inscription ci-contr:  
en ce sens que l'époux, ainsi:  
que son père, soient dési-  
gnés sans le patronyme  
"Gonceth" et non "Gonceth".

Montreux, le 23 mai 1956  
l'officier de l'état civil:  
G. Fiebert  
Communiqué aux officiers de l'état  
civil de

N° 4.  
Jordan - Wicky

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit janvier mil neuf cent huit  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jordan Ernest - Robert, agriculteur

de Blanchet domicilié à Glion

celibataire

né à Melleriaz, Commune des Blanchet le vingt-sept  
mil huit cent soixante-huit

fil de Henri dit Louis Jordan, cultivateur

et de Marie-Louise née Vouilloz, domiciliée à Glion

2° Wicky Louise - Auguste, sans profession

de Schüpfheim (Lucerne) domiciliée à Caux

celibataire

née à Caux sur Glion, le douze avril mil huit cent quatre-vingt-sept

filles de François Wicky, décédé

et de Elisabeth, née Wicky, domiciliée à Caux

Les publications ont eu lieu à Blanchet le trente-un décembre  
mil neuf cent sept et à Schüpfheim le deux janvier mil  
neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publication et  
de non opposition.

Communiqué : à Schüpfheim

Signatures des époux :

E. Jordan

A. Jordan Wicky

Signatures des témoins :

Auguste Wicky

E. Cabry

L'officier de l'état civil :

G. Kuster

N° 5  
Mähler-Labory

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt janvier mil neuf cent huit  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mähler Joseph, tailleur

de Remerthofen (Bavière) domicilié à u Trait (Hanches)  
célibataire

né à Remerthofen le huit décembre mil huit cent soixante-neuf  
fils de Anton Mähler

et de Magdalena née Böbinger, les deux décédés

2° Labory Louise-Josephine, sans profession

de Lyon domiciliée au Trait (les Hanches)  
célibataire

née à Lyon, le dix-sept août mil huit cent cinquante-huit  
fille de Gabriel Augustin Labory

et de Jeanne née Blanquet, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Remerthofen le onze août, à  
Lyon le neuf août et à Montbaur le trois août  
mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Actes de décès des père et mère de  
l'époux. - Certificat de publication  
et de non opposition. - Permis de  
célébration de mariage du Dé-  
partement de Justice et Police du  
30 octobre 1907  
Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Joseph Mähler

Louise Mähler

Signatures des témoins :

B. Moeran

J. Berber

L'officier de l'état civil :

E. Carri  
rempt.

Par décret du Grand Conseil du  
le mai 1914, Mähler Joseph  
désigné ci-contre,  
lequel ayant rempli toutes les formalités  
prescrites à cet effet, a été naturalisé  
Vaudois et reçu au nombre des bour-  
geois de la commune de  
C. ORSAY

Inscrit le 25 juillet 1914

L'officier de l'état civil :

J. Gauthier



N° 6

Maurer-Vouilloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le sept juillet mil neuf cent huit, déclaré exécutoire le dix Octobre suivant, le Tribunal civil du District de Yveroy a dissous par le divorce le mariage des époux Maurer-Vouilloz dont l'aide est ci-contre. Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Inséré le vingt-deux Octobre mil neuf cent huit par ordre du Département de Justice et Police suivant office du 20 Octobre 1908, N° 6052, et sa production d'un extrait du jugement. L'officier de l'Etat civil.

Aujourd'hui vingt-vingt-<sup>mill neuf cent huit</sup> janvier mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Maurer Samuel, commissionnaire de Zweisimmen (Berne) domicilié à la Rouvenaz (Châtelard) divorcé d'avec Anna-Henriette-Elise née Das det le vingt-mars mil neuf cent six

né à Zweisimmen le sept octobre mil huit cent soixante-neuf fils de Pierre Maurer, décédé et de Madelaine née Martig, au Trait-Montreux

2° Vouilloz Stéphanie-Euphrasie, cuisinière, de Saxon domiciliée à la Rouvenaz (Châtelard) célibataire

née à Saxon le seize mai mil huit cent quatre-vingt-six fille de Louis Vouilloz, décédé et de Marie-Adille née Gay, à Saxon

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt janvier et à Zweisimmen et Saxon le quatre janvier mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de mariage de l'époux (la mention du divorce et autorité Fregibue A des mariages, Volume 4, folio 123) Acte de naissance de l'épouse Certificats de publication et de non opposition. Communiqué : à Zweisimmen et Saxon.

Signatures des époux :

Samuel Maurer  
Stéphanie Maurer

Signatures des témoins :

Ed. Fortmann fils  
Nesth Camille

L'officier de l'état civil :

E. Lavin  
curé

N° 7  
Zürcher Dupraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui huit et un Janvier mil neuf cent huit  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zürcher Arnold, fabricant  
de M. S. Sackengraben (Bonn) domicilié à aux Planches  
célibataire

né à Neuburg le vingt trois Novembre mil huit cent quatre vingt un  
fils de Arnold Zürcher, confiseur  
et de Marie Elisabeth née Zürcher, aux Planches  
2° Dupraz Emile Antoinette, sans profession  
de Blonay domiciliée à Clarens  
célibataire

née à Neuchâtel le un décembre mil huit cent quatre vingt huit  
fille de Adolphe François Louis Dupraz, docteur  
et de Jenny Louis née Siguet à Clarens

Les publications ont eu lieu à Erismy et à Blonay le vingt quatre  
décembre, aux Planches et au Spitalard le vingt  
sept décembre de l'année dernière

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes de naissance des  
époux sont aux Volumes II  
folio 255 et VI folio 88.  
Certificats de publications  
et de non opposition

Communiqué : à Erismy et à  
S. Léger.

Signatures des époux :

A. Zürcher fils  
Antoinette Zürcher

Signatures des témoins :

Alexandre Frey.  
Max. S. Dupraz  
A. Zürcher  
Trudy Wash  
L'officier de l'état civil :  
Stoll

N° 8.  
Haymoz-Mutter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier février mil neuf cent huit  
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Haymoz Louis, serrurier  
de Fribourg domicilié à Neyvaux  
célibataire

né à Fribourg le vingt-neuf novembre mil huit cent soixante-dix  
fils de Marie Haymoz à Fribourg.

et de  
2° Mutter née Baumeler, Barbara née, ménagère  
de Niederwald (Valais) domiciliée à Neyvaux  
veuve de Mendelin Mutter née le douze  
février mil neuf cent six

née à Ruetzweyl le six avril mil huit cent soixante-douze  
fille de Joseph Baumeler, décédé  
et de Barbara née Heier à Ruetzweyl

Les publications ont eu lieu à Fribourg le quinze février,  
à Neyvaux le quatorze février et à Niederwald le dix février de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance del'groom.  
Acte du premier mariage de  
l'époux et son divorce. IV. folio  
324. Acte de décès du premier  
mari del'groom. Certificats  
de publications et de non opposition

Communiqué : à Fribourg et à  
Niederwald.

Signatures des époux :

Haymoz Louis  
Babett Heimoj

Signatures des témoins :

Aug Grardet  
Vincent Fayol

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° *I. J.*  
*Cavin-Fechino*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier février* mil neuf cent *vingt*  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cavin Charles Eugène*, négociant

de *Vucherens* domicilié à *Pré (Montbéliard)*

*célibataire*

né à *Pré le trois septembre* mil huit cent *soixante-dix*

fils de *Eldore Eugène Cavin*

et de *Adèle née Cathélag*, défunte

2° *Fechino Maria Françoise*, ménagère

de *Piola, Cuneo, Italie* domiciliée à *Montfode d'Alba, Cuneo,*

*célibataire*

née à *Piola le vingt-neuf avril* mil huit cent *soixante-dix*

fille de *Valentini Fechino*

et de *Giacinta Ferrero*, domiciliée à *Montfode d'Alba*

Les publications ont eu lieu à *Vucherens le deux décembre*  
*au Tribunal le dix décembre de l'année dernière, à*  
*Piola et à Montfode d'Alba le onze janvier de cette*  
*année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux. Certificats de*  
*publications et de*  
*non opposition.*

Signatures des époux :

*Charles Cavin*

*Maria Cavin*

Signatures des témoins :

*E. Paves*  
*M. ...*

Communiqué : à *Moudon* et à  
*la Chancellerie.*

L'officier de l'état civil :

*J. Rossel*

N° 10.  
*Marilley-Aubert*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois février* mil neuf cent *vingt*  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Marilley Jean Louis, agriculteur*

de *Remaufens (Etroung)* domicilié à *Charly sur Meuse*  
*célibataire*

né à *Remaufens le dix février* mil huit cent *soixante dix*

fils de *Pierre Marilley*

et de *Isabelle née Chabaley, décédée*

2° *Aubert née M. dometz, Amélie, sans profession*

de *Planches* domiciliée à *au Crauds*

*veuve de Gustave Aubert des témoins Avril mil*  
*neuf cent cinq*

née à *Neuhaut le trois Mars* mil huit cent *soixante six*

fille de *Jean M. dometz*

et de *Marie née Koser, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Remaufens le quinze Janvier,*  
*au Néelard et aux Planches le quatorze*  
*Janvier de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance des époux.*  
*Acte du premier mariage de*  
*l'épouse est au volume II folio 76 et*  
*acte de décès de son premier mari*  
*au volume II folio 129. Certificats*  
*de publications et de non opposition*

Communiqué : à *Remaufens.*

Signatures des époux :

*Marilley Louis*  
*Amélie Marilley*

Signatures des témoins :

*Gustave Siegrist*  
*et W. Kijel*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 11.  
Fogorzi-Marm

Aujourd'hui quatre Février ~~mil neuf cent~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>seize</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Fogorzi Charles electricien

Lieu d'origine et de domicile :

de Weisimmen domicilié à Neybaur

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lahr le vingt deux Août mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fils de Charles Fogorzi, défunt

domicile des parents :

et de Barbara née Kölling, domiciliée à Neybaur

Nom et profession de l'épouse :

2° Marm Thérèse Elise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Planches domiciliée à Fevillet

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née Fevillet le trois décembre mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fille de Julius Henri Marm, maître charpentier

domicile :

et de Aloisia née Plätzer, domiciliée à Fevillet

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Weisimmen, à Neybaur et aux Planches le dix huit Janvier de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Certificats de publications et de non opposition

Signatures des époux :

C. Fogorzi.

Mina Fogorzi.

Signatures des témoins :

Ch. Brück

H. Böck

Communiqué à Weisimmen

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 12.  
*Raymond-Lemurin*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix Février* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent huit</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

*Raymond Georges Lemurin, employé*

de *Vaulion* domicilié à *Aubonne*

*célibataire*

né à *Pont-le-Vivis Janvier* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

fil de *Paul Auguste Constant Raymond, décédé*

et de *Jenny née Ramelet à Renens*

2° *Lemurin Julia, couturière*

de *Belle (Pay de Dôme, France)* domiciliée à *Lausanne*

*célibataire*

née à *Belle dix-huit Octobre* mil huit cent *quatre-vingt-six*

filles de *Henriette Lemurin à Chermont-Terrand*

et de

Les publications ont eu lieu à *Vaulion et à Aubonne le onze*

*décembre, à Lausanne le douze décembre et à Chermont-*

*Terrand le quinze décembre de l'année dernière*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de célébration  
 délivrée par l'officier de  
 l'état civil d'Aubonne le  
 13 Janvier 1908.*

Signatures des époux :

*Raymond*  
*Julia Raymond*

Signatures des témoins :

*H. Dubois*  
*J. Feikis*

Communiqué : à *Vaulion,*  
*Aubonne, Lausanne et à la*  
*Chancellerie.*

L'officier de l'état civil :

*F. Bossch*

N° 13.  
Guizetti-Meharivsky

Aujourd'hui huit Février ~~mil neuf cent huit~~  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Guizetti Boris, étudiant en droit

Lieu d'origine et de domicile :

de Sujet russe domicilié à Clarens (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Kostroma (Russie) le neuf ou dix huit mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et

fil de Ambroise Hermann Guizetti, défunt

domicile des parents :

et de Andyda née Nikolaiévna, à Clarens

Nom et profession de l'épouse :

2° Meharivsky, Ksenia, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Sujette russe domiciliée à Saint-Petersbourg

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Tiraspol (Russie) le treize ou dix huit mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fille de Henri Leoubiev Mehariivsky, défunt

domicile :

et de Olya née Mikhaïlovna à Saint-Petersbourg

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt deux  
Janvier et à l'église russe de Genève les six février  
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux. Certificats de  
publications et de non opposition.  
Permis de célébration de l'union par  
le Département de l'Intérieur et  
du 8 Février 1908.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Boris Guizetti

Ksenia Guizetti

Signatures des témoins :

Jean  
P. de Polverau fils

L'officier de l'état civil :

H. Rossel



N° 14  
Marcilete-Simon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Février ~~mil neuf cent dix~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marcilete, Jean Laurent Auboin, propriétaire

de Toulouse domicilié à Ferrillet (Auch)

célibataire

né à Toulouse le douze mai mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Jean Baptiste Marcilete

et de Rose Françoise veuve Perillet, défunte

2° Simon Clotilde Louise Séphir, sans profession

de Biertheim Grand D. de Bade domiciliée à Ferrillet

célibataire

née à Biertheim le huit mai mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Joseph Simon, propriétaire

et de Clotilde née Gracia, demeurée à Ferrillet

Les publications ont eu lieu à Toulouse le douze Janvier, aux

Blanches le neuf Janvier et à Karlsruhe le quatorze  
Janvier de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copies de nos Actes de mariage. Actes  
de décès de père et mère de l'époux.  
Sous-sécret de père et mère de l'épouse.  
Certificats de publications et de non  
opposition. Permis du Département  
de l'Auch et celui de 4 Janvier 1908.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Marcilete  
C. Marcilete

Signatures des témoins :

Joseph Simon  
Charles Dupuy  
J. Dupuy Es. Procureur

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 15  
Bonetti - Tossi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Février mil neuf cent huit  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bonetti Giovanni Battista, *hôte*  
de Indine (Regame, Italie) domicilié à Ghin, *travailleur*  
célibataire

né à Indine le premier Juin mil huit cent soixantehuit  
fils de Giovanni Bonetti  
et de Caterina veuve Fattorini, *défunte*

2° Tossi Elisa, *repasseuse*  
de Grindelwald (Bern) domiciliée à Ghin  
célibataire

née à Diemering le six Janvier mil huit cent soixant-dix huit  
fille de Benedet Tossi, *tailleur à Annaberg*  
et de Anna Maria veuve Kocher, *défunte*

Les publications ont eu lieu à Indine le vingt quatre Janvier  
de cette année, aux Planches le quatorze décembre et à  
Grindelwald le seize décembre de l'année dernière

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications et de  
non opposition. Permis de célébration  
délivré par le Département de  
Tessin et Police le 17 février  
1908.

Communiqué : à Grindelwald  
et à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Jean Bonetti  
Elisa Bonetti

Signatures des témoins :

Viollier  
Beysser

L'officier de l'état civil :

Frosset

Par décret du Grand Conseil du  
30 août 1924 Bonetti Giovanni  
Battista désigné ci-contre,  
lequel ayant rempli toutes les formalités  
prescrites à cet effet, a été naturalisé  
Vaudois et reçu au nombre des bour-  
geois de la commune des  
Planches d'Annaberg.

Inscrit le 18 novembre 1924  
L'officier de l'état civil :  
J. Frosset Com. en disp.

N° 16  
Borgeaud-Kunz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui

quinze Février

mil neuf cent ~~quatre-vingt~~ <sup>soixant</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1°

Borgeaud Louis Gustave, menuisier

de

Pully

domicilié à

Frait

célibataire

né à

Clarens le vingt deux Février mil huit cent quatre vingt

fils de

Louis François Borgeaud décédé

et de

2° Kunz Maria, cuisinière

de

Reichenbach (Borne) domiciliée à Bollonges

célibataire

née à

Kandergrund le deux Avril mil huit cent soixant-douze

fille de

Friedrich Kunz, agriculteur

et de

Maria Gustave née Müller, domiciliée à Kandersteg

Les publications ont eu lieu à Pully le quinze Février, aux

Planches et à Reichenbach le vingt neuf Février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
et de non opposition

Signatures des époux :

L. Borgeaud  
Maria Borgeaud

Signatures des témoins :

D. Anet  
M<sup>lle</sup> Desarzens

Communiqué : à Pully et à  
Reichenbach.

L'officier de l'état civil :

Rollet

N° 17  
Rigassi-Pannay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Février mil neuf cent dix-huit

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rigassi Antonio Carlo ~~de~~, <sup>de Genève</sup> ~~de~~  
de Braggio (Grisons) domicilié à Fervit  
célibataire

né à Grand (Grisons) le quinze Février mil huit cent dix-huit  
fils de Carlo Rigassi, décédé  
et de Petrus Tomani Cama (Grisons)

2° Pannay Amélie Antoinette, sans profession  
de Viornay (Valais) domiciliée à Viornay  
célibataire

née à Viornay le dix-huit Janvier mil huit cent dix-huit  
fille de François Pannay  
et de Thais de Vaduz, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Braggio le vingt-huit Janvier,  
aux Planches le vingt-quatre Janvier et à Viornay  
le vingt-cinq Janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux. Certificats de  
publications et de non  
opposition.

Signatures des époux :

Charles Rigassi  
Amélie Rigassi

Signatures des témoins :

E. Berthold  
Lilla Carlo

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à Braggio le  
à Viornay

Par décision du 26 Février 1930  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que l'époux est originaire  
non seulement de "Braggio"  
(Grisons) mais aussi de "Genève"

Témoins, le 1<sup>er</sup> Mars 1930  
L'officier de l'état civil  
[Signature]  
Com. Genis, Braggio,  
Viornay, sa dist.

N<sup>o</sup> 18.  
Ferrini-Cosa

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Février mil neuf cent dix  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Ferrini, Joseph Victor, entrepreneur

de Salsino (Moravie, Autriche) domicilié à Clavens

célibataire

né à Salsino le six Octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Antoine Ferrini, défunt

et de Angèle née Bertola, domiciliée à Salsino

2° Cosa, Florentino Rosa, sans profession

de Piacenza (Italie) domiciliée à Clavens

célibataire

née à Clavens le deux Juin mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Joseph Cosa, défunt

et de Josephine née Solaro, domiciliée à Clavens

Les publications ont eu lieu à Salsino le vingt trois Janvier,

à Piacenza le quatre Janvier de cette année et au

Château de Saint Nicolas de Clavens dernière

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de mariage. Actes de mariage des époux.  
Certificats de publications et de non opposition. Procès de célébration de l'époux par le Département de Clavens et Piacenza le 23 Janvier 1908.

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Ferrini  
Florentine Ferrini

Signatures des témoins :

G. Propst  
G. Corandey

L'officier de l'état civil :

Propst

*Grosclaude-Belle*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt et un Février*

*deux*  
mil neuf cent  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Grosclaude Fritz Henri, jardinier*

de *Loche* domicilié à *Fontet-Fontenay*

*célibataire*

né à *Loche le quatorze Août* mil huit cent *soixante dix neuf*

fils de *Louis Auguste Grosclaude, décédé*

et de *Cécile Félicie née Jacot, domiciliée au Loche*

2° *Belle Marie Henri, sans profession*

de *Chamoson (Valais)* domiciliée à *S-Pierre de Clages*

*(Chamoson)*  
*célibataire*

née à *S-Pierre le trois Décembre* mil huit cent *quarante un*

fille de *Emile Belle, agriculteur*

et de *Scaphine née Laren, domiciliée à S-Pierre*

Les publications ont eu lieu à *Loche, aux Planches et à*  
*Chamoson le deux et un Janvier de cette*  
*année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux. Certificats de*  
*publications et de*  
*non opposition*

Signatures des époux :

*Henri Grosclaude*

*Lionie Grosclaude*

Signatures des témoins :

*Constant Bettendy*

*Edouard Giroud*

Communiqué : à *Loche et à*  
*Chamoson.*

L'officier de l'état civil :

*J. Roth*

*Le 16 octobre 1923, Grosclaude*  
*Fritz Henri, désigné ci-contre, a été*  
*reçu, avec sa famille, citoyen suisse*  
*résorbant à la Commune de Onex*  
*Intéret le 21 février 1924.*

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

*J. Roth*  
*com. au dist. de Loche*  
*ad. Chamoson.*

N° 20  
Schalk-Karlen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf février <sup>mil neuf cent huit</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schalk François, tapissier

de Moiville et Remay domicilié à la Rouvenette  
Châtelard

célibataire

né à Nevey le dix juin mil huit cent soixante-seize

fils de Aloys Schalk, tapissier

et de Josy Sylvie née Borloz, domiciliée à Nevey

2° Karlen Anna, ménagère

de Bolligen domiciliée à la Rouvenette  
Châtelard

célibataire

née à Hinterfulligen (Commune de le onze juillet <sup>mil huit cent</sup> mil huit cent quatre-vingt-trois  
Rueggisberg)

fille de Samuel Karlen, instituteur, domicilié à Villarbesières

et de Anna née Binggeli, décédée

Les publications ont eu lieu à Remay, Moiville et Bolligen  
ainsi qu'au Châtelard le six février mil neuf  
cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux  
et certificats de publication  
et de non opposition.

Communiqué : à Villeneuve et  
Bolligen.

Signatures des époux :

François Schalk

Anna Schalk

Signatures des témoins :

Aloys Schalk

Lina Karlen

L'officier de l'état civil :

E. Am  
curé.

N° 21.  
Galli-Ticinelli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf février mil neuf cent huit  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Galli Camille-Jean, menuisier

de Breia, Novara, Italie domicilié à la Corsat (Commune des Planches)

célibataire

né à Breia, le seize février mil huit cent soixante-dix-sept

fils de Marino Galli, à Breia

et de Delphine née Zaniretti, décédée

2° Ticinelli Jeanne-Joséphine, repasseuse

de Brinzio (Côme, Italie) domiciliée à Genève (Plainpalais)

célibataire

née à Carouge (Genève) le onze octobre mil huit cent quatre-vingt

fille de Nathale Ticinelli, contre-maître

et de Jeanne-Marie-Madeleine née Collet, domiciliée à Plainpalais

Les publications ont eu lieu à Planches, le dix décembre mil neuf cent sept, à Plainpalais le douze dit et à Breia le cinq janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux

2° 3 certificats de publication et de non opposition

3° Déclaration du Consul d'Italie attestant qu'il n'y a pas lieu de procéder aux publications à Brinzio  
Hof. Permet de célébration du 27 de Jce et Pce du 29 janvier 1908

Communiqué : à la Chancellerie et au Bureau cantonal de l'Etat Civil, à Genève

Signatures des époux :

Galli Camille  
Jeanne Galli

Signatures des témoins :

Angèle Tomara  
E. Guet

Officier de l'état civil :

E. Lavin  
reuss



N° 22  
Moray-Giovanina

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf février mil neuf cent huit

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Moray Oscar-Emile, comptable

de Villars-Sainte-Croix domicilié à Vevey (Châtelard)

célibataire

né à Vevey le vingt-six juin mil huit cent quatre-vingt-cinq

fil de Auguste Moray, employé

et de Marie née Menétray, domiciliés à Vevey

2° Giovanna Seraphine, sans profession

de Tarzo, Novarie, Italie domiciliée à la Rouvenaz (Châtelard)

célibataire

née à Saint-Maurice le vingt-six avril mil huit cent soixante-dix-sept

fille de Georges Giovanna, négociant

et de Rosalie née Blatter, domiciliés à la Rouvenaz

Les publications ont eu lieu à Châtelard le quinze janvier, à Villars-Sainte-Croix le seize dit et à Tarzo le deux février mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
3 Certificats de publication  
et de non opposition.

Signatures des époux :

O. Moray

J. Giovanna  
G. Moray

Signatures des témoins :

B. Moray

B. Giovanna

Communiqué : à Buttigny  
et à la Chancellerie

L'officier de l'état civil :

E. Camin  
rempst

N° 23  
Eigenbrodt - Muscat

Aujourd'hui deux mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Eigenbrodt Christoph. Johann-Friedrich, tapissier

Lieu d'origine et de domicile :

de Darmstadt (Hesse) domicilié à Darmstadt

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bestungen, le vingt-un janvier mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fils de Friedrich-Heinrich-Ludwig Eigenbrodt, tapissier, décédé

domicile des parents :

et de Johanna-Maria-Katharina née Wamboldt, à Darmstadt.

Nom et profession de l'épouse :

2° Muscat Eléonore-Marie-Hélène, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Roth (Bavière) domiciliée à Ternay-Montbeury

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Ternay, le vingt-un septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fille de Jean-Léonard Muscat, coiffeur

domicile :

et de Anna-Marie née Wittmann, domiciliée à Ternay

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Darmstadt et Roth le vingt janvier et au Châtelard le dix-huit janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,  
3 certificats de publications  
de non opposition

Acte de capacité de l'époux  
Permis de célébration de  
mariage délivré le 12 février  
1908 par le Lt de Jcept Police.  
Communiqué : à la Char-  
=cellerie

Signatures des époux :

*Christoph. Johann-Friedrich Eigenbrodt*  
*Eléonore Eigenbrodt*

Signatures des témoins :

*Léonard Muscat*  
*J. Eigenbrodt*

L'officier de l'état civil :

*F. Müller*  
secrétaire

N° 24.

Antonoli-Cardinaux

Aujourd'hui cinquart ~~mil neuf cent huit~~  
~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Antonoli Luigi-Giuliano cimenteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Goffano (Novare, Italie) domicilié à Clarens (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Goffano le vingt-neuf septembre mil huit cent soixante-seize

Noms, profession et

fils de Giuseppe-Antonoli, décédé

domicile des parents :

et de Maria-rico Ruga, domiciliée à Goffano

Nom et profession de l'épouse :

2° Cardinaux Rose, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Buttigny (District d'Oron) domiciliée à Clarens (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Buttigny (Oron) le vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fille de Louis-Frédéric Cardinaux, agriculteur

domicile des parents :

et de Louise-Georgine née Allamand, domiciliée à Ferlend

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au Châtelard le quinze décembre,  
à Buttigny le seize dit (1907) et à Goffano le quinze  
janvier mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificat de publication et  
de non oppositionPermis de célébration du  
mariage délivré par le  
D<sup>e</sup> de Jce et Pce le 31 janvier 08.Communiqué : à la Chancellerie  
à Oron.

Signatures des époux :

Antonoli LouisRose Antonoli

Signatures des témoins :

Charles Margarelli à  
NovareGottardi François à la  
Rouvenette

L'officier de l'état civil :

E. Allier  
recr.

N° 25  
 Delapriès-Chevallay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delapriès Louis-Albert, employé de Moutillier (Fribourg) domicilié à la Chaussée de Fonds célibataire

né à la Chaussée de Fonds le dix mai mil huit cent quatre-vingt-trois fils de Jean-Albert horloger et de Marie née Elzingre, à la Chaussée de Fonds

2° Chevallay Eugénie-Mélanie, ménagère de Saint-Gingolph (Haute Savoie) domiciliée à Le Chêne, Morbionn, célibataire

née à Nomeny le vingt-un juin mil huit cent quatre-vingt-trois fille de feu André Eugène

et de Marie-Amélie née Geroud, au Chêne

Les publications ont eu lieu à la Chaussée de Fonds le deux février à Morat le trois dit, à Saint-Gingolph le 9 février et à Châtelard (Morbionn) le 2 février 1908

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage déposé le 28 février 1908 par l'officier de l'état civil de Chaussée de Fonds.

Communiqué : à la Chancellerie et à la Chaussée de Fonds et à Morat.

Signatures des époux :

Delapriès Louis

Mélanie Delapriès

Signatures des témoins :

A. Berthoud au Chêne  
 G. Jervay à Brin (Châtelard)

L'officier de l'état civil :

E. Allier

Par jugement du Tribunal du district de Neuchâtel rendu en date du 7 juillet 1904 déclaré définitif et exécutoire le 25 septembre 1904, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le défendeur ne pourra contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 12 octobre 1904  
 L'officier de l'état civil  
 A. P. [Signature]  
 Com. de [Signature]

N° 478

Cochard-Delapraz

Aujourd'hui douze mars mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1° Cochard Louis, boucher

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domicilié à Clarens-Montreux

Etat civil :

célibataire.

Lieu et date de la naissance :

né à Clarens le dix mai mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fils de Louis-Bernard Cochard

domicile des parents :

et de Anna-Adèle née Heintzen, tous deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Delapraz Marie-Sophie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Corbeaux domiciliée à Clarens-Montreux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chardonne, le deux octobre mil huit cent quatre-vingt-sept

Noms, profession et

fille de Samuel-Henri Delapraz, employé aux C.F.F.

domicile des parents :

et de Julie, née Chandet, domiciliée à Clarens

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard le dix-huit février et à Corbeaux le dix-neuf février mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux et les 2 certificats de publication et de non opposition.

Signatures des époux :

Cochard Louis  
Marie Cochard

Signatures des témoins :

Delapraz Louis à Yvernaud  
Cochard Victor à Clarens

Communiqué : à Cortier

L'officier de l'état civil :

Famin  
rempt.

N° 27  
Sornalvico - Sornalvico

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mars mil neuf cent huit  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sornalvico Giovanni-Battista-Fortunato, <sup>mason</sup>  
de Briemmo (Côme) domicilié à Flor sur Cerviate  
célibataire

né à Briemmo, le treize juin mil huit cent soixante-dix-huit  
fils de Antoine Sornalvico, <sup>mason</sup>  
et de Mathilde née Cornitti, domiciliés à Briemmo

2° Sornalvico Giovanna-Ostunta, <sup>couturière</sup>  
de Briemmo (Côme) domiciliée à Flor sur Cerviate  
célibataire

née à Briemmo, le cinq octobre mil huit cent soixante-dix-sept  
fille de Giovanni Sornalvico, <sup>mason</sup>  
et de Marguerite née Bianchi, domiciliés à Briemmo

Les publications ont eu lieu à ux Planches le treize janvier  
et à Briemmo le deux février mil neuf cent  
huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,  
Certificat de publication  
et de non opposition  
Autorisation de célébrer le  
mariage du Dépt Yve et Sce  
en date du 25 février 1908  
Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Sornalvico Fortunato  
Sornalvico Giovanna

Signatures des témoins :

Bottini Luigi à Briemmo  
Caroni Gaetano à Côme

L'officier de l'état civil :

Flavin  
rempt

N° 28.  
Martin-Jacques

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mars

mil neuf cent huit  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin Léopold - Alphonse, cuisinier

de Villedômer (Indre et Loire) domicilié à Nouer - Moutour

célibataire

né à Villedômer le dix-huit avril mil huit cent soixante-dix-neuf

fil de Léopold - Baptiste Martin, à Saint-Laurent-en-Gallines (Indre et Loire)

et de Louise - Rosalie née Cuvier, décédée

2° Jacques Louise - Eugénie, soumettière

de Nancy domiciliée à Clerval

célibataire

née à Nancy le quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-un

filles de Charles - Alexandre Jacques, sans domicile connu

et de Charlotte née Sidot, décédée

Les publications ont eu lieu au Châtelard le quinze février, à Nancy le vingt dit et à Villedômer le vingt-trois février mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publicité et de non opposition  
Contenement à mariage pour l'époux  
Acte de décès de la mère de l'époux  
Extrait du jugement privant le père de l'épouse de la puissance paternelle  
Acte de décès de la mère de l'épouse  
Procès de célébration du mariage  
délivré le 1er mars 1908 par le Département

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Martin  
E. Martin

Signatures des témoins :

J. Delmas  
F. J. J. J.

L'officier de l'état civil :

E. Martin  
neuf

N° 29  
Ceresa-Chappuis

Aujourd'hui vingt-un mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent huit  
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Ceresa Giulio, maçon \_\_\_\_\_  
de Armeno, Novare, Italie domicilié à Courvet

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Armeno, le neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Giovanni Ceresa, agriculteur \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Adèle née Falciola, domiciliés à Armeno \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° Chappuis Blanche, repasseuse \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Puidoux \_\_\_\_\_ domiciliée à la Corsay (Planchet)

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Gouyons-la-Ville le quatorze juillet mil huit cent quatre-vingt-sept

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Emile Chappuis, agriculteur, à Puidoux \_\_\_\_\_

domicile :

et de Suzanne, née Hertig, sans domicile connu \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu aux Planchet le trente-un décembre  
mil neuf cent sept, à Puidoux le trois janvier 1908 et  
à Armeno le trente janvier dit \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publication et  
de non opposition. Pouvoir de  
célibat du mariage délivré  
par le Département de Justice et  
Police le 15 février 1908 \_\_\_\_\_

Communiqué : à la Chancellerie  
à St Saphorin \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Ceresa Giulio  
Blanche Ceresa

Signatures des témoins :

Falciola Carlo Ceritet  
Grossi Luca Cesetto

L'officier de l'état civil :

F. Allier  
secr.



N° 30  
Buratti-Patrignani

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un mars mil huit cent huit — mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Buratti Auguste-Alexandre-François, cavette

de Pergola (Province de Pesaro et Urbino) domicilié à aux Planches

célibataire

né à Pergola, le six avril mil huit cent soixante-seize

fils de Ignace Buratti, décédé

et de

2° Patrignani Maria-Vereta-Marina, demoiselle de

de Ferrignano (Italie) domiciliée aux Planches

célibataire

née à Ferrignano, le dix octobre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Pierre Patrignani

et de Marguerite née Colocci, domiciliés aux Planches

Les publications ont eu lieu aux Planches le cinq décembre mil huit cent sept, à Pergola le seize janvier mil huit cent huit et à Ferrignano le cinq dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publication et  
de non opposition.

Permis de célébration du mariage  
délivré par le Dép. de Justice  
et Pce le 11 mars 1908.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Auguste Buratti

Maria Buratti

Signatures des témoins :

Piceni Paul, à la Cortez

Torato Giuseppe, Chêne (Châtelard)

L'officier de l'état civil :

Paul Kemp

N° 31  
 Attiger-Hügli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt - un mars ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ <sup>mil neuf cent huit</sup>

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Attiger Martin - Eugène, marbrier

de Stavrettschwil (Commune de Ober-Rohrdorf) domicilié à Cherrier, Commune du Châtelard

célibataire

né à Birmenstorf le quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-sept

fil de Martin Attiger, tailleur, à Birmenstorf

et de Bertha née Meier, décédée

2° Hügli Bertha, repassante

de Wohlen (Borne) domiciliée à Cherrier, (Châtelard)

célibataire

née à Barmhof rive Oberrohden, le premier février mil huit cent soixante-dix-huit

fille de Jean Hügli, couvreur

et de Anna-Maria née Hügli, les deux à Wohlen

Les publications ont eu lieu au Châtelard le trois mars, à Wohlen le quatre dit et à Oberrohldorf aussi le quatre mars mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des deux  
Certificats de publications  
et de non opposition.

Signatures des époux :

Eugène Attiger  
Bertha Attiger

Signatures des témoins :

Kurt Geisler Montroux  
Emma Diebi Montroux

Communiqué : à Oberrohldorf  
et Wohlen

L'officier de l'état civil :  
H. Amey  
peut

N° 32  
 Jacquet-Dufaux

Aujourd'hui vingt-huit mars mil neuf cent huit  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Jacquet Pierre, employé d'hôtel

Lieu d'origine et de domicile :

de Essertt-Etery (Haute Savoie), domicilié à Verney-Moubrun

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Essertt-Etery le dix-huit février mil huit cent quatre-vingt-

Noms, profession et

fil de Francois Jacquet, à Essertt-Etery, agriculteur

domicile des parents :

et de Dorothee née Rey, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Dufaux Elisa, blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domiciliée à Pallens (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Pallens le trente-un mai mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fille de Louis-Jean Dufaux

domicile des parents :

et de Louise née Deluy, domiciliés tous deux à Pallens

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 4 mars 1908 et  
 à Essertt-Etery le cinq mars dit

Par jugement du Tribunal du  
 District de Verney rendu  
 en date du 25 juillet 1904 déclaré  
 définitif et exécutoire le 15 juillet  
 1920 le mariage inscrit ci-contre,  
 a été dissous par le divorce.  
 Le Tribunal a fixé à deux ans le  
 délai pendant lequel la femme  
 ne pourra contracter un nouveau  
 mariage.

Inscrit le 25 juillet 1920.

L'officier de l'état civil :

*J. Dubois*

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
 Certificats de publications et de  
 non opposition - Contentement  
 au mariage pour futur époux  
 Déclaration de l'Ambassade de  
 en vue du mariage. Autorisation de  
 épouser du H<sup>e</sup> de l'Office et Police en date  
 du 26 mars 1908.  
 Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

*Pierre Jacquet*  
*Elisa Jacquet*

Signatures des témoins :

*Chr. Jaeger, à Verney*  
*Amey-Moubrun à Pallens*

L'officier de l'état civil :

*E. Dubois*  
*minist*

N° 33.  
Gnerro - Manzini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit mars

mil neuf cent huit  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gnerro Pietro - Secondo - Andrea, plâtrier-peintre  
de Cuviro, Novare, Italie — domicilié à Ternay - Montbeury  
célibataire

né à Cuviro, le vingt-neuf juillet mil huit cent soixante-dix-neuf  
fils de Emile Gnerro, maçon  
et de Maria née Romagnolo, domiciliée à Cuviro

2° Manzini Lucia - Angela - Maria, couturière  
de Cavandone (Novare, Italie) domiciliée à Ternay - Montbeury  
célibataire

née à Cavandone, le vingt-deux novembre mil huit cent soixante-quatorze  
fille de Auguste Manzini, maçon  
et de Catherine née Medatchi, domiciliée à Ternay

Les publications ont eu lieu au Châtelard le quatorze janvier  
1908, à Cuviro le dix février et à Cavandone le  
même jour.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
de non opposition

Permis de célébration de  
mariage du 4 mars 1908,  
du Département de Justice et Police

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Gnerro Pietro  
Gnerro Lucia

Signatures des témoins :

Charles Lania, à Silet  
Torelli Guis, à Ternay

L'officier de l'état civil :

E. P. Lania

N° 34  
Gaillard-Giroud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit mars mil neuf cent huit  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gaillard Gustave - Ignace, tailleur sellier

de Orsivert (Talaï) domicilié à Neytaux

célibataire

né à l'Hermitage vicie Neytaux le onze août mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Henri-Benjamin Gaillard

et de Marie-Éugénie née Thuillat, tous deux décédés

2° Giroud Lucie - Clotilde, couturière

de Martigny-Ville domiciliée à Genève-ville

célibataire

née à Martigny-Ville le vingt mars mil huit cent soixante-dix-sept

fille de Auguste Giroud, décédé

et de Marie-Angéline née Savatier, décédée

Les publications ont eu lieu à Neytaux le dix mars et le même jour à Orsivert, Martigny-Ville et Genève

"Municipalité ligne ci-dessus, approuve la radiation d'un mot

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publication  
et de non opposition

Signatures des époux :

Gaillard Gustave  
Lucie Gaillard

Signatures des témoins :

Mme Bertholet, Neytaux  
Emile, Genève  
Charles, Genève

Communiqué : à Orsivert, à Martigny-Ville et au bureau cantonal de l'état civil, à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 35  
Dandriès-Ribordy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril ~~mil neuf cent huit~~  
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dandriès Giacomo-Adolfo, maçon  
de Yttire (Province de Turin, Italie) domicilié à Chiuso (Châtelard)  
célibataire

né à Yttire, le vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Gio. Amante Dandriès

et de Maria Antoinetta née Favre, domiciliée à Yttire

2° Ribordy Brigitte Eugénie, sans profession

de Sembraucher (Malait) domiciliée à un Planches

veuve de Maurice Alexis Ribordy dit le quatre mai  
mil neuf cent un

née à Clotte, le premier septembre mil huit cent soixante-quinze

fille de Antoine Joris

et de Caroline née Péaquin, tous deux décédés

Les publications ont eu lieu à Yttire le douze mars mil  
neuf cent huit, au Châtelard et aux Planches le  
quatorze février 1908 et à Sembraucher le 15 dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,  
Acte de décès du mari de l'épouse  
Certificats de publication et de  
non opposition. Permis de  
célébration du mariage délivrés  
par le Pt de Yce et Pce le 26 mars 1908.

Communiqué : à la Chancellerie  
et à Sembraucher.

Signatures des époux :

Adolfo Dandriès

Brigitte Dandriès

Signatures des témoins :

Antoine Joris Antoinette Favre

Antoine Joris Antoinette Favre

L'officier de l'état civil :

E. Allu  
rent.

Par décret du Grand Conseil, du 10 mars  
1907, les époux Dandriès-Joris, délinquants  
à-contre, ont été naturalisés valaisans  
et sont au nombre des bourgeois de la  
Commune d'Orsieres.

Extrait du Journal 1907.  
L'Officier de l'état civil :  
J. P. Ruffin

Com. de Yce et Pce

N° 36  
 Monnay-Gerber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril mil neuf cent huit  
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Monnay Auguste-Seraphin, boucher

de Verostay domicilié à Champéry

célibataire

né à Champéry le vingt-deux août mil huit cent quatre-vingt-cinq

fil de Cabimir-Monnay, agriculteur, à Champéry

et de Marie-Joséphine née Marclay, à Champéry

2° Gerber Marie, couturière

de Fontaines, Lubry, Saint-Saphorin (Lavaux) et Epettef domiciliée à Epettef (Mouton)

célibataire

née à Fontaines le dix décembre mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Louis Gerber, agriculteur, à Fontaines

et de Maria-Rosario Mattei, décédée

Les publications ont eu lieu à Champéry, Saint-Saphorin, au Châtelard et à Lubry le 14 mars 1908, à Verostay et Fontaines le 15 dit et à Epettef le 16 mars 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébrer le mariage délivrée le vingt-huit mars mil neuf cent huit par l'Officier de l'Etat Civil de Champéry.

Signatures des époux :

Monnay Auguste  
 Monnay Marie

Signatures des témoins :

Les témoins :  
 [Signatures]

Communiqué : Verostay, Cham-  
 péry, Fiez, Lubry, Chexbres  
 et Cully

Officier de l'état civil :

[Signature]

N° 37.  
Cavigioli-Monaco

Aujourd'hui trois avril ~~mil neuf cent huit~~  
~~mil huit cent quatre vingt~~

Nom et profession de l'époux :

1<sup>er</sup> Cavigioli Carlo-Alberto, menuisier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Goffaro (Novare, Italie) domicilié à la Rouvenaz (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Goffaro le vingt-cinq mai mil huit cent ~~soixante-dix-neuf~~

Noms, profession et

fil de Giovanni Cavigioli, tailleur

domicile des parents :

et de Maria née Pastori, domiciliés tous deux à Goffaro

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>e</sup> Monaco Rose-Marguerite, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Cavandone (Novare, Italie) domiciliée à Verrey (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Verrey le cinq avril mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et

fille de Pierre-Constantin Monaco

domicile :

et de Mari-Philomène née Chottet, les deux à Verrey

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard le quatre février  
mil neuf cent huit, à Goffaro le 27 février et à  
Cavandone le même jour.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publication et  
de non opposition  
Autorisation du D<sup>t</sup> de J<sup>ur</sup> et  
Police du 21 mars 1908

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Cavigioli Albert  
Cavigioli Rose

Signatures des témoins :

Gattoni Camille Bolzano (Novare)  
Ponté Duby Montrose

L'officier de l'état civil :

F. Allier  
rempl.



N° 38  
Cerruti-Dizereux

Aujourd'hui trois avril ~~mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Cerruti Giuseppe-Giovanni - Battista, employé  
de Cesara (Novara, Italie) domicilié à Cherrier (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cesara, le cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fils de Francesco Cerruti, maçon

domicile des parents :

et de Mereta, née Barone, ménagère les deux à Cesara

Nom et profession de l'épouse :

2° Dizereux Berthe, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Paudex domiciliée à Breut 4, Charrier, Châtelard

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Breut, le vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et

fille de Alois Dizereux, décédé

domicile des parents :

et de Sophie-Elise née Peillard, domiciliée à Breut

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt-huit janvier  
à Paudex le trente dit et à Cesara, le vingt février  
mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificat de publication  
et de non opposition. Consentement des parents de l'époux pour ce mariage. Autorisation de célébrer le mariage du Pt de Jce et Police du 16 mars 1928.  
Communiqué : à la Chancellerie et à Pully.

Signatures des époux :

Giuseppe Cerruti  
Berthe Cerruti

Signatures des témoins :

Cerruti Alfredo Montbrun  
Leon Dizereux à Breut

L'officier de l'état civil :

A. Allier  
recus

N° 39.  
Jacobi - Ducruet

Aujourd'hui sept avril \_\_\_\_\_ mil neuf cent huit  
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Jacobi Louis-Théodore-Constant, adjoind de directeur  
de Genève - Ville domicilié à Nervitet (Flanchet)  
*à la Société électrique*

Etat civil :

veuf de Noémie - Marie - Julia Jacobi, née Ducruet, dët le  
trois juillet mil neuf cent six

Lieu et date de la naissance :

né à Chêne-Bougeries, le cinq août mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Marc - Amédée - Louis - Constant Jacobi, d'c'd'e

domicile des parents :

et de Jeanne - Trévis - Anne - Chirée née Girard, à Genève

Nom et profession de l'épouse :

2° Ducruet Marie - Marguerite - Julia, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Balme de Sillingy (Haute Savoie) domiciliée à Nervitet (Flanchet)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vevey le seize août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Jules Ducruet, peintre-décorateur

domicile :

et de Marie - Henriette, née Zulauf, domiciliée à Nervitet

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nervitet le 10 mars 1908, à  
Balme de Sillingy le 14 dit et à Genève - Ville le 11 mars  
1908

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de mariage de l'époux ;  
L'acte de décès de la première  
femme est enregistré à Vol. XI  
folio 296, 16° 152. Acte de  
naissance de l'épouse. Conten-  
tement des parents de celle-ci  
Certificat de publication et de  
non opposition.  
Communiqué : à la Chancellerie  
et au Bureau Cantonal de  
l'état civil, à Genève.

Signatures des époux :

Louis Jacobi  
Marguerite Jacobi

Signatures des témoins :

mile A. Bex  
Jules Fattinghi

L'officier de l'état civil :

L. L...  
remet

N° 40.  
Drigalla - KreutlerAujourd'hui huit avril ~~mil neuf cent~~ <sup>huit</sup> ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Drigalla Wilhelm-Julius, bijoutier

Lieu d'origine et de domicile :

de Gelltenkirchen (Poutte) domicilié au Trait (Planchet)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Gelltenkirchen, le premier juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fils de Babyer Drigalla, ouvrier de fabrique, à Keconne sur Rubra

domicile des parents :

et de Marie née Golez, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Kreutler Elvira-Auguste, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Witten (Poutte) domiciliée au Trait (Planchet)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Witten, le dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-huit

Noms, profession et

fille de Ernest Kreutler, imprimeur

domicile des parents :

et de Emma née Hatenkamp, domiciliée à Elstetten (Zweck)

Date des publications :

Les publications ont eu lieu aux Planchet, le 6 décembre 1907,  
à Gelltenkirchen le 14 dit et à Witten le même jour

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,  
Autorisation pour mariage  
du père de l'épouse, Certificats  
de publication et de non opposition,  
Permis de célébration du mariage  
délivré par le St de Jce et Pce  
le 17 janvier 1908.  
Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Drigalla

Elvira Drigalla

Signatures des témoins :

J. Guignard &amp; Coeniet

A. Walden &amp; Montreuil

L'officier de l'état civil :

F. W. U.  
Kreutler

N° *H*  
*Metzger-Scheer*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix Avril* mil neuf cent *huit*  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Metzger Henri Victor Marie, professeur*

de *Paris* domicilié à *Digne (Basses Alpes)*

*célibataire*

né à *Holmbeck Saint-Jean (Belgique)* le *dix huit Janvier* mil huit cent *soixante dix huit*

fils de *Eugène Henri Metzger, défunt*

et de *Mélanie Catherine Amélie Marie Orlygust à Schaffbourg*

2° *Scheer Marie Victorine, sans profession*

de *Fontenay sous Bois (Seine)* domiciliée à *Clamart - Boulogne*

*célibataire*

née à *Schaffbourg* le *dix Avril* mil huit cent *quatre vingt un*

fille de *Jean Martin Scheer, cordonnier*

et de *Mathilde Marie Adolphe Marie Siegfried, le deux à Clamart*

Les publications ont eu lieu à *Paris, V. Drouot, le onze*

*Juin, à Digne le onze Juin, à Fontenay sous Bois le onze*

*Juin de cette année et au Ministère de l'Intérieur le dix huit*  
*de l'année dernière*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Cebs de mariage des époux.*  
*Contenu des mariages des*  
*parents de chacun des époux.*  
*Certificats de publications et de non*  
*opposition. Papiers de célébration datant*  
*le 25 février 1908 par le mariage de*  
*de l'épouse et l'époux*  
Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

*E Metzger*

*Marie Metzger*

Signatures des témoins :

*P. Belin J. Cey*

*J. P. Siegfried*

L'officier de l'état civil :

*J. P. Siegfried*

N° 42  
Hochstein-Eichenberger

Aujourd'hui quinze avril mil neuf cent huit  
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1<sup>er</sup> Hochstein Otto-Wilhelm, pâtissier

Lieu d'origine et de domicile :

de Dammheim (Rhein-Pfalz) domicilié à Gerrieth-Morbeur  
Palatinat

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Kaiterlautern, le vingt-huit avril mil huit cent soixante-dix-neuf

Noms, profession et

et de Louis Hochstein

domicile des parents :

et de Aquatic-Louise, née Laub, tous deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>ème</sup> Eichenberger Bertha, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Beinwil (district de Kulu, Argovie) domiciliée à Berne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bâle, le quinze janvier mil huit cent quatre-vingt-huit

Noms, profession et

et de Charlet-Georges Eichenberger

domicile des parents :

et de Maria née Hebiker, tous deux décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Planches, le dix-huit mars, à Beinwil le même jour, à Dammheim le vingt-un mars et à Berne, le vingt-trois mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes de naissance des époux  
Certificats de publication et de  
non opposition

Permis de célébration du  
mariage du Département de Jus-  
tice et police du 11 avril 1908

Communiqué : Beinwil, Berne  
et Chancellerie

Signatures des époux :

Otto Hochstein

Bertha Hochstein

Signatures des témoins :

Beat Petrig Montreux

Louis Scheindler Montreux

L'officier de l'état civil :

Flamm

N° 43.  
Comte. Cardinaux

Aujourd'hui seize avril mil neuf cent huit  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Comte Joseph-Hubert, chocolatier

Lieu d'origine et de domicile :

de Romont domicilié à Clarens (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Romont, le dix-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fils de Paul Comte, cordonnier

domicile des parents :

et de Célestine née Demivore, les deux à Morlon (Fribourg)

Nom et profession de l'épouse :

2° Cardinaux Marie-Louise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtel-Saint-Denis domiciliée à Clarens (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Clarens (Châtelard) le quatorze septembre mil huit cent soixante-dix-huit

Noms, profession et

fille de Jean-Baptiste Cardinaux, boîtier

domicile :

et de Marie-Seraphine née Nauthey, tous deux à Clarens

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Châtel-Saint-Denis le 16 mars et à Romont le 17 mars 1908

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les actes de naissance des  
époux  
Certificats de publication  
et de non opposition.

Signatures des époux :

Comte Joseph  
Comte Louise

Signatures des témoins :

Acquiescey Verma.  
Paul Pittet des Planches

Communiqué : à Romont et  
à Châtel St Denis.

L'officier de l'état civil :

F. Müller  
mup

N° 44  
Serra-Borzione

Aujourd'hui dix huit Avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Serra Fortunino Alexe Bernardo, cimenteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Neto (Moravre, Italie) domicilié à ux Planches (Morbihan)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Neto le quatre Septembre mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et

fils de Carlo Serra, cimenteur

domicile des parents :

et de Idora née Maguotto, domiciliée à Neto

Nom et profession de l'épouse :

2° Borzione Anna Maria, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Graglia (Moravre, Italie) domiciliée à Vieux (Morbihan)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Graglia le huit Octobre mil huit cent soixante dix huit

Noms, profession et

fille de Giuseppe Borzione, décédé

domicile des parents :

et de Patina née Rappi, domiciliée à Graglia

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Neto le dix neuf Mars, à Graglia le vingt deux Mars, aux Planches et au Ménéac le quinze Février de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Certificats de publications et de non opposition. Procès de célébration de l'un par le Maire, et de l'autre par le Maire et le 1er Avril 1908.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Serra Fortunino

Borzione Anna Maria

Signatures des témoins :

Borzione Gilberte

Maryse Engel

Novi Giovanni

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 45.  
Gullo - Cuvro

Aujourd'hui vingt-un avril mil neuf cent huit  
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Gullo Sébastien, manoeuvre

Lieu d'origine et de domicile :

de Novara - Sicilia domicilié à Grandchamp - Veytaux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à San Basilio (Novara) le vingt-deux décembre mil huit cent soixant-dix

Noms, profession et

fils de Carmelo Gullo, manoeuvre

domicile des parents :

et de Joséphine née Moutcello, domiciliés à San Basilio

Nom et profession de l'épouse :

2° Cuvro Elgostina, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Novara - Sicilia domiciliée à Grandchamp - Veytaux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à San Basilio (Novara) le onze janvier mil huit cent cinquante-huit

Noms, profession et

fille de Nicolo Cuvro, décédé

domicile :

et de Brigida née Bertolami, domiciliés à San Basilio

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Veytaux, le 17 février 1908 et  
à Novara - Sicilia le 8 mars dit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Les époux ne sachant pas écrire ont apposé au pied des présentes leur marque habituelle soit signature au moyen de croix.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publication et  
de non opposition

Signatures des témoins :

Permet de célébrer le mariage  
du Département de Jura et Jce  
du 10 avril 1908

Ferrara Camille Veytaux  
Calagno Antonino Chêne

Communiqué : à la Chancellerie

L'officier de l'état civil :

F. Abbi  
rue



N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_

~~mil huit cent quatre-vingt~~  
mil neuf cent

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1°

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_

domicilié à \_\_\_\_\_

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

né à \_\_\_\_\_

mil huit cent \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2°

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_

domiciliée à \_\_\_\_\_

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à \_\_\_\_\_

mil huit cent \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

*Folionul riservat au mariage Boveretti-Chabloy qui n'a pu avoir lieu, suivant inscription faite à ce même folio dans le second double du présent registre. Moutrens, 22 avril 1908 L'Officier de l'état civil A. Avin*



N° 46  
Figini-Forney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux avril mil neuf cent huit  
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Figini Charles-Louis, laveur

de Vimodrone (Province de Milan) domicilié à Clarens (Châtelard)

célibataire

né à Vimodrone, le vingt février mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de Angelo Figini, laveur, à Vimodrone

et de Angela Maria née Cortonari, décédée

2° Forney Mary, repasseuse

de Saint-Saphorin (Lavaux) domiciliée à Clarens (Châtelard)

célibataire

née à Lexington, Kentucky, Etat Unis mil huit cent le vingt-sept août  
mil huit cent quatre-vingt-sept

filles de Louis Forney, décédé

et de Lydie née Félix, domiciliée à Apples

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 22 février 1908, à  
Saint-Saphorin, le 23 dit et à Vimodrone le 26 mars  
1908

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Leurs actes de naissance  
Certificats de publication et  
de non opposition

Permis de célébration du ma-  
riage délivré par le Département  
de Jura le 15 avril 1908

Communiqué : à Saint-Saphorin  
et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Figini Charles

Mary Forney

Signatures des témoins :

J. P. Pappas

J. Etter

L'officier de l'état civil :

F. Pappas



N° 47.  
Schapiro-Schalnikow

Aujourd'hui vingt-trois avril mil neuf cent huit  
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° Schapiro Berka, étudiant en médecine

Lieu d'origine et de domicile :

de l'origine russe domicilié à Sorzjier (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Witebsk, le vingt-neuf mai mil huit cent soixante-dix-huit

Noms, profession et

fil de Abraham-Léon Schapiro, décédé

domicile des parents :

et de Rinka Moroschewa née Schestakovskaja, à Riga

Nom et profession de l'épouse :

2° Schalnikow Scheira-Sara, étudiante

Lieu d'origine et de domicile :

de l'origine russe domiciliée à Sorzjier (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Riga, le six novembre mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fille de Meir Schalnikow, commerçant

domicile des parents :

et de Golde Chaimorona née Goldschmid, les deux à Saint-Petersbourg

Date des publications :

Le 6 juin 1908.

Les publications ont eu lieu à Riga, à la synagogue et au Châtelard le 2 avril 1908.

Les époux ont produit à l'officier de l'état civil une déclaration du Rabin de la communauté israélite de Sorzjier, constatant que conformément à la loi russe, leur mariage religieux a eu lieu à Sorzjier, ce dont il a été dressé acte.

F. Avu  
remb.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux et traduction en langue allemande  
Certificats de publication de mariage et de non opposition  
Déclaration de l'Ambassade de Russie à Berne. Autorisation au mariage du Dép't de l'Int. Pce du 18 avril 1908.

Communiqué : à la Chancellerie

" Approuvé la radiation de six mots à l'emplacement réservé à la signature des fiancés

Signatures des époux :

Berka Schapiro

Sarah Schapiro

Signatures des témoins :

" J. J. ...  
" ...  
" ...  
" ...

L'officier de l'état civil :

F. Avu  
remb.



Le volume de mariage par le numéro quarante-sept des inscriptions de l'année 1908. La suite des inscriptions de dite année se trouve dans le volume commencé par le numéro 48, ce que nous certifions.  
Moubrève, le 23 avril 1908  
L'Officier de l'état civil F. Avu  
remb.

Noms

1907  
 Avanthay  
 Aguetta  
 Amtinger  
 Anchisi  
 Aigeltinger  
 1908  
 Aubert  
 Aubert <sup>nee Wildornetz</sup>  
 Antorioli  
 Altiger

Prénoms

Folios

Damien - Lucien 54  
 Joseph - Devard 68  
 Albert 74  
 Joseph 92  
 Marie - Josephine 104  
 Blisa Lucie 113  
 Justine 162  
 Luigi - Giuffarò 176  
 Martin - Eugène 183

A  
 B  
 C  
 D  
 E  
 F  
 G  
 H  
 I  
 K  
 L  
 M  
 N  
 O  
 P  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z

C

D  
H  
fic  
yo  
p  
fy  
to  
k  
tr  
ac

int  
ce

HommsPrénomsFolios

1906 Brocard  
 Bavous  
 Burdet  
 Brunner  
 Baatard  
 1907 Paula  
 Borghesan  
 Brulhart  
 Bayard  
 Binkert  
 Bolomey  
 Bihler  
 Bonnin  
 Benoit  
 Burdet  
 Blanche  
 Breitenstein  
 Bonjour  
 Buisbet  
 Blanc  
 Bulloz  
 Bar  
 Barrai  
 Baud  
 Baroud  
 Bäumlín  
 Blane  
 Borret  
 Bournoud née Huber  
 Bertholet  
 Barmasse  
 Bucher  
 Béguin née Dubulet  
 Benedetto  
 Burdet  
 Beyer  
 Blanchet née Fautley  
 1908 Borretti  
 Borgeaud  
 Bette  
 Bivatti  
 Bovione

Marie - Louise 1.  
 Françoise 3.  
 Maria - Joséphine 5.  
 Marie 6.  
 Louis - Emile 9.  
 Elisabeth 21.  
 Henri - Antoine - Louis 24.  
 Pierre - Joseph 25.  
 Joséphine - Euphémie 25.  
 Emma 29.  
 Charles - Eugène 32.  
 Jaquet - Henri 34.  
 Jean - Marius 36.  
 Georges - Arthur 44.  
 Henri - Louis 48.  
 Marianna 54.  
 Karl - Jacob 59.  
 Frédéric 61.  
 Aline - Louise 63.  
 Fanny - Julie 67.  
 Marie - Nancy 75.  
 Jean - Rodolphe 80.  
 Quinto - Guelfo 82.  
 Francis 88.  
 Marie - Louise - Emilie 88.  
 Anna - Maria 100.  
 Marie - Caroline 113.  
 Joseph 115.  
 Emma 115.  
 Henri - Antoine 118.  
 Marie - Philomène 119.  
 Clara 122.  
 Louise - Adèle 125.  
 Charles - Joseph 126.  
 Léon 129.  
 Kurt - Frédéric 140.  
 Adèle 151.  
 Giovanni - Battista 167.  
 Louis - Gustave 168.  
 Marie - Léonie 171.  
 Auguste - Alvanou 182.  
 Anna - Maria 196.

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



D  
H  
fic  
yo  
p  
fy  
to  
yo  
to  
ce

int  
ce



Noms

Prénoms

Folios

1906. Chevalley  
 Chesses  
 Charbonnet  
 Cossier  
 Chiotto  
 1907. Cerutti  
 Carciolo  
 Cretin  
 Chesses  
 Chédal  
 Chesses  
 Collet  
 Cretton  
 Collo det  
 Cruz  
 Borgia Bondon  
 Clerc  
 Crosset  
 Chevalley  
 Corti  
 Cochard  
 Chesses  
 Cochard  
 Combremont  
 Corvi  
 Cardinaux  
 Cochard  
 Corbet  
 Coppi  
 1908. Gavin  
 Crosa  
 Cardinaux  
 Chevallay  
 Cochard  
 Cereta  
 Chappuis  
 Carigioli  
 Cerutti  
 Comte  
 Cardinaux  
 Curo

Adèle - Emma 2  
 Sophie 4  
 Emile 10  
 Jean - Louis 15  
 Anna - Thérèse 14  
 Apros - Giovanni 19  
 Gottardo - Angelo - Benvenuto 22  
 Charles - Albert 31  
 Alexis 35  
 Marie - Euphrasie 42  
 Emma 44  
 William - Leon 52  
 Louis - Emile 55  
 Augustine 60  
 Marie 61  
 Augusta - Caroline 62  
 Clavie - Louise 65  
 Fanny - Julie 64  
 Gustave 86  
 Alberto - Bernardo 89  
 Charles - Edmond 97  
 Vincent - Gustave - Edmond 95  
 Paul - Frédéric 104  
 Henriette - Emma - Annette 105  
 Eugénie 121  
 Pierre - Emile 125  
 Marie - Alitie 124  
 Jean - Albert - Alois 131  
 Giovanni 147  
 Charles - Eugène 161  
 Florentine - Rota 170  
 Rose 176  
 Eugénie - Mélanie 177  
 Louis 178  
 Giulio 181  
 Blanche 181  
 Carlo - Alberto 189  
 Giuseppe - Giovanni - Battista 190  
 Joseph - Hubert 195  
 Marie - Louise 195  
 Agostina 197

C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

D  
A  
fic  
lyo  
p  
frij  
to  
lyo  
fr  
ac

int  
ce

# Noms

# Prénoms

# Folios.

1906. Lénériaz  
 Lind  
 de Treccost  
 Desarzens  
 Gucret  
 1907. Le Gaudenzi  
 de la Grèverie, née Graval,  
 Guibex  
 Dubochet  
 Desarzens  
 Décombaz  
 Dufour  
 de Siebenthal  
 Diday  
 Dreyer  
 Duboux  
 Duquet  
 Damay  
 Dubach  
 Guret  
 Guerit  
 Gammann  
 Dupertuis  
 Durier  
 Demarshi  
 Demaria  
 Gueret  
 Dormond  
 Diacon  
 1908. Dupray  
 Delaprie  
 Delapray  
 Dufaut  
 Dandrie  
 Dizereus  
 Ducruet  
 Drigalla

Charles - Fernand 2.  
 Louis - Gustave 4.  
 Walther - Hermann - Gotthelf 11.  
 Victor 12.  
 Susanne - Fanny 13.  
 Antonia - Luigia - Polina 19.  
 Marie - Joséphine - Paule 20.  
 Elise - Emilie 21.  
 Cécile 33.  
 Albert 42.  
 Gabriel - Sigismund - Paul 66.  
 Eugène 70.  
 Louise 71.  
 Jules - Ami 76.  
 Marie - Aline 76.  
 Henriette - Charlotte 79.  
 Marie - Thérèse 82.  
 Ange - Marie 83.  
 Charles - Alfred 103.  
 Joséphine - Marie - Anne, 104.  
 Jules - Constant 108.  
 Maria - Josefa 108.  
 Frida - Johnny 110.  
 Marie - Adélaïde 111.  
 Bellisio - Giuseppe 119.  
 Santina - Cécile - Marie 126.  
 Emile - Vincent 127.  
 Jules - Robert 143.  
 Louis 151.  
 Antoinette - Antoinette 159.  
 Louis - Albert 177.  
 Marie - Sophie 178.  
 Elisa 184.  
 Giacomo - Adolfo 187.  
 Berthe 190.  
 Marie - Marguerite - Julia 191.  
 Wilhelm - Julius 192.

D  
E  
F  
G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

D  
H  
fic  
mu  
p  
py  
to  
up  
in  
ac

ind  
cc

Noms

1907 Ebels  
1908 Eigerbrodt  
Rüchenberger

Prénoms

Folios

Nicolas - Martin 28.  
Christoph - Johann - Frederick 175  
Bertha 194

E  
F  
G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

623

D  
H  
fic  
mu  
p  
py  
to  
up  
in  
ac

ind  
cc

# Noms

1907  
Fontannaz  
Franel  
Fornaro  
Francy  
Favrod  
Falconnier  
Fischer  
Freymont  
Feyst  
Falquier  
Forster  
1908  
Fechiro  
Fogeryi  
Figini  
Forney  
Ferrini

# Prénoms

# Folios

Lina 38.  
Jean - Etienne 46.  
Justine - Marie - Louise 48.  
Louis - David 49  
Henriette - Suzanne 49  
Bertha - Subette 80.  
Emma - Faustine 98  
Louis 93.  
Marie - Louise - Jeanne 102.  
Julie 135  
Samuel 138.  
Marie - Françoise 161  
Charles 163  
Charles - Louis 199  
Mary 199  
Joseph - Victor 170

F  
G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

D  
7  
fic  
yo  
p  
py  
to  
ac

int  
cc



Noms

1906. Georges  
 Grindatto  
 1907. Gaudenzi (De)  
 Gréverie (de la) née Graval  
 Glauser  
 Gantier  
 Gasch  
 Gaillard  
 Grépin  
 Gaydon  
 Genova  
 Guet  
 Gerbaz  
 Golay  
 Genton  
 Gilliardi  
 Genette  
 Grassi  
 Giroud  
 1908. Goncelh  
 Guizetti  
 Grosclaude  
 Galli  
 Giovanna  
 Greppo  
 Gaillard  
 Giroud  
 Gerber  
 Gullo

PrénomsFolios.

Bernest 1  
 Felix-Joseph 14  
 Antonia - Luigia - Polina 19  
 Marie-Josephine - Paule 20  
 Hans 23  
 olina - Gabrielle 24  
 Otto - Johannes 38  
 Jacques - Henri 39  
 Violette - Adélaïde - Louise 39  
 Marie - François 56  
 Vincent - Joseph 60  
 Emil - Henri 71  
 Marie - Rose - Odile 77  
 Louis - Eugène 91  
 Blanche - Marguerite 93  
 Emilie 95  
 Marius 124  
 Baptiste - Innocent 141  
 Rodolphe 146  
 Charles - Marius 155  
 Boris 165  
 Fritz - Henri 171  
 Aquille - Jean 173  
 Séraphine 174  
 Pietro - Secondo - Andrea 185  
 Gustave - Ignace 186  
 Lucie - Clotilde 186  
 Marie 188  
 Sébastien 197

G  
H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

D  
7  
fic  
lyu  
p  
try  
to  
ly  
fr  
ac

int  
cc

NomsPrénomsFolios.

1906 Hügli  
Härtel  
1907 Hänzi  
Hirbichy  
Hochstrasser  
Hurni  
Haldi  
Howard  
Häroz  
Henflid Lydie  
Halbritter  
Hoddel  
Hauert  
Hänni  
1908 Haymoz  
Hügli  
Hochstein

Marie - Anna  
Catharina  
Rosa  
Lina  
Maria  
Barthe - Claire  
Jean - Pierre  
Jean  
Albin  
Lydie  
Franz  
Jean  
Johannes  
Anna  
Louis  
Bertha  
Otto - Wilhelm

7.  
11.  
41.  
44  
59  
64.  
64.  
83  
109  
109  
122.  
134.  
145  
149.  
160  
183  
194

H  
I  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

D  
7  
fic  
yo  
p  
fy  
to  
yo  
fr  
ac

int  
ce

Noms

Prénoms

Folios

1907  
 Joussetin  
 Jakob  
 Imhaus  
 Juillard  
 Juilland  
 Jordan  
 Jacquier  
 Juillard  
 Imhoff  
 Jomitti  
 Jordan  
 1908  
 Jordan  
 Josti  
 Jacques  
 Jaquet  
 Jacobi

Arthur - Antoine 20.  
 Ida 37.  
 Georges - Hubert - Jules - Marc 47.  
 Marguerite 59.  
 Camille - Alfred 87.  
 Marie - Johanne 90.  
 Marie - Louise - Georgine 91.  
 Marie - Louise - Céline 128.  
 Aline - Louise 133.  
 Hélène 137.  
 Hélène 147.  
 Cyrille - Robert 156.  
 Anita 167.  
 Louise - Eugénie 180.  
 Fierre 184.  
 Louis - Théodore - Constant 191.

I  
 K  
 L  
 M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z

D  
7  
fic  
lup  
p  
fry  
to  
lup  
fr  
ac

int  
ce

# Noms

1907 Kourskoi  
Kalis  
Kilchenmann  
Krey  
Kronen  
King  
Kästin  
Klöpper  
Kippel  
Köppler  
1908 Kury  
Karten  
Kreuter

# Prénoms

Leonide 50.  
Albert 64.  
Wilhelm - Hermann 72.  
Rudolf - Friedrich - Gustav 73.  
Catherine - Elisabeth - Clementine 74.  
Bertha - Juliette 80.  
Aile - Partha 86.  
Hermann 100.  
Anne - Catherine 120.  
Marie - Anna 125.  
Maria 168.  
Anna 172.  
Alvire - Auguste 192.

# Folios

K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

D  
7  
fic  
lup  
p  
p  
to  
p  
fr  
ac

int  
ce



NomsPrénomsFolio

1907  
Lattion  
Lithy  
Locatelli  
Luget  
Lienhard  
Lenoir  
Lauener  
Luy Lévine - Marie-Honorine  
Lopherer  
Lanteri  
Lavanchy  
Läderach  
1908  
Lavoury  
Leroine

Marie-Valentine 36.  
Rosette 55.  
Joseph - François 63.  
Joseph - Gratien 77.  
Elise 78.  
Amy - Philippe 85.  
Cécile 89.  
101.  
Joseph - Alois 102.  
Maria - Roberta 138.  
Alice - Bertha 139.  
Ayma 152.  
Louise - Josephine 157.  
Julia 164.

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

D  
7  
fic  
lyu  
p  
py  
to  
ly  
fr  
ac

id

W. H. ...  
1855 ...

int  
ce

# Noms

# Prénoms

# Folios

1905  
 Montandon  
 Maucii  
 Magnin  
 Monnet  
 Maurer  
 Maibach  
 Maag  
 Monnet  
 Mafiolli  
 Myster  
 Morillon  
 Mabbon  
 Mayor  
 Monnet  
 Meyer  
 Mayor  
 Moyet  
 Marchini  
 Micheletti  
 Moncalvo  
 Mouron  
 Marilley  
 Massoy  
 Meylan  
 Mazak  
 Monnet ni Gantley  
 Mury  
 Mayor  
 Martin  
 Maurer  
 Martin  
 Morier  
 Mueury  
 Mooset  
 Herminod  
 Meier  
 Maillard  
 Markertju  
 Maroy  
 1908  
 Mahler  
 Maurer  
 Mutyer mit Baumer  
 Marilley  
 Mann

Henri  
 Marie - Odile  
 Marie - Cecile  
 Clement  
 Emile  
 Lydia - Gertrud  
 Henri  
 Marguerite  
 Marie - Eugenie - Josephine, dite Louise,  
 Alfred  
 Berthe  
 Sophie - Fanny  
 Jean - Eugene  
 Susanne - Pauline  
 Louis  
 Henri  
 Marguerite - Françoise  
 Maurice - Joseph  
 Anna - Eleonora - Edvige  
 Louis - Jean  
 Cesar  
 Jules - Maurice  
 Henri - Emile  
 Louis - Albert  
 Auguste - Robert - Jean  
 Rosalie  
 Charles  
 Marie - Elise - Charlotte  
 Jacques - Henri  
 Ida  
 Paul  
 Emma  
 Marie - Eugenie  
 Claudine  
 Jules - Adrien  
 Rosalie - Stephanie  
 Paul - Marc  
 Christina  
 Emile - Ernest  
 Joseph  
 Samuel  
 Barbara  
 Jean - Louis  
 Philomene - Elita

7.  
 8.  
 10.  
 13.  
 18.  
 23  
 20.  
 35.  
 40.  
 43.  
 43.  
 52.  
 53.  
 53.  
 54  
 58.  
 58.  
 62  
 68.  
 84.  
 99.  
 96.  
 101.  
 105  
 112.  
 112.  
 113  
 118.  
 120.  
 124.  
 128  
 130.  
 131.  
 132.  
 133.  
 134.  
 139.  
 142.  
 144  
 157  
 158  
 160  
 162  
 163.

M  
 N  
 O  
 P  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 W  
 X  
 Y  
 Z

1908  
Marcilète  
Moraf  
Myscat  
Martin  
Mantini  
Mormay  
Monaco  
Metzger

Jean-Laurent-Antoine	166
Mar-Emile	174
Honore-Marie-Hélène	175
Leopold-Alphonte	180
Lucia-Angela-Maria	185
Juliette-Seraphin	188
Rose-Marguerite	189
Henri-Victor-Emile	193

7  
fic  
upo  
g.  
prij  
to  
up  
in  
ac

Names

1907 Nick  
Niemand  
Falzger  
Witzger  
1908

Prénoms

Folios

Joseph  
Willem. Zirk  
Rosa-Lina  
Joseph  
79  
90  
94  
106

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

D  
-fic  
-yo  
-to  
-re  
ac

ind  
ce

Noms

Odermatt  
Ochsner  
Offmann

1908.

Prenoms

Folios.

Algis-Jacob  
Emilio-Lina  
Marco-Hector

111.  
117.  
121.

O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

D  
7  
fic  
ya  
p  
fy  
to  
ya  
to  
ac

EXI

M. ...

int  
ce



# Noms

1906. Pahud  
1907. Paglio  
Paillard  
Piller  
Paggi  
Pasche  
Pulver  
Pilet  
Pedrocca  
Pillet  
Richard  
Ranzieri  
Rostio  
Rasquier  
Rastent  
Raguer  
Raguet  
1908. Picinelli  
Tabignani

# Prénoms

# Folios

Sophie - Susanne 12.  
Virginia - Larina 22  
Jeanne - Cecile 26.  
Marie 32.  
Ferdinand - Jean - Charlotte 40.  
Louis 51.  
Elisabeth - Madeline 70  
Marie - Cecile 85.  
Angèle - Mariame 103.  
Maur - Lucien 107  
Luzène - Henri 110  
Joseph 116  
Maria - Pierina - Adèle 116.  
Marie - Louise 141.  
Jeanne - Henriette 144.  
Clémence - Marguerite - Susanne 146.  
Claire - Jeanne - Marguerite 148.  
Jeanne - Joséphine 173  
Maria - Bereta - Maria 182

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

D  
-  
fic  
ye  
pr  
to  
to  
cc

int  
cc

Noms

Prénoms

Folios.

Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Handwritten text on the left margin, possibly a page number or reference.

Handwritten mark or signature on the right margin.

Handwritten text at the bottom left corner.

NomsPrénomsFolios.

1906. Ralini  
 Rohr  
 Rubin  
 Raemy  
 Rebullier  
 1907. Rapin  
 Roberti  
 Richard  
 Ronchi  
 Renan  
 Ramella  
 Rosset  
 Rauch  
 Rebmann  
 Rochat  
 Ramuz  
 Rubin  
 Razeu  
 Regamey  
 Ruchet  
 1908. Ruscio  
 Ruchet  
 Raymond  
 Rigatti  
 Ribordy

Jean 8.  
 Lina 9.  
 Julie 15.  
 Lucien - Leon 16.  
 Jeanne 18.  
 Elisabeth 21.  
 Robert - Louis - Ferdinand 27.  
 Marie - Virginie - Germaine 31.  
 Joseph - Cesar 33.  
 Adrien 41.  
 Francois - Felix - Joseph 45.  
 Marguerite - Elise 46.  
 Marianna 54.  
 Helene 66.  
 Paul - Louis 69.  
 Emilie - Fanny 72.  
 Jean - Robert 98.  
 Francois - Charles - Louis. 123.  
 Alice - Lucie 129.  
 Gustave 149.  
 Pascal 153.  
 Samuel 154.  
 Georges - Henri 164.  
 Antonio - Carlo - Ido 169.  
 Brigitte - Eugénie 187.

R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 W  
 X  
 Y  
 Z

*Handwritten text on the left margin, possibly a page number or date.*

*ind  
ee*

Noms

1906 Schwartzmann  
 Saugy  
 Schlegel  
 Sudan  
 1907 Smorenberg  
 Sauvageat  
 Stoecklin  
 Schroeder  
 Scheidegger  
 Schenk  
 Schneider  
 Siebenthal (de)  
 Schmid  
 Secchia  
 Schwab  
 Schweizer  
 Schulid  
 Tarbach  
 Schläpfer  
 Saurmaz  
 Stalder  
 Schönenberger  
 1908 Schavitsky  
 Simon  
 Schalk  
 Somalvico  
 Somalvico  
 Scherer  
 Serra  
 Schapiro  
 Schalnikov

Prénoms

Joseph - Wilhelm 3.  
 Auguste - Léony 5.  
 Robert - Jean 6.  
 Marie - Aline 14.  
 Angelina - Urselina - Catharina 28.  
 Hélène - Louise 34.  
 Lina 38.  
 Marie 50.  
 Anna 57.  
 Kathie - Claire 64.  
 Oscar - Robert 65.  
 Louise 71.  
 Hermann 78.  
 Clotilde - Catherine - Marie 92.  
 Gottlieb 94.  
 Alfred 104.  
 Rodolphe 117.  
 Gottfried 132.  
 Jean - Ulrich 142.  
 Blise 143.  
 Charlotte - Bertha 145.  
 Henri - François 148.  
 Kseria 165.  
 Ottilde - Louise - Josephine 166.  
 Tränby 172.  
 Giovanni - Batista - Fortunato 179.  
 Giovanna - Ottunta 179.  
 Marthe - Victorine 193.  
 Fiorentino 196.  
 Berka 200.  
 Scheina - Sara 200.

Folios.





Noms

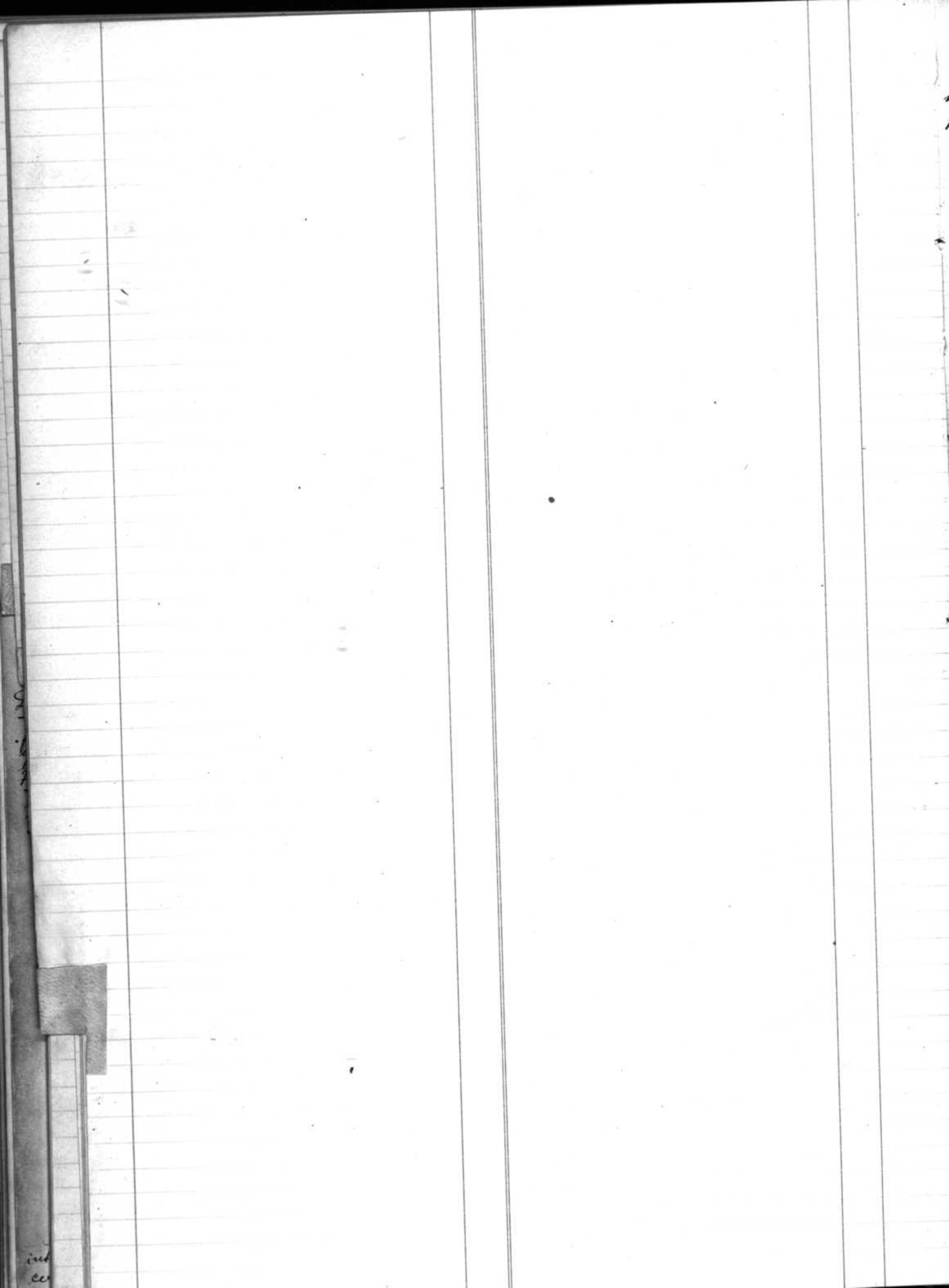
1906. Trescott (de)  
 1907. Terzoglio  
 Tardif  
 Taroni  
 Tridondani  
 Talon  
 Tolch  
 Terribilini  
 1908. Terrini

Prénoms

Folios

Walter-Hermann-Gottlieb 11.  
 Caroline-Joséphine 45.  
 Auguste-Caroline 62.  
 Baptiste-Antoine 81.  
 Marie-Catherine-Hyacinthe 81.  
 Charles-Henri-Harc 137.  
 Laure 140.  
 Georges 150.  
 Joseph-Victor 170

T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z



Noms

Prénoms

Folios

1907.  
1908.

Umkehr

Luis - Anna

56.

U  
V  
X  
Y  
Z



11.11.11  
11.11.11

11.11.11

Noms

1906 Wicky  
 1907 Vuadens  
 Veigl  
 Willener  
 Weinmann  
 Vago  
 Veichoud  
 Veichoud  
 Vallino  
 Kampfler  
 Viet  
 Raespe  
 Pelten  
 Pelten  
 Wicky  
 Purlod  
 Pizio  
 Hoigt  
 Wahlenmayer  
 Pagenet  
 Wolf  
 1908 Wicky née Hirschi  
 Veichoud  
 Wicky  
 Nouilloz  
 Barnay

Prénoms

Louisa - Verena  
 Jules - Emile  
 Alfred - François  
 Charles - Ulysse  
 Charlotte - Rutha  
 Ami - Felix  
 Julie - Aline  
 Charles - Jules  
 Marie  
 Adèle  
 Louise - Augustine  
 Anna - Batha - Elisa  
 Sophie - Marie  
 Sylvie - Emilie  
 Marie - Lina  
 Paul - Auguste  
 Gig. Battista - Domenico  
 Edouard - Frédéric  
 Olga  
 Anna - Rosa  
 Oscar - Christian  
 Rose - Marie - Anna  
 Jeanne - Susanne  
 Louise - Augusta  
 Hépharue - Euphrasine  
 Annelie - Antoinette

Folios.

16.  
 21.  
 26.  
 29.  
 30.  
 32.  
 73  
 75  
 84.  
 87.  
 97.  
 99.  
 96  
 106.  
 107.  
 130.  
 135  
 136.  
 136.  
 150  
 152  
 157.  
 155  
 156  
 158  
 169

V  
X  
Y  
Z

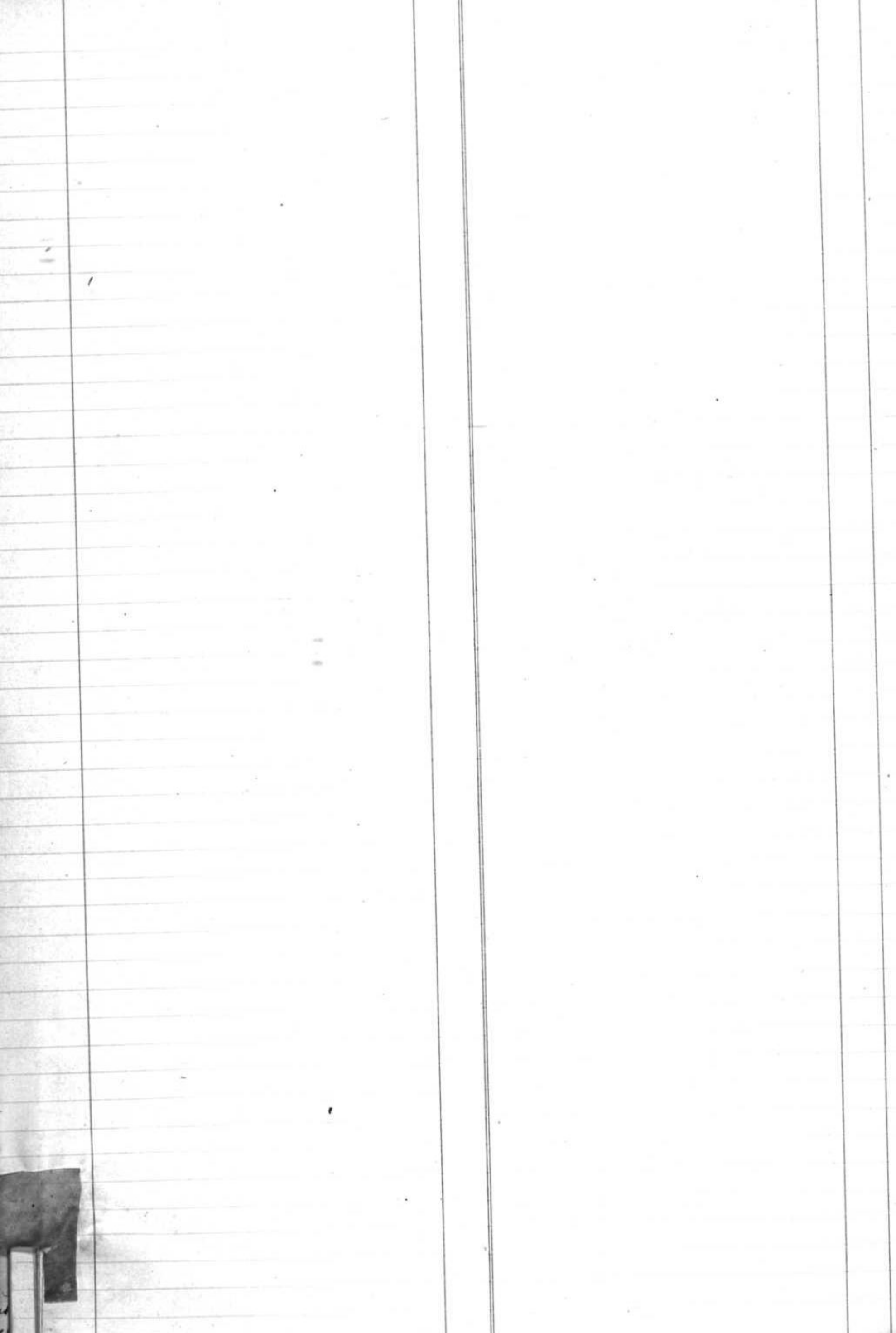


Noms

Prénoms

Folios

X  
Y  
Z



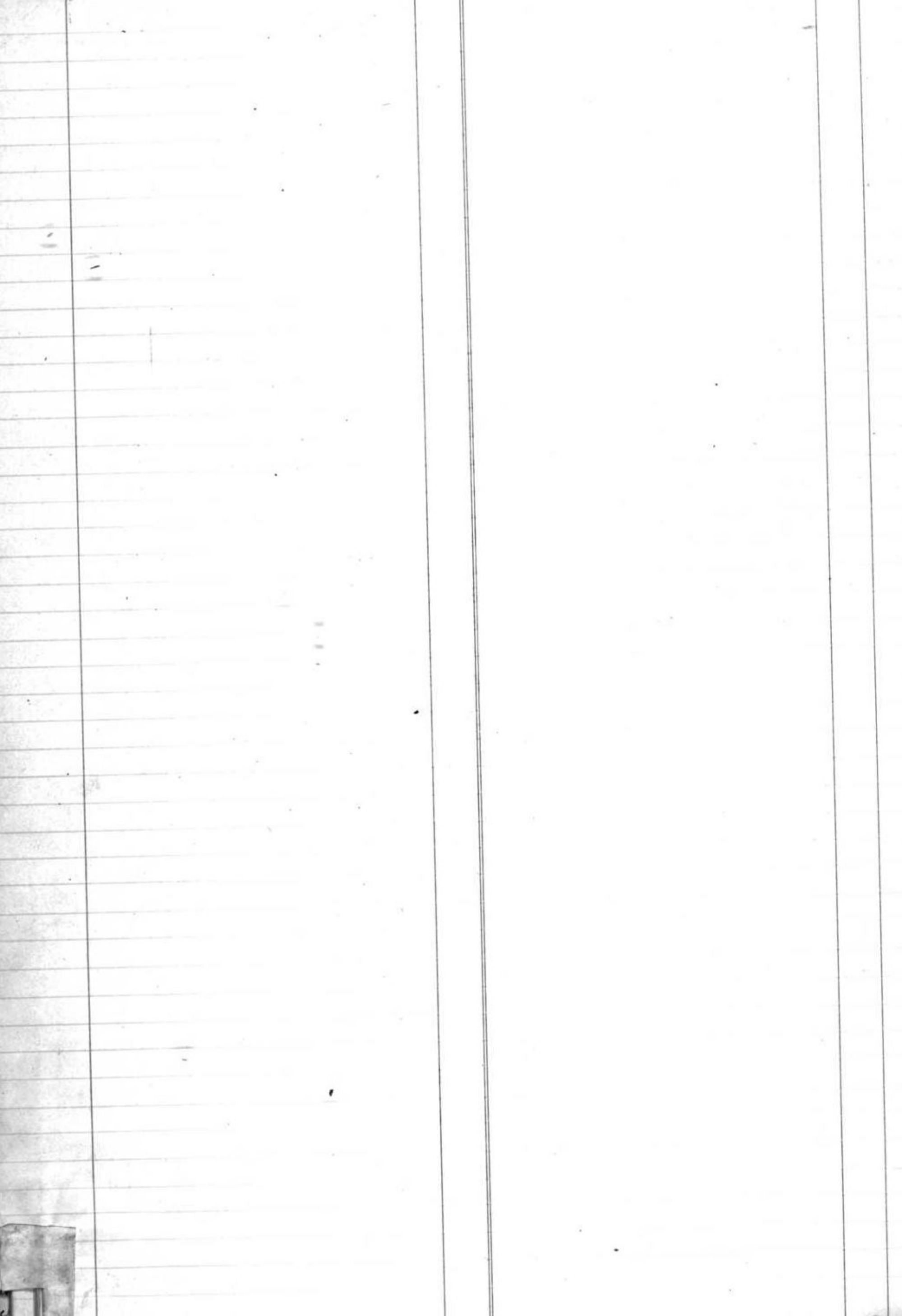


Noms

Prinoms

Folios

Y  
Z



Noms

1906 Zenoni  
1907. Zimmernann  
1908. Zucher

Prenoms

Pierre-Jules  
Frieda  
Arnold

Folios.

14.  
51.  
159

